C. N. R.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Temps probable aujourd'hui :
Couvert, neige le soir
Température à Montréal, hier :

6.30 a.m.	7	12.30 p.m.	8	6.30 p.m.	6
7.30 a.m.	6	1.30 p.m.	10	7.30 p.m.	5
8.30 a.m.	5	2.30 p.m.	10	8.30 p.m.	7
9.30 a.m.	7	3.30 p.m.	11	9.30 p.m.	8
10.30 a.m.	7	4.30 p.m.	10	10.30 p.m.	8
11.30 a.m.	8	5.30 p.m.	8	11.30 p.m.	8

(Bulletin météorologique complet en page 2)

Le Canada

QUARANTE-SIXIEME ANNEE — No 244 | MONTREAL, MERCREDI 26 JANVIER 1949 | PRIX: CINQ SOUS

MERCREDI, 26 JANVIER 1949
26e journée — 1er mois, 31 jours — 4e semaine

St-Polycarpe, évêque et martyr

SOLEIL lever à 7 h. 30, coucher à 4 h. 56 — **LUNE** lever à 6 h. 15, coucher à 2 h. 11

Des élections générales dans un avenir prochain

Les partis ouvriers en tête en Israël

TEL-AVIV, 25 (A.P.) — Deux partis ouvriers — l'un dirigé par le premier ministre David Ben-Gurion — étaient en tête, selon les premiers rapports de l'élection tenue dans l'Etat d'Israël aujourd'hui.

Les rapports de 37 villages, dont la majorité juifs, mais avec quelques Arabes, ont donné au parti Mapai, de Ben Gurion, puissant parti ouvrier, et au Mapam, parti des Ouvriers-Unis, 32.5 pour cent des votes chacun.

TEL-AVIV, 25 (A.P.) — Israël a tenu ses premières élections aujourd'hui. Le peuple a été appelé à choisir les 120 membres de l'Assemblée constituante. L'Assemblée verra à choisir un gouvernement qui succédera au régime temporaire et rédigera une constitution.

On ne connaîtra probablement pas les résultats de l'élection avant vendredi. Les autorités ont défendu la publication de rapports avant que le décompte des votes ait été complété. Elles craignent que des rapports partiels pourraient indiquer la tendance du vote militaire.

Les problèmes en cause étaient graves et le vote fut considérable, mais il n'y eut aucun rapport de désordre. Au contraire, les gens semblaient animés de l'esprit des jours de fête et se rendaient aux polls en groupes.

Le Mapai du premier ministre David Ben-Gurion, un solide parti travailliste qui est de la gauche modérée, luttait contre 20 opposants afin de prendre le contrôle de l'Assemblée constituante.

Ben-Gurion demandait aux gens d'appuyer son programme consistant à former l'état avec l'appui des Nations-Unies et à établir la paix avec la reconnaissance du reste du monde. Son parti était le plus solide et fut en majorité dans le gouvernement provisoire.

Le parti qui lui donne la plus forte opposition est le mouvement de la Liberté de Menachem Begin, un parti de la droite qui est né du mouvement d'underground de Zvai Leumi. Beigin voulait agrandir le territoire national d'Israël même s'il fallait prolonger la guerre pour en arriver là. Il voulait au moins tout le territoire de Palestine.

Plusieurs observateurs croient que le parti de Beigin sera le plus fort parti de l'opposition après les élections.

Des rapports préliminaires venant de toutes les parties du pays indiquent que plus de 400,000 voteurs se sont présentés aux urnes. Sur le front de guerre, les soldats ont obtenu un congé pour leur permettre d'aller enregistrer leur vote.

"Le Canada doit faire front contre le péril communiste", déclare le t. h. M. St-Laurent

OTTAWA, 25 (Du correspondant du "Canada") — "La principale menace à la paix, c'est celle qui nous vient des manoeuvres subversives du communisme international. Aussi longtemps que les nations ne seront pas prêtes à s'unir pour empêcher la guerre, le peuple canadien n'a pas d'autre choix que de réaliser une alliance avec les nations dont les gouvernements désirent sincèrement la paix afin de faire front commun contre le péril communiste."

C'est là ce que le premier ministre et le chef du parti libéral, le t.h. Louis Saint-Laurent, a déclaré ce soir au Château Laurier où, entouré de presque tous les membres de son cabinet, il était avec le t.h. Mackenzie King dont il continue l'oeuvre politique de près d'un demi-siècle, l'invité du Conseil exécutif de la Fédération libérale nationale, qui lui a réservé l'accueil le plus chaleureux et le plus enthousiaste qu'on puisse imaginer.

M. Saint-Laurent a, une fois de plus, choisi cette occasion exceptionnelle, qui lui faisait rencontrer ses principaux lieutenants de toutes les provinces du pays, pour revenir sur cette idée maîtresse de la politique libérale: sans la paix et la sécurité dans le monde, les Canadiens ne peuvent avoir de prospérité et de sécurité sociale.

Alliance nécessaire

Il a répété, avec plus d'insistance encore qu'il ne l'avait fait jusqu'ici que le Pacte de l'Atlantique-Nord, une alliance qui sera bientôt signée par les sept principales démocraties occidentales, est essentielle si l'on veut vraiment "prévenir la guerre en démontrant aux agresseurs possibles qu'ils ne peuvent sortir victorieux d'un conflit qu'ils pourraient déclencher".

M. Saint-Laurent a aussi affirmé que le secret du succès phénoménal du parti libéral réside dans la politique de juste milieu qu'il exécute, dans un monde et dans un pays que les extrémistes de gauche ou de droite essaient de leurrer. "Nous sommes disposés, a-t-il dit, à recourir à la puissance de l'Etat pour assurer à la population une plus grande égalité d'avantages et pour protéger le public contre l'exploitation par des groupes égoïstes, sans pour cela transformer l'Etat lui-même en un instrument d'exploitation".

Et il a fièrement ajouté, aux applaudissements prolongés des centaines de personnes auxquelles il s'adressait: "tant que notre parti maintiendra cette attitude, tant qu'il la proclamera partout où elle peut être entendue et comprise, les libéraux pourront envisager avec confiance un appel au peuple."

Elections générales

Le premier ministre a encore indiqué que des élections générales peuvent être ordonnées dans un avenir assez rapproché. Insistant sur la nécessité de mettre au point et de perfectionner dans tous les domaines l'organisation du parti, il a dit que le programme d'action des libéraux "d'ici deux mois" devrait consister dans le choix de bons candidats dans chaque comté où l'on n'en a pas encore choisi.

M. Saint-Laurent, qui a énuméré les éclatantes réalisations du parti libéral, a déploré qu'elles ne soient pas assez bien connues ou appréciées du public. Même les membres du parti comme les autres citoyens ne sont pas bien renseignés sur les services que les administrations libérales ont rendus à la nation.

Réalisations libérales.

Il faut se mettre à parler beaucoup plus de ces réalisations et il faut s'en vanter. "Plus de libéraux, a précisé le chef du parti libéral devraient passer plus de temps à faire savoir à plus de gens ce que nous avons accompli. Le temps serait mal choisi de pécher par excès de modestie".

M. Saint-Laurent a de même longuement parlé de l'unité nationale qui "est et doit rester la pierre angulaire de notre politique." Il a dit que les deux nationalités la française et l'anglaise, sont au Canada pour y rester à demeure: qu'elles font mieux par conséquent de s'entendre à fond; qu'il faut une reconnaissance pratique de cette association dans l'administration du pays; que le "grand idéal de sa vie publique c'est de laisser cette association plus ferme et plus sure encore qu'il ne l'a trouvée car elle est la source et la vie même de l'unité canadienne."

Trois ministres

Trois des ministres de M. Saint Laurent, ceux qu'il a lui-même appelés à servir dans son cabinet, les honorables Stuart Garson, ministre de la Justice, Robert H. Winters, ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements, et Lester B. Pearson, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, avaient aussi, avant leur chef, dit quelques mots.

Le premier, M. Garson, parlant de la guerre idéologique que l'humanité continue de se livrer, a dit qu'en définitive "la victoire doit appartenir à l'équipe qui réussira à inculquer ses idées au plus grand nombre d'êtres humains intelligents".

Il a mentionné que les nations libres sont, dans ce domaine, dans une situation désavantageuse. "Nos adversaires, a-t-il souligné, ont libre accès à l'esprit de nos parlements. Nous n'avons pas le même avantage à l'égard des leurs. A cause de cela il faut au moins que les nations libres puissent compter sur l'ardent appui de citoyens de tous les pays libres.

"Si nous ne pouvons pas, a-t-il continué nous assurer, par notre politique intérieure, l'adhésion enthousiaste de la masse de nos propres concitoyens, nos chances de victoire se trouvent bien réduites. Notre politique intérieure est un élément indispensable du succès de notre politique étrangère, et, en cas de besoin, de notre politique de guerre".

M. Winters s'est dit convaincu, pour sa part, que 75 p.c. au moins des Canadiens sont des libéraux d'esprit et de coeur mais qu'il faudra durement travailler pour obtenir qu'ils appuient tous activement des idées qui, même s'ils ne s'en doutent pas, leur sont aussi chères que la vie.

Le jeune ministre de la reconstruction a aussi déclaré qu'il faut prendre garde, si l'on ne veut pas mettre en péril notre saine démocratie, d'essayer, dans le domaine de la sécurité sociale, d'aller plus loin que les socialistes ne vont. Cela ne donnera rien. Du strict point de vue politique à son sens, il ne sert de rien d'avoir un bon gouvernement si ce fait n'est pas largement connu, s'il n'est pas apprécié.

M. Pearson a proclamé que le libéralisme constitue le plus solide espoir que le Canada puisse entretenir d'atteindre à ses grandes des[illegible] on peut voir clairement, dans la situation internationale si confuse et si dangereuse, que par la pratique d'un sain libéralisme au pays même. Le parti libéral seul, par la politique qu'il suit à l'intérieur même du pays, est capable d'ouvrir vraiment les yeux aux Canadiens sur l'oeuvre meurtrière que poursuit le néfaste microbe du communisme international.

L'assistance a fait des ovations à MM. Saint-Laurent et King. Elle a longuement applaudi aussi les trois nouveaux ministres du gouvernement Saint-Laurent.

A la table d'honneur

Voici dans l'ordre où, de gauche à droite, elles y sont installées, la liste des personnes qui avaient pris place à la table d'honneur:

Me Roland Lefrançois, Mme Winters, l'hon. S. Garson, Mme Pearson, l'hon. R. W. Mayhew, Mme Gregg, l'hon. J. J. McCann, Mme Martin, l'hon. L. Chevrier, Mme Jean, l'hon. Brooke Claxton, Mme Humphrey Mitchell, l'hon. A. Fournier, Mme Embree, l'hon. Colin Gibson, Mme Gordon Foro, le t. h. J. G. Gardiner, Mme Nancy Hodges le t. h. Louis St-Laurent, M. Fogo, le t. h. W. L. Mackenzie King, Mme St-Laurent, l'hon. J. A. Mackinnon, Mme Gardiner, l'hon. Humphrey Mitchell, Mme Gibson, l'hon. E Bertrand, Mme Fournier, l'hon. Joseph Jean, Mme Claxton, l'hon. Paul Martin, Mme McCann, l'hon. Milton Gregg, Mme Mayhew, l'hon. L. B. Pearson, Mme Garson, l'hon. R. H. Winters.

M. Gordon Fogo, président de la Fédération Libérale Nationale, a présenté et remercier les orateurs.

Voici le texte du discours prononcé par le premier ministre:

Mes chers amis libéraux,

Depuis mon accession au poste de premier ministre, j'attendais avec impatience cette première occasion de me présenter, à titre de successeur de Laurier et de Mackenzie King comme chef tant du parti que du gouvernement, devant le Conseil consultatif de la Fédération libérale nationale et de revoir les hommes, femmes, et jeunes gens venus de toutes les régions du Canada assister à ces assises.

Devant cette grande assemblée de libéraux enthousiastes, je ne puis faire autrement que me rappeler le jour encore récent où le parti libéral m'a choisi pour chef, son "troisième" en "62 ans". Songez-y. Ces soixante-deux ans témoignent de la valeur des chefs, de la stabilité et de la solidité de notre peuple, comme aussi de la constance et de la fidélité des membres du parti libéral. Nos adversaires politiques à venir, à l'instar de ceux du passé, s'épuiseront mais en vain à vouloir faire dévier notre pays de la voie dans laquelle notre parti et ses chefs l'ont engagé.

Au nom de mes collègues, je vous souhaite à tous une cordiale bienvenue à Ottawa.

Le chef du parti

A titre de nouveau chef du parti, je saisis toutes les occasions qui se présentent de faire la connaissance de mes concitoyens. Cependant, je suis également le chef du gouvernement canadien. Le premier devoir du Gouvernement envers le parti, de même qu'envers le pays, est d'administrer les affaires de la nation, et à titre de libéraux, nous sommes tenus de nous en bien acquitter. Une des fonctions d'un premier ministre, la plus agréable à mon avis, c'est de prendre contact partout avec ses concitoyens canadiens. Le parti libéral est le parti du peuple. Afin de me tenir en contact avec la population, j'ai l'intention de visiter toutes les régions du Canada et de m'échapper d'Ottawa chaque fois que j'en aurai l'occasion. Lorsqu'il m'est impossible de quitter la capitale, je ne néglige aucune occasion de me rencontrer avec mes concitoyens ici même à Ottawa.

Le secret des succès du parti libéral

Depuis nombre d'années les autres partis politiques cherchent à attribuer aux circonstances les succès constants du parti libéral. Ils ont trouvé bien des explications à nos victoires. Pour ma part, je crois que le succès du parti libéral réside dans sa fidélité à ses objectifs. Pour certains partis, cette vérité est difficile à comprendre parce qu'ils ont peine à rester fidèles à leurs propres chefs et à leurs propres programmes. Bien des gens, surtout au sein des autres partis politiques, semblaient trouver un peu mystérieuses les victoires répétées de M. King, comme s'il eût gagné les élections à la façon d'un prestidigitateur qui tire des lapins d'un chapeau. Une explication de ce genre est une insulte à l'intelligence et au jugement des Canadiens. Les gens se rangaient du côté de M. King précisément parce qu'il se rangeait du côté du peuple. Il y a plus, M. King a inculqué l'esprit de corps au parti libéral. Nous, libéraux, n'avons jamais aimé les partis ou les gouvernements dominés par un seul homme; la population canadienne non plus.

Les membres des gouvernements libéraux ayant toujours travaillé de concert, le parti libéral a pu attirer vers la vie publique des hommes d'une compétence remarquable, désireux de servir leur pays au Parlement comme au sein du Gouvernement. Songez aux hommes supérieurs qui ont fait partie des cabinets de M. King de 1921 à 1948. Quand j'ai assumé la direction du parti, nous avions un excellent groupe de ministres. Trois nouveaux membres du cabinet ont été assermentés depuis le mois d'août. Vous les avez vus et entendus ce soir. Tous trois sont des hommes d'une compétence exceptionnelle qui s'étaient déjà acquis une belle réputation dans d'autres domaines. Tous trois avaient occupé des postes importants. Le fait qu'ils ont accepté de faire partie du cabinet démontre à l'évidence l'attrait puissant qu'exerce aujourd'hui le libéralisme. Chacun d'eux a renforcé une équipe déjà forte.

Un gouvernement de vieillards fatigués

Le parti libéral a remporté trois élections générales depuis l'été de 1935. Comme nos adversaires n'ont pas beaucoup d'autres sujets de critique, ils se plaisent à dire qu'un gouvernement au pouvoir depuis si longtemps est fatigué et épuisé, et qu'un changement s'impose. Vous n'avez pas oublié, j'en suis sûr, que les républicains ont dit la même chose aux Etats-Unis. Or, il n'est pas vrai que les gouvernements doivent nécessairement vieillir, et le nôtre n'a certainement pas vieilli. Regardez-nous. Nous ne compterons jamais dans nos rangs assez de vieillards fatigués comme C. D. Howe et Jimmy Gardiner, les deux seuls de nos collègues qui font partie du cabinet depuis 1935. Aucun gouvernement canadien n'a jamais si bien réussi à attirer de jeunes hommes de talent. Et combien d'entre nous on songé que dix nouveaux ministres sont entrés dans le cabinet depuis quatre ans! Nous avons aussi acquis beaucoup d'expérience dans la solution de problèmes épineux, et nous mettons toute cette expérience au service de notre pays.

Le juste milieu, attitude du parti libéral

A mon sens, le parti libéral présente la plus heureuse combinaison d'expérience mûrie et de jeunes énergies. La plupart des Canadiens ne veulent pas du socialisme, mais ils ne veulent pas non plus le retour à la réaction. L'autre jour la "Gazette" de Montréal publiait un éditorial sur le conservatisme progressiste. Ce vieux journal déclarait que le parti conservateur (et je cite textuellement) "n'offrait rien de nouveau". Or, la "Gazette" s'exprime assurément en connaissance de cause. Les libéraux savent que, pour être progressistes, il faut faire beaucoup plus qu'ajouter simplement le mot "progressiste" au nom du parti. Ce qui fait l'attrait du parti libéral, c'est qu'il est disposé à recourir à la puissance de l'Etat pour assurer à la population une plus grande égalité d'avantages, et pour protéger le public contre l'exploitation par des groupes égoïstes, sans pour cela transformer l'Etat en un instrument d'exploitation. Tant que notre parti maintiendra cette attitude, tant qu'il la proclamera partout où elle peut être entendue et comprise, les libéraux pourront envisager avec confiance un appel au peuple.

Les réalisations du parti libéral

Nos réalisations, voilà une autre raison pour laquelle nous, libéraux,

(Suite 2e page, 3e col.)

L'entente sur le blé ne serait pas facile

WASHINGTON, 25 (A.P.) — Le secrétariat d'Etat rapporte que les Etats-Unis s'attendent d'avoir "de sérieuses difficultés" à surmonter pour rédiger une nouvelle entente internationale sur le blé. La troisième conférence internationale du blé, qui commencera ses assises demain après-midi, a pour but de conclure une entente qui stabilisera le marché mondial du blé.

Cependant, l'abondante récolte de blé de l'année dernière et les perspectives d'un surplus considérable de grain cette année ont donné naissance aux rapports voulant que les pays importateurs seront extrêmement prudents et ne concluront que des marchés à prix réduit.

Les experts du gouvernement dans le domaine du grain croient que la plupart des pays ne voudront pas donner plus que $1.50 le boisseau. Le prix actuel du blé sur le marché de Kansas City est de $2.20 et plus, le boisseau.

Ils ne croient pas que les Etats-Unis concluent un marché à moins de $2 le boisseau.

L'accord du blé de 1947 prévoyait un maximum de $2 et un minimum de $1.50 pour la première année, et stipulait que le minimum devait subir une gradation descendante jusqu'à concurrence de $1.10 à la cinquième année.

Le secrétaire à l'Agriculture, Charles Brannan, chef de la délégation américaine, a déclaré récemment qu'on étudierait la possibilité d'augmenter le maximum de $2 à cause de la hausse du coût de production au cours de la dernière année.

Les 62 membres des Nations-Unies ont été invités à participer à la Conférence. Quarante-huit ont promis qu'ils seraient présents à venir jusqu'ici.

Pour la première fois, les cinq plus grands producteurs de blé au monde — le Canada, la Russie, l'Argentine, l'Australie et les Etats-Unis — étudieront le problème ensemble.

Octrois fédéraux à deux hôpitaux de Montréal

OTTAWA, 25 (C.P.) — Le ministère de la Santé a annoncé ce soir que deux hôpitaux de Montréal s'étaient qualifiés pour l'obtention d'une assistance financière au montant de plus de $737,000 aux termes du programme de construction d'hôpitaux du gouvernement fédéral.

Un octroi de $564,000 ira au sanatorium St-Joseph, dirigé par les Rév. Soeurs de la Merci de Montréal. L'hôpital Saint-Joseph pour convalescents, dirigé par les Oblates Franciscaines de Saint-Joseph, recevra pour sa part $173,599.

Le projet de Mart rue Berri

Nouvelles taxes prévues par M. Houde à Montréal

Selon le maire Camillien Houde, le contribuable montréalais devra faire face à de nouvelles taxes sous peu. Il en a assuré hier soir les membres de l'Est Central Commercial, Inc., réunis au Club Canadien à l'occasion de leur dîner et de leur assemblée annuels.

M. Houde a abordé les problèmes municipaux en homme d'affaires, regrettant de ne plus, comme "ce fut le cas déjà, pouvoir régler lui-même rapidement leurs problèmes". Il ajoute cependant qu'il "continue d'espérer" ce retour à ses anciens pouvoirs.

En rapport avec ces mêmes problèmes, M. Houde ajoute qu'il a visité bien des gens, qui ne l'ont pas reçu nécessairement par amour. Il rappelle que Napoléon, dans relations humaines, maniait trois armes : l'intérêt, la crainte, l'amour. "J'en emploie deux", a-t-il remarqué, "mais je ne dirai pas lesquelles!" D'aucuns croient que le maire faisait allusion à son alliance avec l'hon. Maurice Duplessis...

Et le Mart ?

M. René LaSalle, président de l'Association, avait déclaré auparavant sur le sujet du mart, pour lequel les organisateurs visent ce fameux terrain de la rue Berri:" Cette année encore, nous avons labouré le terrain de la rue Berri, et nous l'avons ensemencé. Voilà que quelques pousses se montraient la tête. On me dit qu'elle ont été écrasées par des autobus..."

(Suite 2e page, 6e col.)

La Commission attend le rapport des Etudes

Tout est rentré dans l'ordre, à la Commission des écoles catholiques de Montréal — la grève des instituteurs est en passe de devenir un "mauvais souvenir" et la solution durable, à laquelle se sont attachées des personnes qui ont à coeur le bien de l'enseignement et de nos enfants, semble de plus en plus sur le point de se concrétiser.

Hier, tant à l'Alliance qu'à la Commission scolaire, on a rapporté que tout était rentré dans l'ordre et que les cours avaient repris leur cours normal.

Pour les enfants

L'Ecole des Parents du Québec, dans une déclaration que nous reproduisons plus loin annonce qu'il n'y aura pas de sanctions contre les enfants qui étaient rentrés en classe, hier. C'est une bonne nouvelle pour les parents.

Quant à la question de sanctions possibles contre les instituteurs, la commission s'étant réservé le droit de sévir, on a officiellement rapporté, hier après-midi, que "les commissaires attendaient le rapport de la direction supérieure des études sur tous les incidents qui ont marqué la grève". Cependant, l'application du droit de sanction contre ceux qui auraient pu déplaire dans leur conduite à la haute administration de la commission scolaire est de plus en plus improbable. On peut même dire avec certitude que la non-sanction reste le principe du règlement satisfaisant et durable de la situation qui a conduit les instituteurs à poser le geste de la grève.

Cette "entente secrète"

Quant à cette rumeur d'une "entente secrète" entre les parties en cause, — véhiculée hier dans l'opinion publique, — elle est niée péremptoirement par les parties en cause, et avec de bonnes raisons à l'appui. Personne n'a nié toutefois jusqu'ici que des conditions, à la faveur des médiations successives, des interventions opportunes, dont celle de Son Excellence Mgr l'Archevêque (qui était proportionnée au danger que courait la stabilité de l'enseignement, la sécurité morale de nos enfants), se soient établies qui permettent aux parties de sortir de cette embarrassante situation avec tout honneur sauf. "Et ces conditions doivent exister", déclare un observateur.

M. Guindon à la radio

Hier après-midi, M. Léo Guindon, président de l'Alliance, a annoncé qu'il exposerait à la radio, ce soir, (7 heures 30 p.m., CKAC) les causes qui ont déterminé les professeurs à revenir à leurs classes. Et l'on a rapporté que les commissaires se réuniraient, jeudi après-midi, vraisemblablement pour étudier la situation.

L'Ecole des Parents

De l'Ecole des parents, nous est parvenue, par le courrier, hier soir, la déclaration suivante :

"L'Ecole des Parents du Québec s'est engagée dimanche soir, le 23 janvier, à rencontrer les membres de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal aussitôt le retour en classe, pour demander au nom des parents que l'on traite les instituteurs aussi généreusement que des instituteurs catholiques peuvent être traités par l'autorité catholique.

"L'Ecole des Parents du Québec a promis de plus qu'elle continuerait ses efforts en faveur des instituteurs et des enfants après que la grève serait terminée.

"Dès lundi matin, le Bureau de Direction de l'Ecole des Parents du Québec envoyait une délégation auprès de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal pour l'informer des engagements qu'elle avait pris.

"L'Ecole des Parents du Québec peut annoncer dès maintenant qu'il n'y aura pas de sanctions contre les enfants qui seront rentrés en classe le 25 courant.

"L'Ecole continue et continuera ses démarches et ses efforts dans le sens des autres engagements qu'elle a pris."

Réponse de la Russie au programme des E.-U.

MOSCOU, 25 (A.P.) — Le nouveau Conseil économique d'assistance mutuelle organisé par la Russie soviétique et cinq nations voisines est considéré par les diplomates étrangers comme la réponse de l'Est au programme de rétablissement de l'Europe occidentale.

La Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Pologne et la Roumanie se sont joints à la Russie pour former ce Conseil lors d'une conférence à Moscou au début du mois.

On a annoncé, aujourd'hui, la formation de ce Conseil qui se propose le but suivant: "L'échange d'idées dans le domaine économique, l'assistance technique mutuelle et une mutuelle assistance en ce qui concerne les matières premières, les denrées, la machinerie, l'équipement, etc..."

La Russie, grâce à ses vastes ressources, sera évidemment le pays prédominant au Conseil.

(Cependant, rien n'indique que la Russie ait l'intention d'aider financièrement ses associées comme les Etats-Unis ont fait en envoyant des dollars à l'Europe occidentale pour accélérer le rétablissement. Les membres du bloc soviétique sont liés depuis la fin de la guerre par des ententes commerciales. Le Cominform, groupe politique communiste, demande l'établissement d'un tel Conseil depuis le mois d'octobre, 1947. Les diplomates britanniques ne croient pas que cette entente apporte des changements importants dans la politique commerciale des pays de l'Europe de l'est).

On a annoncé que les autres pays d'Europe qui approuvent les principes de cette entente et qui désirent participer à une large coopération économique avec les pays plus haut mentionnés seront les bienvenus.

Dans l'exposé des principes du Conseil, une des plus importantes déclarations est à l'effet que les Etats-Unis, l'Angleterre et "certains autres pays de l'Europe occidentale" tentent de boycotter le commerce du bloc soviétique.

Une autre veut que le plan Marshall attente à la souveraineté des Etats.

On n'a pas dit si les pays participant au plan Marshall seront refusés au sein du Conseil. Mais il est évident que tout pays qui voudra se joindre au Conseil devra renoncer à l'aide du plan Marshall.

Varsovie songe à revendiquer les trésors gardés au Canada

Réélu pour un sixième terme



Le Dr C.-A. Kirkland, député de Jacques Cartier à l'Assemblée Législative, réélu hier par acclamation maire de Ville St-Pierre, pour un sixième terme. Ont été réélus avec lui, par acclamation, cinq des six conseillers, pour les cinq premiers sièges. Ce sont: MM. Richard Scott, Joseph Laurendeau, Donat Boyer, Lucien Rochon, J. Fournier. Au siège No 6, le conseiller sortant, M. George Towstuck, est appuyé en bloc par le conseil réélu contre son adversaire, M. David Gowans.

VARSOVIE, 25 (Reuter) — Les trésors artistiques polonais, d'une valeur inestimable, qui furent transférés par contrebande d'Europe au Canada en 1940, afin de les soustraire aux Allemands, peuvent bientôt devenir le centre d'un conflit légal international.

Ces reliques d'un passé artistique, que la Pologne avait déjà perdus au cours de son histoire, sont considérés ici comme étant gardés sous surveillance dans la province de Québec. N'ayant pas réussi, après deux ans de négociations, à rentrer en possession des trésors, les autorités de Varsovie songeraient maintenant à en appeler à quelque agence mondiale, comme la Cour internationale de justice. Ces trésors comprennent quelques tapisseries de Gobelin, une bible de Gutemberg, et plusieurs caisses contenant des vêtements ornés de bijoux, des calices et autres articles religieux et royaux datant de siècles passés.

Double opposition

A Varsovie, les Polonais disent que leurs adversaires politiques, adhérents du gouvernement polonais de guerre formé à Londres s'opposent à ce que les trésors artistiques soient retournés en Pologne et commettent ainsi ce qu'ils qualifient de "crime contre la culture polonaise."

Mais l'on croit en outre ici que le puissant sentiment catholique romain qui oppose le Canada aux pays communistes de l'est de l'Europe peut contribuer aussi à retarder le retour des trésors.

Des tentatives pour faire transférer les inestimables reliques artistiques du Canada au château royal de Wawel, à Cracovie, dans le sud de la Pologne, ont été entreprises dès 1945, lorsque le gouvernement polonais a été reconnu officiellement par le Canada.

Au Sénat



M. Gordon Fogo, président de la Fédération libérale nationale, dont le premier ministre, le t. h. Lou's St-Laurent, vient d'annoncer la nomination au Sénat, au début de l'allocution qu'il a prononcée au banquet du conseil consultatif de la Fédération, à Ottawa.

● ● ● Débuts magnifiques de M....

(Suite de la troisième page)

ne paie qu'à partir de $50,000 et ici on taxe la succession à commencer de $20,000. La taxe de vente, qui a rapporté plus de 24 millions en 1947-1948, coûte $8 par tête à Montréal par année; c'est $40 par famille moyenne; c'est trop cher.

L'éducation

"Il y a deux problèmes d'importance primordiale à régler", dit M. Marler: "la construction de nouvelles écoles ou l'agrandissement de celles qui existent; les salaires des instituteurs, (mouvements divers). Les commissions scolaires ont emprunté un million en '46, 4 en '47 et, à la veille des élections, 14 en '48.

A Montréal, aucune nouvelle école n'a été construite depuis 1939; il y a un besoin urgent de constructions.

"Quant à la question des salaires des instituteurs", dit M. Marler et toutes les oreilles se tendent, "nous ne pouvons plus en différer le règlement sans compromettre gravement l'avenir de cette profession et sans nous exposer plus tard à une pénurie de professeurs. Je sais que des rajustement ont été faits mais l'instituteur est dans la même situation que s'il n'y en avait pas eu à cause de la hausse du coût de la vie et il se demande s'il a eu raison de choisir cette carrière. On dit que les commissions scolaires n'ont pas d'argent. Il faut tenir compte de l'ensemble de la situation scolaire et se rappeler que le gouvernement a créé un fonds éducationnel qui, en 47-48, a atteint près de 20 millions. Or, pour payer l'intérêt et l'amortissement sur les dettes qu'il a assumées, le gouvernement a suffisamment de $6,500,000 par année.

Pour maintenir l'équilibre dans leurs budgets, il faut que le gouvernement accorde des octrois aux commissions scolaires: les disponibilités du fonds éducationnel lui permettent d'être généreux".

L'assistance publique

Le chef de l'opposition regrette que la loi de l'assistance publique, oeuvre splendide du gouvernement Taschereau, n'ait pas été améliorée par le régime actuel. Le principe de la loi est que le gouvernement, la municipalité et l'hôpital paient chacun un tiers du coût de l'hospitalisation. Le gouvernement paie $2, la municipalité $2, mais comme les frais s'élèvent à $9 dans les grands hôpitaux, ces derniers accusent des déficits: l'an dernier, à Montréal, de plus de cent mille à plus de deux cent cinquante mille piastres.

L'agriculture

M. Marler considère que le plus important des problèmes agricoles, c'est la recherche de nouvelles cultures et de nouvelles variétés. Malgré l'opposition des députés de l'U.N., le gouvernement Godbout a instauré dans la province la culture de la betterave à sucre. A ces mots, on entend des rires à droite. "Ne riez pas", dit M. Marler. "On prévoit que dans un an tout au plus, la raffinerie de St-Hilaire, que l'U.N. voulait fermer tout en achetant la production des cultivateurs à un prix avantageux, n'opérera plus à perte".

M. LABBE (Avec un rire sonore). — "Ah. Ah Ah".

M. MARLER. — "Ne riez pas. Et ceci est maintenant le rendement de l'usine à la moitié seulement de son rendement maximum. Preuve que l'initiative du gouvernement Godbout était féconde. Les recherches en agriculture sont urgentes. Pourquoi n'a-t-on pas parachevé les travaux de drainage et d'irrigation du gouvernement Godbout dans Châteauguay, Napierville, St-Jean, où des jardins maraîchers pourraient surgir, à côté du marché de Montréal ?"

La dictature

Le chef de l'Opposition établit que de 1945 à 1948, le gouvernement a fait des dépenses capitales de 78 millions sans demander de soumissions publiques. "On a construit", dit-il, "500 ponts sans soumissions publiques. C'est sans doute un arrangement qui favorise parfaitement les amis du gouvernement; c'est un arrangement splendide pour l'accumulation de fonds électoraux mais ce n'est pas de la démocratie. On accorde des octrois en exigeant que pour toute entreprise l'architecte, l'ingénieur, l'entrepreneur soient choisis par le gouvernement; malheur à l'infortuné détenteur d'un permis quelconque qui serait assez mal avisé pour critiquer le gouvernement: ce n'est pas de la démocratie..."

Ici, M. Marler parle des méthodes électorales (passage cité plus haut). "Ces méthodes faussent la signification du vote", dit-il, et il conclut.

Valeurs spirituelles

L'asservissement des obligations les plus strictes de l'administration et du gouvernement d'une province aux intérêts d'un parti est immoral", dit M. Marler. "Il contribue à saper le prestige de ses valeurs spirituelles qui devraient inspirer notre vie collective comme notre vie personnelle. Ce serait une indélicatesse de ma part de mêler cette grande question des valeurs spirituelles à nos débats parlementaires. Il est nécessaire cependant de rappeler qu'elles doivent rester la commune mesure de nos décisions et que c'est en regard de ces principes permanents que notre politique doit être élaborée. Le discours du Trône rendait un juste hommage à quelques-uns dt ces principes et, sur ce point, nous sommes dans les mêmes sentiments que le gouvernement. Il faisait aussi mention des avantages de la liberté d'initiative en matière économique, c'est-à-dire en somme de l'entreprise privée. Le parti libéral n'a pas besoin de se mettre à la remorque des autres partis dans cette question de l'entreprise privée. Les origines modernes du libéralisme se confondent avec la naissance du grand mouvement économique qui a favorisé l'expansion de la liberté d'entreprise. Nous sommes traditionnellement les défenseurs les plus éclairés de la liberté d'initiative. C'est pour servir l'intérêt général que nous avons été élus, pour travailler au bien commun. Toutes les mesures qui seront présentées dans cet esprit par le gouvernement recevront notre appel. C'est de cette façon que nous nous proposons de collaborer avec le gouvernement. Nos responsabilités sont d'autant plus lourdes que nous sommes très peu nombreux à les porter. Mais le nombre n'est pas la raison et la force n'est pas un argument. Un seul motif nous guidera: l'intérêt public". (Appl. à gauche)

Réplique de M. Duplessis

Le premier ministre coupe court aux compliments et il se tourne vers M. Marler: "Avec des méthodes qui ne sont pas les siennes, dit-il, le chef de l'opposition a été contradictoire dans la première partie de son discours et il a fait de l'histoire inexacte dans la seconde. Il a dit qu'en 1927, il n'y avait que 9 députés dans l'opposition. Il y en avait 10. C'est le nombre de ceux qui ont sauvé Sodome. Aujourd'hui, il y en a 8, un de plus que les péchés capitaux. Je suis prêt à collaborer avec le chef de l'opposition, mais pourquoi nous reprocher d'imiter la politique fiscale d'Ontario et nous dire ensuite que nous devons copier sa politique minière ? Il a exprimé des sentiments très corrects en dénonçant le communisme, mais c'est nous qui avons été les premiers ennemis du communisme. La logique serait de dire à ses amis de ne pas envoyer d'ambassadeurs dans les pays communistes et d'en envoyer un au Vatican. Il a parlé des Caisses populaires, en oubliant de dire que nous les avons encouragées en empruntant 3 millions.

D'accord enfin !

"Je partage ses opinions en matière de ressources naturelles, continue M. Duplessis. Quant à la politique d'embargo sur l'exportation du bois, votée en 1910, elle avait été préconisée par le père d'un de nos ministres (M. Sauvé), Bourassa et Lavergne. Nous allons avoir une raffinerie à Sorel pour le titanium et nous en aurons une autre dans le Nouveau-Québec. Nous avons dépensé 3 millions pour ouvrir la région de Chibougamau au Lac St-Jean et au Saguenay.

Les instituteurs

"Le problème scolaire a été agravé par 50 ans de manque de prévision", continue le P.M. "Je ne dis pas cela pour faire de la peine. On a permis des dépenses trop considérables. Le gouvernement n'est pas un créateur. La création est un fait divin. L'homme public ne fait pas son devoir qui fait de la surenchère politique, basée sur des histoires de Santa Claus. L'administration d'un pays se fait au moyen d'impôts. Ce n'est pas le devoir de l'opposition d'ouvrir des appétits. Nous avons pris les commissions scolaires aux portes de la faillite. Nous avons remis notre système scolaire sur des bases financières solides. Nous avons donné à Montréal 91 millions de l'argent du peuple; augmenté les salaires des instituteurs de 6 millions; augmenté les salaires des institutrices à $600. Les amis des éducateurs, c'est l'Union Nationale. Pourquoi faire de la politique avec cette question ? Nous ne pouvons payer un sou de plus que ce que nous avons le moyen de payer. L'instituteur a une place permanente, guerre ou pas guerre, dépression ou pas dépression. Il jouit d'une sécurité incomparable. Il a 193 jours d'ouvrage par année, moins de 7 mois. Nous ne sommes pas pour ruiner la province.

Les bons chemins

"Je regrette", continue M. Duplessis, "Que le chef de l'opposition homme intelligent, ait parlé de voirie. (M. Marler avait dit que l'éducation était plus importante que la voirie) s'il n'y avait pas de chemins, comment les enfants se rendraient-ils à l'école? un gouvernement qui négligerait la voirie serait criminellement coupable. Le tourisme est une industrie payante. Il ne serait pas juste d'employer à autre chose que la voirie l'argent payé par les automobilistes".

L'olitique de l'U.N.

Après avoir rappelé que le gouvernement paie l'entretien des aliénés, l'hospitalisation des indigents, M. Duplessis déclare que M. Marler insulte le peuple en parlant de corruption électorale (M. Marler sourit); il affirme que ses "souffleurs" veulent lui nuire avec cela. Il dit que le chef de l'opposition aurait dû attendre le débat sur le budget pour prononcer certaines parties de son discours qu'il a trouvé long. Enfin, il expose la politique de son gouvernement: contre le paternalisme d'état; pour l'entreprise privée, qui est l'agriculture, la colonisation, etc.; contre l'étalisation, qui est despotique, tyrannique; pour l'agriculture, base de notre économie, banque nationale de nos traditions religieuses et nationales; pour la décentralisation; pour la santé publique, morale et intellectuelle en continuant la lutte au communisme "On nous a demandé des privilèges pour des diplomates étrangers", dit M. Duplessis. "Nous avons répondu que nous ne donnerions aucun privilège à Staline et à ses satellites".

La route de Chicoutimi

Le P.M. continue l'énumération de sa politique: encouragement à la petite industrie; utilisation rationnelle de nos richesses forestières; protection à nos pêcheries sportives; saine coopération entre le capital et le travail et suggestions polies et constructives pour sauvegarder les droits des deux.

Voirie progressive

"Nous sommes heureux de voir", s'écrie M. Duplessis, dans un mouvement oratoire, "que les amis et les adversaires veulent que la route de Chicoutimi soit ouverte l'hiver comme l'été. Un hommage a été rendu à la compétence et à la vision du ministre de la Voirie par le N.Y. Times, qui a dit que c'était une merveilleuse construction. La route de Chicoutimi est le premier tronçon du chemin que traversera le Saguenay pour se rendre jusqu'à l'Ungava..."

Je tends la main

"Nous allions présenter une loi pour assurer la sécurité sur les routes", ajoute M. Duplessis en complétant sa politique, et il conclut: "La politique de l'Union Nationale, c'est de conserver intégralement les droits et les prérogatives qui nous appartiennent et que la Constitution canadienne ne fait que garantir. Les élections sont finies. Le peuple s'est prononcé. Nous avons un mandat clair, catégorique. C'est le devoir de la population de collaborer avec les élus du peuple. C'est le devoir de l'opposition de collaborer. Nous sommes prêts à collaborer avec tous les esprits de bonne foi qui réalisent que nous sommes à la croisée des chemins. Les savants de l'univers nous ont donné l'âge atomique mais il n'y a rien de neuf sous la calotte des cieux. Au début de cet âge atomique, créons la grande force de la coopération afin que ce coin de terre devienne le plus riche et le plus beau d'Amérique. Je tends la main à tous pour que cette législature produise à cette fin des oeuvres fécondes." (Appl. à droite)

M. René Chaloult propose l'ajournement du débat et la Chambre s'ajourne à demain.

Bulletin météorologique

Pronostics pour les différentes régions climatériques de la province suivant le rapport du bureau fédéral de météorologie émis à l'aéroport de Dorval, à 11 h. p.m.:

Régions de Montréal et d'Ottawa: Couvert avec neige dans la soirée. Peu de changement dans la température avec vents du nord-est de 15 milles et un maximum de 15.

MESSES ANNIVERSAIRES

ANDRE. — Vendredi le 28 courant, seront célébrées à 7.30 A.M. en les églises St-Eusèbe de Vercelli et Ste-Madeleine Sophie, une grand-messe pour le repos de l'âme de M. Léopold André, recommandées par son épouse Mme Gabrielle Bricault André.

● ● ● Des élections générales dans un...

(Suite de la 1ère page)

avons joui pendant si longtemps de la confiance des Canadiens. Les actes sont plus éloquents que les paroles. Les réalisations valent mieux que les promesses. La population appuiera un parti qui s'occupe activement de résoudre nos problèmes plutôt que des partis qui recherchent le pouvoir à tout prix, surtout en faisant des promesses qu'ils ne peuvent tenir.

Nous, libéraux, y avons toujours regardé à deux fois avant de faire des promesses, et surtout nous avons toujours pris soin de remplir celles que nous avions faites. Que de fois n'a-t-on pas entendu dire: "Pourquoi, libéraux ne nous renseignez-vous pas sur vos réalisations? Pourquoi ne vous en vantez-vous pas?" J'espère qu'à partir de ce soir, vous vous mettrez tous à en parler. Laissez-moi vous rappeler quelques réalisations libérales. Je le fais, non pas pour démontrer qu'en ce moment tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais afin que nous nous rendions compte de ce que peuvent accomplir des gouvernements libéraux. Nous ne saurions nous permettre de nous reposer sur nos lauriers, au contraire. Je sais qu'il reste beaucoup à faire. Mais je n'en prétends pas moins que nous, libéraux, avons à notre actif de grandes réalisations, qui nous montrent la route à suivre qui assurent aux Canadiens plus de bonheur et plus de sécurité. Elles démontrent ce que nous avons accompli, signalent ce que nous pouvons accomplir et indiquent la voie dans laquelle nous sommes engagés.

Au cours de la campagne de 1945 nous, libéraux, nous sommes engagés à faire tout ce que nous pouvions pour maintenir le niveau élevé de l'embauchage et du revenu national. Nous n'y avons pas trop mal réussi. Jamais le Canada n'a été plus prospère qu'il ne l'est aujourd'hui. Jamais en temps de paix plus de Canadiens n'ont été au travail, jamais les traitements et les salaires n'ont été plus élevés. Notre revenu national a atteint son plus haut niveau. La production et les immobilisations industrielles se poursuivent à un rythme sans précédent.

Si le pays n'était pas prospère, on en blâmerait à coup sûr le gouvernement. Or, il n'existe aucun doute que nos programmes ont grandement concouru à l'heureuse situation dans laquelle se trouvent actuellement la plupart des Canadiens.

Qu'avons-nous accompli dans le domaine de la sécurité sociale et dans celui du logement? Ce sont des administrations libérales qui ont inauguré les allocations familiales, l'assurance-chômage, la pension de vieillesse, la pension aux aveugles, les prix minimums des produits de la terre et de la pêche et les subventions en matière de santé. Chaque année depuis la guerre, le nombre de maisons construites au Canada a constitué un nouveau record. En 1948, non seulement avons-nous construit plus d'habitations que jamais, mais nous en avons aménagé plus que tout autre pays, compte tenu de la population. A cause même de l'ère de prospérité que nous traversons, la demande de maisons continue de dépasser l'offre.

Comment avons-nous traité nos anciens combattants? Nous les avons démobilisés rapidement; nous leur avons versé d'importantes allocations pour les aider à s'établir sur la terre, dans la pêche ou dans les affaires, à terminer leurs études, à s'acheter des outils et des meubles, ou à construire une maison. Les mutilés et les estropiés, les personnes à la charge de ceux qui ne sont pas revenus, ont reçu des pensions et des allocations plus généreuses que partout ailleurs. Bref, notre programme visant les anciens combattants — notre Charte des anciens combattants — est reconnue la meilleure au monde.

Je n'ai point à signaler à une réunion de libéraux combien le commerce influe sur notre niveau général de prospérité. Or, qu'avons-nous accompli à l'égard du commerce? Le Canada a joué un rôle important dans les négociations préalables à l'accord général sur le tarif douanier et le commerce et à la charte de l'Organisation internationale du commerce. Nous avons accordé de forts crédits en vue d'aider les pays dévastés par la guerre à continuer d'acheter des marchandises canadiennes. Je suis heureux d'ajouter que jusqu'ici chaque acompte en remboursement de ces prêts a été versé à l'échéance. Le Canada occupe le troisième rang parmi tous les pays du monde au point de vue du commerce extérieur, et le premier quant au commerce par tête. Nous sommes les meilleurs clients des Etats-Unis. Comme nous achetons d'eux plus qu'ils n'achètent de nous, il nous a fallu l'an dernier imposer des restrictions au fins de sauvegarder nos avoirs en dollars américains. Le programme de conservation des dollars américains ont doublé en un an, et nombre de restrictions d'urgence sont déjà disparues. Nous continuerons de protéger nos marchés et d'amplifier notre commerce.

Nous avons tous lieu d'être fiers du passé des libéraux. Vous le connaissez tous passablement bien. Un point, cependant, me préoccupe: les membres du parti, de même que les citoyens du pays sont-ils tous aussi bien renseignés sur les services que les administrations libérales ont rendus au Canada? J'en doute. C'est peut-être notre faute. Ne devrions-nous pas nous mettre à parler beaucoup plus de nos réalisations? Si les libéraux n'avaient pamais perdu une occasion de se faire valoir, nous aurions probablement gagné toutes les élections complémentaires, au lieu de huit seulement.

Sachons affronter la critique quand ça va mal; on nous reproche ceci ou cela; mais n'avons-nous pas le droit, quant tout va bien lorsque les mesures que nous avons prises donnent des résultats satisfaisants pour tous, d'en revendiquer le mérite? Plus de libéraux devraient passer plus de temps à faire savoir à plus de gens ce que nous avons accompli. Le temps serait mal choisi de pécher par excès de modestie.

Programme de l'avenir

Notre passé est honorable. Aucun gouvernement n'a fait mieux que nous. En sondant l'avenir des partis politiques, on peut mieux les juger d'après leur conduite passée que par leurs déclarations de ce qu'ils feraient s'ils étaient à même d'administrer le pays. Toutefois, nous ne saurions nous contenter de rappeler ce que nous avons accompli dans le passé. Il nous faut toujours songer à l'avenir.

Tout comme d'autres pays, le Canada traverse une période difficile et critique de l'histoire. Plusieurs graves problèmes internationaux et nationaux se posent aujourd'hui pour lui comme pour les autres pays.

Le parti libéral a élaboré un vaste programme répondant aux besoins de toute la population. La politique libérale a été définie, dans ses grandes lignes, au congrès d'août dernier. Partout au Canada, les libéraux devraient avoir sous les yeux les résolutions qu'on y a adoptées. Notre programme a pour objet de préserver l'unité nationale, d'assurer la sécurité à la nation et aux particuliers et de faire respecter la liberté tant du pays que de ses citoyens. Notre but est de servir les Canadiens de toutes les classes et de toutes les croyances et de veiller aux intérêts de tous les citoyens de chacune des provinces et de chacune des régions de notre immense pays.

Nous savons tous cependant que, si le monde devait être entraîné dans une nouvelle guerre, les projets d'avenir aboutiraient à peu de chose. Nous avions espéré que les Nations-Unies seraient en mesure d'assurer la paix. Nous avons encore espoir qu'un jour, non seulement le Canada, mais le monde entier connaîtra la paix. Et nous sommes bien décidés à continuer d'accorder notre appui à l'Organisation des Nations-Unies, dont le but est d'assurer la paix et la sécurité et de favoriser le bien-être de l'humanité.

Malheureusement, malgré de nombreuses et utiles réalisations l'Organisation des Nations-Unies n'a pas réussi à dissiper la menace d'une troisième guerre. Notre population veut, avant tout, la paix. Et je crois que c'est aussi le désir de la plupart des hommes dans tous les autres pays. La principale menace à la paix qui nous préoccupe, c'est celle qui nous vient des manoeuvres subversives du communisme international. Aussi longtemps que les nations ne seront pas prêtes à s'unir pour empêcher la guerre, le peuple canadien n'a pas d'autre choix que de réaliser une alliance avec les nations dont les gouvernements désirent sincèrement la paix afin de faire front commun contre le péril communiste.

Voilà pourquoi nous nous efforçons maintenant de réaliser une alliance des pays de l'Atlantique-Nord. Ce projet de pacte de sécurité ne s'inspire pas d'idées belliqueuses, mais vise à prévenir la guerre en démontrant aux agresseurs possibles qu'ils ne peuvent espérer sortir victorieux d'un conflit qu'ils pourraient déclencher.

Les principales préoccupations du parti libéral se ramènent à deux. Dans le domaine international nous cherchons, avec d'autres nations, à établir la paix et la sécurité. Sur le plan national, nous nous efforçons d'assurer à tous les Canadiens la prospérité et la sécurité sociale.

Organisation du parti

Nous pouvons nous attendre que, dans un avenir prochain, il y ait des élections générales. La durée légale de la présente législature expirera vers le milieu de l'année 1950. Lors de la prochaine campagne électorale, le Gouvernement exposera en détail le programme qu'il entend soumettre à l'approbation du pays. Il indiquera la façon de voir du Gouvernement au point de vue emploi, commerce, sécurité sociale et nationale, et autres questions. Ce programme s'inspirera des résolutions qui ont été adoptées au congrès du mois d'août dernier et des principes libéraux fondamentaux, mais il sera adapté aux besoins de l'heure.

Le parti libéral mérite la confiance à cause de ses actes, de son programme et de son attitude. Il l'obtiendra grâce à une organisation dynamique et efficace. L'avenir du parti libéral dépend de ce que chacun de ses membres accomplira pour seconder notre organisation et faire connaître notre programme, et cette remarque s'applique tant aux membres du Conseil Privé et aux députés fédéraux qu'aux simples partisans.

Comme chef du parti, je dis: unissons désormais nos efforts pour perfectionner notre organisation. Notre programme d'action d'ici deux mois devrait consister dans le choix de bons candidats dans chaque comté où l'on n'en a pas encore choisi. Il faut mettre au point l'organisation dans chaque comté. Nous devrions avoir des organisateurs pour chaque bureau de scrutin. Dans chaque comté, organisons des réunions et des émissions radiophoniques pour intéresser les gens et les gagner à notre cause. Nous, libéraux, en avons long à dire et nous pouvons nous targuer de nombreuses réalisations. mettons-nous à l'oeuvre !

Vous savez tous que je n'ai pas moi-même recherché une carrière politique. Vous savez aussi, la plupart d'entre vous, que si j'y ai pris racine, c'est que vous, libéraux, avez semblé vouloir que j'y reste. Qui donc n'eût été fier de l'honneur que m'a conféré le parti libéral le sept août dernier ? Je suis d'autant plus fratté d'avoir été désigné à la direction du parti, que c'est celui qui représente, et depuis longtemps, la majorité des Canadiens.

Encore que je n'aie pas recherché le poste de premier ministre du Canada, cet honneur des plus insignes m'est échu grâce à mes collègues du parti libéral. Il est certain que j'attache un grand prix au rôle de premier ministre. Qui donc serait insensible à pareil honneur ? Mais il n'est pas un libéral authentique qui ne priserait ce titre, non pas pour la puissance et l'honneur qu'il comporte, mais pour l'occasion qu'il donne de contribuer utilement au bien du Canada et des Canadiens, dans l'avenir comme aujourd'hui même. Je ne serais pas ici si je n'étais persuadé que la meilleure façon de servir notre pays, c'est la façon libérale.

Le libéralisme authentique est une foi, une foi militante ! Le parti libéral a toujours été et restera le parti du progrès. Ce progrès est fondé sur la compréhension et sur la collaboration, un progrès servi par des hommes de bonne volonté et non par des haines de race ou de classe. Comme tous les vrais libéraux, je fais confiance à l'intelligence et au bon sens du commun des mortels. Notre parti est le parti du peuple, et depuis les débuts du siècle, d'élections en élections, la population du Canada a reconnu cette vérité. Nous savons, nous, libéraux, et nous sommes fiers de le savoir, que notre parti politique est le seul qui peut obtenir, et conserver, l'appui de la majorité des Canadiens, de l'Atlantique au Pacifique.

Parce que nous avons toujours gardé au parti libéral son caractère national, nous avons pu contribuer puissamment à l'unité nationale. Or, l'unité nationale n'est pas une expression sonore et vide de sens; elle est le fondement essentiel de toute initiative efficace du gouvernement.

Au Canada, l'unité nationale pose un problème spécial. Depuis le temps ou notre pays a commencé à évoluer vers l'état de nation, la les deux grandes nationalités que l'histoire a placées côte à côte dans population trouve sa source dans la moitié supérieure de l'Amérique du Nord. Ces deux nationalités, nous les avons, et à demeure. Ce sont les éléments, les seuls, qui, avec les milliers de Canadiens d'autres extractions peuvent servir à constituer une grande nation canadienne.

Les cadres de notre nation ont été conçus par des hommes que caractérisaient l'ampleur des vues, la tolérance et la sagesse, et qui voulaient en faire une association dans laquelle les partenaires de langue anglaise et les partenaires de langue française conserveraient leur caractère fondamental, leur religion, leur langue et leur culture. L'unité nationale exige la reconnaissance pratique de cette association dans l'administration du pays. Nous, libéraux, avons toujours respecté cette association. Le grand idéal de ma vie publique est de laisser cette association plus ferme et plus sûre encore que je ne l'ai trouvée, car elle est la source et la vie même de l'unité canadienne.

Sous un gouvernement libéral, le Canada a joui de l'unité nécessaire en vue d'un apport essentiel à la victoire militaire. Unis, nous avons travaillé ferme à rétablir la paix dans le monde. Unis, nous nous efforçons d'assurer la sécurité aux Canadiens grâce à une union plus vaste des nations pacifiques.

L'unité nationale est et doit rester la pierre angulaire de notre politique. Mais l'unité signifie plus que l'absence de frictions. Elle dépend aussi de la réalisation d'un niveau de sécurité et de justice sociales qui fera comprendre à tout Canadien l'avantage qu'il y a pour lui et sa famille à être Canadiens.

J'ai exprimé ma détermination de travailler à réaliser l'unité aussi bien que la sécurité. La doctrine libérale comporte un troisième élément, — élément que nous tirons du nom même de notre parti, — celui de la Liberté. Ces trois vocables: l'unité, sécurité, liberté, ont été nos mots d'ordre à nous, libéraux, sous Laurier et sous Mackenzie King. Tels seront les mots d'ordre qui nous conduiront encore à la victoire et nous porteront à servir davantage le Canada et les Canadiens.

Conclusion

Le parti libéral est le seul, à mon sens, dont les mesures peuvent maintenir notre pays uni, fort et prospère. Mieux que tout autre parti, le parti libéral sauvegardera et accroîtra notre liberté, protégera les droits des nombreux groupes minoritaires dont se compose notre population, et préservera les prérogatives constitutionnelles dévolues à nos provinces. C'est aussi le seul parti qui puisse établir une norme vraiment nationale de sécurité sociale et de bien-être garantissant la plus grande mesure possible de justice sociale à tous les Canadiens.

Ces réalisations exigent plus qu'un simple acte de foi. Il y a des combats à livrer. Si nous acceptons le programme adopté par notre congrès, si nous consolidons et perfectionnons notre organisation, si nous nous appliquons à exposer, à expliquer et à défendre les gestes que nous avons posés et si nous nous efforçons de faire comprendre notre programme politique, le parti libéral conservera la confiance du peuple canadien. Le sentier que nous nous sommes tracé est, j'en suis convaincu, celui qu'il nous faudra suivre si nous voulons que le Canada devienne plus fort, si nous voulons que notre pays demeure digne membre de la collectivité mondiale, si nous tenons à accomplir la destinée qui nous appartient de droit. Je demande à tous les libéraux de faire leur part.

● ● ● Nouvelles taxes prévues par M. Houde...

(Suite de la 1ère page)

M. LaSalle parlait ainsi du projet, appuyé par son association, de construction d'un Mart, rue Berri, d'Ontario à Ste-Catherine. Renseignements pris, il appert qu'au moment où les organisateurs du Mart allaient mettre la main sur le terrain, l'hon. Alphonse Raymond, nouveau président de Provincial Transport, a proposé d'acquérir le terrain pour en faire un terminus d'autobus. De là les "pousses écrasées par des autobus". Il semble que la concurrence soit serrée entre les deux groupes. Un des organisateurs du Mart a même déclaré: "La politique provinciale joue là-dedans un rôle beaucoup plus important que vous ne sauriez croire".

Circulation et canalisation

Un des problèmes abordés par le maire et l'association, celui de la circulation à Montréal, présente un aspect" qu'on ne voit pas généralement dans le public, en ceci qu'il peut être considérablement affecté par la canalisation du St-Laurent.

"Si la canalisation devient un fait," souligne M. Houde. "il est indubitable que Montréal perdra une partie de son importance comme port de mer, et que nombre de bâtiments nous passeront sous le nez pour aller s'amarrer dans quelque port à la tête des lacs. C'est donc dire que Montréal devra trouver le moyen, par d'autres activités, de compenser pour sa perte d'activité maritime. Mais les répercussions du port s'étendent dans nombre de domaines de notre vie industrielle et commerciale. Dans ces conditions, comment trancher aujourd'hui le problème de la circulation quand nous ne savons même pas quelle population nous aurons à desservir dans un an?"

Et la police?

Les commerçants de l'Est central Commercial réclament une protection policière plus adéquate, que cesse "ce brigandage de toutes les nuits", alors que, de St-Denis à Papineau, les magasins sont enfoncés et cambriolés avec une rapidité déconcertante.

A quoi le maire a répondu: "Pour arrêter ces brigandages, il faut deux choses: redresser la conception de la vie d'une jeunesse contaminée par le spectacle de tueries et de mépris total de la vie humaine qu'elle a connu durant la guerre; une force policière plus nombreuse.

"Nous avons aujourd'hui autant de policiers qu'en aucun temps dans l'histoire de la Métropole," a-t-il dit, "mais auparavant, un policier travaillait une journée de 12 heures, tandis qu'il n'en travaille plus que huit. Il faudrait donc un autre cinq cent policiers, ce qui fait immédiatement une augmentation d'un million et demi sur le budget municipal, sans compter les augmentations de salires dont il est actuellement question à l'arbitrage. Solution: plus de taxes..."

Le maire a aussi discuté de plusieurs autres questions, en émaillant son exposé de pointe de regret pour la puissance perdue, mais qu'il compte retrouver.

Comme invités d'honneur, outre le maire, le président LaSalle avait avec lui: MM. J.-P. Beaudoin, Théo Bonin, Théo. Beausoleil, J.-A. Cimon, L.-E. Courtois, J.-H. Dupuis, René Leblanc, Pierre Des-Marais, J.-P. Paradis, Raymond Dupuis, Gaston Lacroix, et autres.

LE PROGRES MARQUE DE ST-MICHEL

"De trois manufactures qu'elle avait il y a trois ans, la ville de St-Michel possède maintenant 82 ateliers et manufactures, qui recrutent 90 p.c. de leur personnel dans St-Michel même, qui a cessé d'être le village rural qu'elle était en 1941.

Ainsi parlait hier soir M. Paul Racette, maire sortant de charge, en inaugurant sa campagne de réélection au scrutin du premier février. M. Racette s'adressait à une assistance nombreuse, en la salle de l'école Ste-Lucie, au cours d'une assemblée que présidaient conjointement MM. Onésime Pesant, Pierre Guinois, Jos. Brochu, Louis Bonin et Albert Dodge. Me Bruno Cravier agissait comme maître de cérémonie.

Un des deux adversaires de M. Racette n'habitant pas St-Michel, celui-ci lui demande publiquement de quel droit il veut devenir premier magistrat d'une ville dans laquelle il n'habite même pas.

Les carrières représentent un des inconvénients contre lequel luttent les résidents de St-Michel, A ce sujet, M. Racette a déclaré: "Ces carrières sont ici en vertu d'un droit acquis, et nous ne saurions les déloger à moins de les acheter, au prix de beaucoup d'argent que nous n'avons d'ailleurs pas."

Il ajoute qu'il a obtenu de la Commission des conduites d'égout, de même que le pavage de certaines rues. "Nous n'attendons", dit-il, "que le terrain; sitôt qu'il sera assez foulé pour recevoir le pavage, celui-ci sera immédiatement appliqué."



Voici un rapide SOULAGEMENT À DEUX SENS



Si une toux causée par le rhume ou le tabac vous rend misérable, si vous avez le nez obstrué, voici le secret d'un double soulagement — rapide! Les pastilles au Menthol Smith Brothers agissent dans *deux* sens. Le médicament *descend* pour atténuer le chatouillement, adoucir les muqueuses irritées. Les vapeurs de Menthol *montent* pour dégager votre nez. Les pastilles Smith Brothers sont riches en Menthol et contiennent en outre, la *médication exclusive Smith Brothers*. Achetez-en une boîte aujourd'hui. Prenez bien la peine de chercher les mots "trade" et "mark" sur la boîte orange.

TOUJOURS SEULEMENT 10¢

SMITH BROTHERS
PASTILLES CONTRE LA TOUX
(au menthol)

Marque 58-7-15F

Cours gratuits de couture du 7 février au 7 mars

Chez les Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, à 4287 Western, et à 1174 Champlain, l'après-midi et le soir, du lundi au vendredi.

DECES

CHARPENTIER. — A Côte-des-Neiges, le 25 janvier 1949, à l'âge de 48 ans, 11 mois est décédée Germaine Mongeau, épouse de Ludger Charpentier, propriétaire de la photographie L. Charpentier, demeurant à 4019, avenue Lacombe. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 janvier courant. Le convoi funèbre partira des Salons J. R. Deslauriers, No. 5650, Chemin Côte-des-Neiges, à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Vous etes invite !

Premier jour d'inspection préliminaire mer. 26 jan.

DANS LA GRANDE VENTE SEMESTRIELLE EATON de MEUBLES et d'ARTICLES d'AMEUBLEMENT

✓ MEUBLES
✓ LITERIE
✓ RADIOS
✓ PIANOS
✓ TAPIS
✓ LAMPES
✓ MIROIRS
✓ CADRES
✓ RIDEAUX
✓ TENTURES
✓ VAISSELLE
✓ APPAREILS ELECTRIQUES

Le point culminant de longs mois de préparatifs sera atteint vendredi, alors que débutera le grand événement en articles d'ameublement à Montréal.

Vous avez sans doute besoin d'articles d'ameublement, surtout si vous déménagez bientôt, ou songez à acheter ou construire.

Vous pouvez épargner beaucoup en étant prévoyant et en achetant MAINTENANT durant la grande vente EATON!

Faites le recensement de ce qui vous manque pour embellir votre intérieur.

VOYEZ les 10 pièces nouvellement décorées et meublées chez EATON, au cinquième

VOYEZ les étalages spéciaux des plus récents modèles à sections de meubles modernes rembourrés, au cinquième, côté de la rue Ste-Catherine

VOYEZ les attrayants étalages spéciaux d'articles d'ameublement aux 4e, 5e, 6e et 7e étages.

T. EATON Co LIMITÉE DE MONTRÉAL

Nous acceptons les commandes DES MAINTENANT pour livraison après le DEBUT DE LA VENTE — VENDREDI, 28 JANVIER

Débuts magnifiques de M. Marler comme chef de l'opposition

Dès samedi

Trolleybus Amherst en service

Le service de trolleybus sur la rue Amherst sera inauguré officiellement vendredi après-midi et les voitures, si tout se développe normalement d'ici là, seront en circulation à compter de samedi.

Au cours de la présente semaine, quelques trolleybus seront mis à l'essai sur cette voie de trolleybus, afin de familiariser les conducteurs avec les difficultés de la route. La route est en effet capricieuse et les virages sont par endroits assez brusques, de sorte que le conducteur doit être au fait de tous les "accidents" afin de maintenir le trolley toujours en place sur son fil.

La réalisation du circuit représente pour les ingénieurs de la Compagnie des Tramways de Montréal une belle victoire technique car outre la pente de la rue Papineau, il fallait prévoir des virages à angle très prononcé, de sorte que le tracé du réseau de fil présentait plusieurs difficultés.

La cérémonie d'inauguration aura lieu à 3 heures 30, vendredi après-midi, alors qu'un groupe d'officiels de la compagnie, d'invités et de journalistes parcourront le trajet du nouveau circuit et assisteront ensuite à une réception.

Conférencier au Club Richelieu



Me Paul-Emile Côté, c.r., député de Verdun-LaSalle et adjoint parlementaire du ministre du Travail, sera l'hôte d'honneur et conférencier au déjeuner hebdomadaire du Club Richelieu, jeudi, à midi et 15, à l'hôtel Queen's. Me Côté sera présenté par le notaire Roland Gadbois et remercié par Me François Auclair. Le conférencier a assisté le mois dernier à la réunion des directeurs du Bureau International du Travail, à Genève, en Suisse. Me Côté y représentait officiellement le Canada.

Politique prévoyante pour le développement du Nouveau-Québec

QUEBEC, 25. (Du correspondant du "Canada") — M. George Marler a fait des débuts magnifiques aujourd'hui comme chef de l'Opposition. Il a prononcé un discours sérieux et formulé une critique constructive. Il a préconisé une politique si sage et si prévoyante pour le développement de nos richesses naturelles, en particulier les gisements de fer du Nouveau-Québec et le titanium du lac Allard, que le premier ministre a déclaré que, sur ce point, il partageait l'opinion du nouveau chef parlementaire de l'Opposition libérale. Reste à savoir si les actes de l'hon. Maurice Duplessis s'accorderont avec ses paroles.

Politique libérale

"Le principe de base de notre politique", a dit M. Marler, "est que nos richesses naturelles devraient être exploitées et traitées de façon à ce qu'elles produisent le maximum de bénéfices pour les citoyens de la province. Loin de moi l'idée de prôner une politique d'étroit provincialisme"; a ajouté le chef de l'opposition, "mais je pense que nous pouvons contribuer effectivement au développement de la province et en même temps à la prospérité de l'ensemble du pays, si nous nous décidons enfin à prendre les moyens qu'il faut pour que les matières premières extraites de notre sol et de notre sous-sol soient converties en produits manufacturés dans notre propre province, autant que faire se pourra, plutôt que de les expédier à l'état naturel dans les autres provinces ou encore à l'extérieur du pays pour y recevoir un traitement manufacturé".

Pas de la démocratie

Après avoir traité de politique provinciale en grand administrateur, M. Marler a dénoncé les méthodes électorales de l'Union nationale "qui enlèvent à un verdict populaire sa véritable signification". Il a parlé de "la distribution d'octrois, de permis, de contrats, de bière, d'alcool, de manteaux de fourrures, de laveuses électriques, de réfrigérateurs, pour convertir les électeurs à la doctrine de l'Union nationale ou pour inspirer la peur à l'électorat".

"C'est peut-être de la bonne politique partisanne", a dit M. Marler, "mais ce n'est pas de la démocratie. Depuis 1944, le gouvernement n'a pas donné une seule occasion aux électeurs d'exercer leur droit de juger son oeuvre d'une façon indépendante et libre."

Le chef de l'opposition a parlé durant 1 h. 45 minutes.

La main tendue

M. Duplessis a fait une réplique d'une heure.

A la dénonciation des méthodes de son parti dans la dernière campagne électorale, il a répondu par quelques boutades. Il a prétendu voir des contradictions dans le discours de M. Marler. Il a vanté son gouvernement et a terminé en disant: "Les élections sont finies, nous sommes prêts à accepter la collaboration que l'opposition nous offre; nous sommes prêts à collaborer avec tous les esprits de bonne foi qui réalisent que nous sommes à la croisée des chemins.

"Au début de cet âge atomique, créons la grande force de la coopération afin que ce coin de terre devienne le plus riche et le plus beau d'Amérique. Je tends la main à tous pour que cette législature produise à cette fin des oeuvres fécondes."

Le discours de M. Marler

"L'Opposition vous offre ses félicitations et ses meilleurs voeux", dit en commençant M. Marler, s'adressant au président Taché. "Aujourd'hui, l'orateur a l'indépendance la plus complète. L'Opposition compte sur notre esprit de justice".

Puis les compliments d'usage: voeux de succès au ministre des Mines French et au ministre d'Etat Antoine Rivard, avec une allusion charmante au père de ce dernier, "l'éminent juriste", dit-il, "dont le fils a recueilli des leçons d'amour du travail, d'intégrité et de compétence qu'il a bien fait valoir". (L'hon. Antoine Rivard, qui représente M. Duplessis aux obsèques de l'hon. juges Jules Gobeil, à Baie St-Paul, revient trop tard pour entendre ce passage.)

Devoir de l'Opposition

M. Marler rappelle que le premier ministre est maintenant le doyen des députés, que lorsqu'il est entré à la Chambre en 1927, l'Opposition conservatrice ne comptait que 8 députés et le gouvernement libéral, 79. "Aujourd'hui", ajoute-t-il, "la situation est renversée. Si mon hon. ami souffre de superstition historique, cette situation doit l'inquiéter. S'il fallait que l'histoire se répète, l'Union nationale serait de plus en plus proche de connaître un changement aussi radical. Bien que nous ne soyons que 8 députés, nous n'oublions pas que les candidats du parti libéral ont reçu 545,223 votes, 36 p.c. du total des suffrages exprimés. De ce fait, chacun de nous a des responsabilités plus sérieuses. Précisément parce qu'il jouit d'une énorme majorité, le gouvernement a le devoir de nous rendre la tâche possible en nous donnant de bonne grâce tous les documents que nous demanderons. Nous espérons être secondés par les journaux, nous n'en doutons pas; la presse a toujours fait la part très large aux débats de la Chambre et je sais qu'elle continuera".

Hommage à M. Godbout

Un mot aimable à la galerie de la presse et M. Marler rend un hommage émouvant à l'hon. Adélard Godbout: "Il a été un grand premier ministre," dit-il, "un chef de l'opposition vigilant, sincère et agressif, toujours un excellent député. Je suis sûr que les services qu'il a rendus à sa province ne sont pas encore reconnus comme ils devraient l'être, mais je suis sûr aussi qu'avec les années, ils apparaîtront avec tout leur éclat. Je voudrais exprimer toute l'admiration que j'éprouve pour celui qui a si vaillamment porté le drapeau de notre parti provincial et je souhaite qu'il trouve le bonheur et le calme réservés aux hommes d'Etat qui ont su mettre l'intérêt du peuple au-dessus de leur intérêt personnel ou celui de leur parti." (Appl. à gauche)

Un mot d'autonomie

Passant du sérieux au badin, le chef de l'opposition offre ses voeux de bonheur au ministre des Travaux publics, Roméo (jamais ce prénom n'a été mieux choisi) Lorrain, "qui a franchi heureusement le pont du mariage conduisant aux rives du bonheur". (Appl.)

"Mon hon. ami", (M. Lorrain), ajoute M. Marler, "qui imitait les exemples du premier ministre jusque dans le célibat, a décidé de reprendre son autonomie. C'est un bon début et je l'en félicite tout en déplorant que son chef et le ministre de la Voirie ne suivent pas son exemple."

Le Canada et le monde

Le chef de la Gauche dit que nous ne pouvons nous désintéresser des événements mondiaux (blocus de Berlin par les soviets, la Palestine, les Indes Néerlandaises, la victoire communiste en Chine). "Ils peuvent fort bien", ajoute-t-il, "avoir des rententissements chez nous. Dans un monde où une guerre épuisante n'a réglé les problèmes qui se posaient auparavant que pour en susciter de nouveaux, notre pays jouit d'une prospérité économique qui est la plus intense de toute son histoire".

Québec et le Canada

Prospérité, oui, continue M. Marler. Mais quelle est notre situation? production agricole canadienne de 1948, plus d'un milliard et demi; production industrielle, presque doublée depuis dix ans; notre commerce extérieur, deux milliards et trois quarts: niveau national de l'emploi, 119 à 133 pendant les 11 premiers mois de 1948; moyenne des salaires, en novembre, $42.16 par semaine. La production agricole dans l'Ontario a augmenté de 31 p.c., au Manitoba, 30 p.c., dans Québec, 11 p.c. seulement. Oui nous occupons la première place dans le nombre des réclamations de l'assurance-chômage avec 21,092 comparées à 19,948 dans l'Ontario et 14,468 en Colombie. Enfin, sans vouloir noircir le tableau, le nombre de faillites et cessions de biens dans Québec est le plus considérable depuis 10 ans.

"Nos amis du gouvernement", ajoute M. Marler, "diront que tout cela est insignifiant et que dans Québec tout va pour le mieux. Mais attention aux fissures qui peuvent se produire en premier lieu dans les régions où l'administration n'aura pas été prévoyante... Cependant, je veux qu'il soit bien compris que je suis très optimiste quant à l'avenir de la province".

Richesses naturelles

Le chef de l'opposition formule ici la politique citée plus haut. Il dit que nous devons nous inspirer de l'expérience intéressante qui a été faite dans le domaine des industries du bois et de papier. Jusqu'en 1910, on pouvait exporter tout le bois de pulpe qu'on voulait. 69 p.c. de notrebois s'en allait à l'étranger. La valeur de la production était de 7 millions. En 1910, le gouvernement (Gouin) prohiba l'exportation du bois. Résultat: en 1924, 94 p.c. de la production du bois de pulpe était traitée dans nos usines à papier et la valeur totale de la production atteignait 84 millions, 12 fois ce qu'elle était en 1910.

Vive Sorel!

"Nous devons", dit M. Marler, "prendre toutes le mesures raisonnables pour encourager et susciter l'établissement dans Québec d'industries qui pourraient traiter sur place, pour en faire des produits manufacturés, les matières premières extraites du sol et du sous-sol de notre province. A ce point de vue, je crois que nous devons exprimer notre satisfaction de savoir que l'on se propose de traiter à Sorel les produits des gisements du Lac Allard... Pourquoi pas une industrie pour le rafinage de matières premières du Nouveau-Québec?"

La question d'argent

M. Marler croit que nous devons prendre une part plus importante dans le financement de notre développement économique que nous l'avons fait dans le passé. La période des appels à de fortes mises de fonds étrangers est révolue. Avons-nous le capital au Canada? Oui. De 1916 à nos jours, les dépôts d'épargne de nos banques à charte sont passés de 800 millions à plus de 4 milliards; l'actif de nos compagnies d'assurance, de $298 millions à 3 milliards et demi. Et, dans notre province, les Caisses Populaires, qui avaient un actif de 10 millions il y a 15 ans, ont maintenant plus de 136 millions. Mais il faut créer chez nous une confiance dans nos industries; améliorer la loi des valeurs mobilières sans toucher aux pouvoirs du registraire (beau compliment à M. Adolphe Routhier); exiger des prospectus de toutes les entreprises.

Problème des taxes

"Le gouvernement, poursuit M. Marler, avec 200 millions de revenus l'an dernier, est en mesure d'accorder un soulagement du fardeau que les contribuables portent actuellement. L'échelle des taxes imposées aux compagnies minières devrait être revisée; en Ontario, elles sont mieux traitées qu'ici. Les droits sur les successions devraient être supprimés pour toutes les fortunes de moins de $50,000. En Ontario, la veuve ou l'enfant qui hérite

(Suite en page, 1ère col.)

Les capitaines Leggett et Durette sont promus chefs de district, à Mtl

Donnant suite à un rapport soumis par M. Raymond Paré, directeur du service des incendies de Montréal, le comité exécutif Asselin a promu les capitaines Robert Leggett et Armand Durette au poste de chefs de district.

L'ORIENTATION A L'ECOLE PRIMAIRE

La prochaine réunion de la Société de pédagogie aura lieu samedi, le 29 janvier 1949, à 2 h. 30 p.m., au Mont-Saint-Louis, 244 est, rue Sherbrooke. M. Roland Vinette, D. Péd. y donnera sa deuxième causerie sur la pratique des tests. Invitation cordiale à tous.

Elu président



M. J.-Emile Boucher, directeur des Relations extérieures de Dupuis-Frères, vient d'être élu président de la Société Richelieu, l'organisme central des divers clubs Richelieu au Canada. La Société Richelieu a son bureau à Ottawa.

Un congrès politique des jeunes libéraux

OTTAWA, 25 (Du correspondant du "Canada") — La Fédération nationale des Jeunes Libéraux, groupant des Canadiens des neuf provinces du pays, tiendra à Montréal, probablement à la fin de juin de cette année, un congrès politique de trois jours.

C'est ce que son comité exécutif a décidé ici aujourd'hui, après avoir abandonné l'idée d'un "summer school" d'une semaine que certains délégués favorisaient.

Le fait que 1949 sera, selon toute probabilité, une année d'élections générales, y a été pour beaucoup dans la décision que l'on a prise d'avoir un congrès politique plutôt que des journées d'étude.

Il semble entendu que ce congrès réunira plusieurs centaines de jeunes libéraux dans l'une des deux universités de la métropole.

C'est à l'Association des jeunes libéraux de Montréal que dirige Me Roland Lefrançois que Montréal devra de recevoir ces jeunes Canadiens. Les jeunes délégués de Montréal aux réunions de la Fédération libérale nationale se sont activement occupés, en effet, sous la direction de M. Lefrançois, d'obtenir de leurs camarades qu'ils acceptent l'invitation qu'ils leur faisaient de venir les rencontrer dans la deuxième ville de langue française du monde.

SANS LE SAVOIR

500 CONVIVES CONSOMMENT DE LA MARGARINE

A un dîner groupant à l'hôtel Mont-Royal lundi soir 500 membres du "Junior Board of Trade", on a servi 11 livres de margarine. On n'a annoncé qu'à la fin du repas que les convives avaient mangé de la margarine et non du beurre — et ce fut une surprise générale. Toutes les personnes interrogées ont déclaré qu'elles croyaient avoir mangé du beurre!

La margarine avait été achetée à Ottawa par un membre du "Junior Board of Trade". Le prix? 47 cents la livre, soit 25 cents de moins qu'une livre de beurre ici.

Lutte contre la margarine

OTTAWA, 25. (Du correspondant du "Canada") — Le Conseil national de l'industrie laitière n'entend rien négliger pour mener vigoureusement et jusqu'à la fin sa bataille contre la margarine. Par l'entremise de son président, M. J. H. Duplan, il vient en effet de demander au gouvernement Saint-Laurent de convoquer au plus tôt une conférence fédérale-provinciale qui se chargerait de faire la lumière sur les responsabilités constitutionnelles de toutes les administrations du pays, non seulement sur la question de la fabrication et de la vente de la margarine, mais aussi dans le domaine entier de l'industrie laitière.

On sait que la Cour Suprême a décidé que le problème du contrôle de la fabrication et de la vente de la margarine était une affaire relevant exclusivement de la juridiction des provinces. Ce sont les hésitations de ces dernières qui inquiètent l'industrie laitière.

Réunion de la S. St-J.-B.

Assemblée régulière du Comité régional du Nord mercredi le 26 janvier à 8 heures 30 p.m. au local des Oeuvres Paroissiales de Saint-Arsène, 1030, rue Bélanger.

La ouananiche du lac St-Jean est un véritable Saumon, et non le résultat d'un croisement comme on le croit souvent.

Ouverture de la session à Ottawa aujourd'hui

OTTAWA, 25 (Du correspondant du "Canada") — C'est demain après-midi, à 3 h., avec l'impressionnant cérémonial traditionnel, que s'ouvrira au Sénat par la lecture du discours du Trône la cinquième session du vingtième Parlement canadien, qui s'annonce déjà comme devant être parmi l'une des plus importantes et des plus orageuses de l'histoire de la nation.

On sait déjà qu'elle décidera de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération de la participation du Canada au Pacte de l'Atlantique, il est aussi probable qu'elle abolira les appels au Conseil privé. Elle peut enfin donner le signal du commencement des travaux de la canalisation du Saint-Laurent.

Et ce ne sont là que quelques-uns des centaines de problèmes nationaux et internationaux sur lesquels elle portera. Et à eux seuls ils suffisent à dire éloquemment qu'au cours de mois qui vont suivre l'administration Saint-Laurent, ayant pour la première fois à affronter le Parlement, aura à prendre et à exécuter des décisions devant avoir les plus profondes répercussions sur la vie de tout notre peuple.

Elections générales

Le fait que l'administration libérale actuelle doit avant juillet 1950 demander un nouveau mandat à la nation, qu'il y aura en somme des élections générales d'ici huit ou dix-huit mois, contribue à donner à la session s'ouvrant demain un caractère que les quatre autres de l'actuel parlement n'ont n'ont pas eu.

Les conservateurs progressistes, le principal parti de l'opposition officielle, disposant, dans la personne du colonel George Drew, d'un chef tout neuf, paraissent déterminés à se montrer plus agressifs que jamais, à propos de tout comme à propos de rien.

Le groupe ministériel que dirige M. Saint-Laurent entend bien de son côté ne pas rester sur la défensive. Les socialistes, pour leur part, se promettent de livrer aux tories une lutte incessante et sans merci.

Le rôle de M. Drew

Déjà, on comprend que M. Drew fera de son mieux pour créer au cabinet tous les ennuis imaginables. Il parait qu'au cours de l'entrevue qu'il eue hier avec le premier ministre il n'a pas voulu s'entendre sur la procédure à suivre dans les premiers jours de la session.

M. Saint-Laurent et les chefs des autres partis de l'opposition, MM. M. J. Coldwell et Solon Low, avaient convenu qu'après avoir amorcé, jeudi et vendredi, le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, on se mettrait, dès lundi, à l'étude du bill ratifiant l'accord en vertu duquel Terre-Neuve deviendra province canadienne. C'est une mesure qui presse. On veut, en effet, en avoir fini avec cette question au plus tard le 31 mars.

Devant la mauvaise volonté de M. Drew, il faudrait commencer la session par un débat sur la procédure.

La cérémonie

Si tout marche sans heurt, voici comment les choses se passeront demain. Après la lecture du discours du trône, au sénat, par le gouverneur général, la Chambre des Communes se réunira pour entendre d'abord son président, l'hon. Gaspard Fauteux, lui donner les rapports des six dernières élections complémentaires. On présentera ensuite formellement à leurs collègues les six nouveaux députés. Puis on rendra hommage à la mémoire de M. Lucien Dubois, ancien député de Nicolet-Yamaska, décédé le 8 novembre dernier.

Après quoi le premier ministre, M. Saint-Laurent, annoncera à la Chambre les changements qu'il a apportés depuis quelque temps dans son cabinet, de même que les noms des nouveaux assistants parlementaires. Il souhaitera la bienvenue à M. Drew qui lui répondra. On ajournera un peu avant 6 h. les délibérations à jeudi après-midi et l'on se rendra aux réceptions offertes par les présidents des deux chambres, les honorables Gaspard Fauteux, des Communes, et J. H. King, du Sénat.

Jeudi, après la déposition en Chambre de nombreux et volumineux documents, MM. Donald F. Brown, libéral d'Essex-Ouest, et Léopold Demers, libéral de Laval-Deux-Montagnes, ouvriront le débat sur l'adresse, le premier en en proposant l'adoption, le second, en secondant cette résolution.

Et le débat se poursuivra dans l'ordre suivant: discours de M. Drew; discours de M. Saint-Laurent et discours de MM. Coldwell et Low, leaders, le premier, des Socialistes, le second, du Crédit-Social.

Les deux monte-pente maintenant terminés

Les deux monte-pente projetés il y a plusieurs semaines par la Cité de Montréal, un sur la côte Morgan, l'autre sur le Mont-Royal, sont utilisables depuis hier, apprend-on de source officielle, à l'hôtel de ville.

Les skieurs pourront y avoir recours... s'il peut maintenant neiger abondamment.

Ambassadeur du Canada au Mexique

OTTAWA, 25. (Du correspondant du "Canada") — Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'hon. L. B. Pearson, a confirmé aujourd'hui la nouvelle que M. Charles-Pierre Hébert, de Montréal, jusqu'à tout récemment ministre du Canada à Cuba, vient d'être nommé ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Canada au Mexique.

Il y remplace M. Sydney David Pierce qui vient d'être nommé sous-ministre au ministère du Commerce et de l'Industrie.

M. R. G. Riddell, chef du service des Nations-Unies au ministère des Affaires extérieures, devient aussi adjoint spécial du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures. M. John W. Holmes, chargé d'affaires à Moscou, rentré il y a quelque temps dans la capitale, prend l'emploi qu'abandonne M. Riddell.

4,300 autres fonctionnaire sont augmentés

OTTAWA, 25 (Du correspondant du "Canada") — Le gouvernement Saint-Laurent a aujourd'hui accordé des augmentations de salaires, allant de $10 à $20 par mois, à 4,300 autres de ses fonctionnaires. Cette décision augmentera de $860,000 par année le total des traitements qu'Ottawa paie déjà aux Canadiens qu'il emploie.

La campagne dans Nicolet-Yamaska

Peut-on approuver les insultes de M. Drew aux Canadiens-français

TROIS-RIVIERES, 25 (Spécial au "Canada") — "Canadiens français, le 7 février, pourrez-vous approuver M. Drew, qui nous a tous insultés et qui aujourd'hui vient hypocritement nous tendre la main, encore souillée de la boue qu'il nous a lancée à la figure?" Voilà la question qu'a posée ce soir Me Paul-A. Trahan, candidat officiel du parti libéral à l'élection fédérale complémentaire du 7 février prochain dans Nicolet-Yamaska.

Me Trahan parlait alors au poste CHLN de Trois-Rivières. Son allocution a aussi été radiodiffusée par le poste CJSO de Sorel.

Me Trahan a dit que M. Drew n'a pas changé, que c'est bien le même M. Drew qui nous a donné le haut-le-coeur en crachant sur nos institutions religieuses, sur notre groupe ethnique, sur la civilisation canadienne-française et sur la province de Québec en général.

Le candidat officiel du parti libéral a ajouté qu'en 1944, lorsque le gouvernement libéral de notre pays a mis en vigueur la loi des allocations familiales, M. Drew s'est opposé à cette loi en nous traitant de zombies et de lâches et en disant que la province de Québec n'était pas assez impérialiste. Tous les journaux du pays ont alors rapporté les paroles du M. Drew, dit Me Trahan, qui a déclaré de plus:

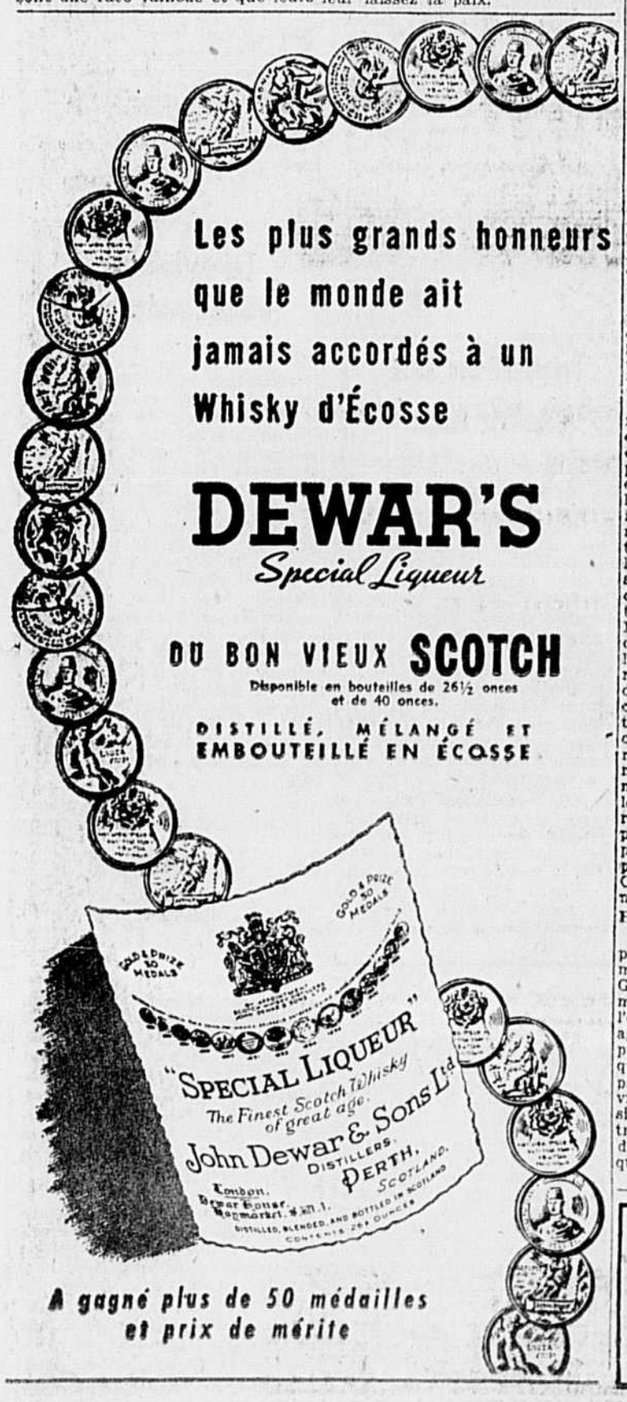
C'est le même M. Drew...

"M. Drew avait déclaré auparavant à Plainfield, dans le comté de Hasting-Est — et je cite ses paroles, telles que rapportées dans tous les journaux du pays: "Je ne crois pas qu'il soit injuste de rappeler aux Canadiens français qu'ils sont une race vaincue et que leurs droits sont des droits uniquement à cause de la tolérance de l'élément anglais, qui, tout respect dû à la minorité, doit être regardé comme la race dominante. La question scolaire est plus qu'un problème religieux; elle remonte dans l'histoire jusqu'à la Réforme, alors que l'enseignement commença à se libérer de la tutelle de l'Eglise".

Voilà ce que pense et dit M. Drew, déclara Me Trahan, qui fit ensuite une comparaison entre l'attitude du chef conservateur et celle du très hon. Louis Saint-Laurent.

M. Saint-Laurent, dit-il, déclare partout au pays, dans les provinces de langue anglaise comme dans la province de Québec, qu'il ne doit pas y avoir de race dominante ni de race dominée, que les Canadiens français et les Canadiens anglais sont égaux et doivent être considérés, en fait, comme égaux. M. Saint-Laurent, dit Me Trahan, a raison de parler ainsi, car nos droits, nous les avons obtenus après avoir lutté vaillamment.

Deux canards dans votre voisinage au printemps signifient pour l'automne de 5 à 12 canards si vous leur laissez la paix.



INSTITUT GENEALOGIQUE
DROUIN

Fleurs
LOUIS QUINZE
INC.
MA. 3661*
760 SHERBROOKE O.

1949

Cette année, comme par les années passées, nous allons nous efforcer de fabriquer, aux prix les plus bas possibles, les marchandises tirées du coton. Le comité parlementaire d'enquête sur les prix a reconnu officiellement nos efforts et ceux d'autres filatures canadiennes pour maintenir les prix à un niveau peu élevé, en dépit des frais accrus que nous occasionnent l'achat du coton brut et la production en général. Le rapport de ce comité de la Chambre des Communes signale précisément qu'on a obtenu la preuve que, depuis l'abolition du contrôle des prix, en 1947, l'industrie primaire du coton "a fait beacoup pour maintenir aussi étroitement que possible le rapport entre les prix actuels et ceux en vigueur au moment de la disparition des régies".

Une telle reconnaissance de nos efforts nous incite à maintenir, aussi rigoureusement que les événements nous le permettront, notre politique de bas prix.

Dans le domaine de la production, nous faisons tout ce qu'il nous est possible de faire pour combler vos besoins. En remplaçant notre outillage par des pièces et des machines plus modernes, nous cherchons à conserver à nos filatures le haut degré de performance technique qui, depuis près d'un demi-siècle, a fourni un apport constant de marchandises aux consommateurs canadiens et un emploi stable à des milliers de citoyens dans la fabrication de produits de première qualité.

LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LIMITÉE

FABRICANTS DES PRODUITS

Tex-made

Le Canada pour tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin Fondé en 1903

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée au numéro 23 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal.

RÉDACTEUR EN CHEF
Guy Jasmin

TARIF DES ABONNEMENTS
Par la poste

Montréal et banlieue	1 an	$9.00
" " (minimum)	6 mois	5.00
Campagne	1 an	6.00
"	6 mois	3.50
" (minimum)	3 mois	2.25
Etats-Unis et Emp. Brit.	1 an	12.00
Union Postale	1 an	15.00

Tous les abonnements payables d'avance

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulation.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI, 26 JANVIER 1949

Québec est très intéressé dans la nouvelle session

Avec l'ouverture aujourd'hui même, à Ottawa, de la session du gouvernement canadien, c'est toute une série d'événements imprévisibles qui s'annoncent dans les procédures.

Il faut remonter aux sessions de l'immédiate première après-guerre, pour voir surgir comme aujourd'hui, l'un en face de l'autre, deux nouveaux chefs de parti. C'était alors MM. King et Meighen; c'est aujourd'hui MM. Saint-Laurent et Drew.

Le député de Québec-Est, fort de son prestige d'ancien ministre de la Justice et d'ancien ministre des Affaires extérieures, de chef de missions diplomatiques accomplies au nom du Canada dans les grandes capitales de l'univers, fort aussi de l'ascendance qu'il s'est d'emblée acquise aux Communes dans les années de guerre en acceptant allègrement d'écrasantes responsabilités ministérielles, entreprend cet après-midi sa première session à titre de premier ministre du Canada.

De son côté, le nouveau député de Carleton s'installe pour la première fois dans la première banquette de la loyale Opposition de Sa Majesté avec la confiance que lui donnent ses mandats renouvelés à titre de premier ministre de l'Ontario et de truculent pourfendeur des Canadiens français, du parti libéral, du parti de la C.C.F. et de tous ceux qui n'ont pas ,sur la politique canadienne, les vues du général Pearkes, de M. "Tommy" Church et du colonel George-Alexander Drew.

Cette session permettra donc de juger plus attentivement encore de quel côté de la Chambre sont les véritables préoccupations pour l'unité nationale, les sollicitudes pour la sécurité sociale du peuple, les empressements à parfaire l'oeuvre de la souveraineté nationale entreprise de longue main par le parti libéral et le respect scrupuleux de la constitution. La province de Québec, qui aura un important verdict à rendre aux élections générales, est particulièrement intéressée dans cette session.

Merci, M. Eden

Lundi soir à Toronto dans un discours qui est un vibrant appel à l'union des hommes libres devant le péril communiste, le très hon. M. Anthony Eden a eu la délicatesse de faire en français les remarques préliminaires que voici:

J'espère que vous me permettrez de dire quelques mots de salutations spéciales à mes amis de langue française. Vous savez, je pense, combien je respecte et j'admire vos traditions et votre langue incomparable. Ici au Canada vous avez montré, par un exemple vivant, ce qui peut être fait par l'amitié de deux peuples. Vous êtes un modèle parfait pour les relations internationales. Puisse le monde tirer profit de ce modèle.

Les Canadiens de langue française qui ont entendu à la radio l'ancien ministre britannique des Affaires étrangères auront apprécié à sa valeur ce témoignage d'amitié. Peut-être que, dans l'auditoire de M. Eden à Toronto, peu nombreux étaient ceux qui ont pu saisir le sens de ces remarques en français. Il reste que l'homme d'Etat anglais a consacré clairement, une fois de plus, ce grand principe que notre langue a droit de cité en dehors du Québec — contrairement à ce que voudraient nos isolationnistes aussi bien que certains fanatiques francophobes.

M. Hébert à Mexico

Avec la nomination de M. Charles-Pierre Hébert au poste d'ambassadeur du Canada à Mexico, se trouve encore augmentée la proportion des Canadiens de langue française qui tiennent des rôles de premier plan dans le service diplomatique de notre pays.

Avant d'être désigné à son nouveau poste au Mexique, M. Hébert était ministre du Canada à Cuba, où il avait remplacé un autre Canadien français, M. Emile Vaillancourt. Il est à noter que nos représentants diplomatiques ne s'attardent pas à La Havane; en voici deux qui ont rapidement été nommés à des postes stratégiquement plus importants: M. Vaillancourt devenant ministre du Canada à Belgrade, derrière le "rideau de fer", et M. Hébert allant occuper notre ambassade à Mexico.

Rappelons que le Canada a été représenté au Mexique, au cours de ces dernières années, par des diplomates aussi distingués que M. Keenleyside et M. Pierce. Cela ne peut que souligner l'importance attachée aux fonctions que l'on vient de confier au Canadien français et Montréalais M. Hébert.

S'organiser rapidement

C'est un sujet de grand réconfort pour tous les libéraux qu'à la Fédération Libérale Nationale, hier, M. J. Gordon Fogo, C.R., le président, ait rappelé l'impérieuse nécessité de l'organisation en vue des prochaines élections générales.

Voilà un thème sur lequel on avait considérablement élaboré l'an dernier, à pareille date, dans les mêmes circonstances d'une réunion annuelle de délégués libéraux venus à Ottawa de toutes les parties du pays.

Les libéraux ont un chef et une politique, dit en substance M. Fogo, mais ils n'ont pas encore terminé l'oeuvre de s'organiser. L'insistance avec laquelle le président de la Fédération a parlé de ces questions permet de croire qu'on apportera dans ce domaine l'impulsion vitale qu'il faut.

Le parti libéral n'a heureusement pas contre lui, comme ce fut le cas de son correspondant, le parti démocrate des Etats-Unis, une opinion hostile et des pronostics défavorables. Mais les situations changent rapidement de nos jours et commandent aux partis vivants la vigilance, une nette intelligence de situations détériorées, une appréciation exacte de forces provinciales nuisibles, comme, par exemple, dans Québec.

Il convient donc, en mesurant le terrain pour 1949 et 1950, de se rappeler tous les facteurs qui ont ramené M. Harry S. Truman à la Maison Blanche. Le parti libéral dispose au Canada des mêmes facteurs favorables. Il lui reste de les exploiter avec une activité inlassable, comme on semble avoir décidé de le faire dans la province de Québec dans les derniers mois.

"Ontario papers please copy"

La plus fraîche recrue du colonel l'hon. M. George Alexander Drew sur le front québécois est M. Jacques Sauriol, ancien candidat du Bloc Populaire Canadien dans Maisonneuve, aux élections provinciales de 1944 et aux élections générales du 11 juin 1945.

Après avoir passé par des avatars politiques qui tiennent de ce phénomène moderne appelé en psychologie électorale phénomène des sincérités successives, M. Sauriol a décidé de rallier le parti conservateur progressiste. L'organisation de M. Drew annonce M. Sauriol comme orateur dans l'élection complémentaire de Nicolet-Yamaska.

On sait que M. Sauriol a déjà prétendu en temps de guerre, c'est-à-dire de péril pour la patrie canadienne, que "le soldat anglais est le plus pourri de la terre", que "l'Empire britannique est une institution néfaste et condamnable", et que cette déclaration publique a fait exiger aux Communes canadiennes, par feu l'hon. M. Richard Burpee Hanson, prédécesseur de M. Drew comme leader conservateur, l'internement de M. Sauriol pour propos de nature à causer de la désaffection à Sa Majesté.

On ne saurait s'étonner de voir M. Sauriol rendu dans le camp de ceux qui ont voulu l'interner. M. Sauriol, comme Me Emile Boiteau, aussi mobilisé par les conservateurs dans Nicolet-Yamaska, est un partisan de M. René Chaloult. Et être partisan de M. Chaloult dans Québec, c'est se constituer girouette en politique.

Mais comment M. Drew, qui a promis à la convention d'octobre à Ottawa, de bannir toutes les hypocrisies, endure-t-il dans ses rangs pareils opportunistes au surplus décavés?

Autour et alentour

Relier le Cap-Breton au continent par un pont moderne

Depuis près d'un demi-siècle, les habitants du Cap-Breton s'adressent périodiquement à Ottawa pour obtenir la construction d'un pont moderne reliant leur île au territoire de la Nouvelle-Ecosse. On sait que la province se trouve divisée en deux par le détroit de Canso, d'une longueur d'un demi-mille. Il faut espérer que l'on finira par entendre cette requête qui vient d'être renouvelée.

Le seul moyen d'accéder au Cap-Breton et d'en sortir est la traverse par bateau. C'est aussi l'unique moyen de sortir le charbon des mines, l'acier de Sydney et tous les autres produits de l'île pour les diriger vers les marchés du Canada central. Tous les approvisionnements destinés à une population de 150,000 personnes et à l'industrie locale de plus en plus active doivent aussi emprunter cette voie continuellement embouteillée.

Ce système suranné, depuis longtemps reconnu comme insuffisant pour les besoins du Cap-Breton, va le devenir bien davantage encore avec l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération; car l'on prévoit qu'un cet événement va activer les affaires de l'île et le trafic interprovincial.

Il est absurde de voir qu'une grande région industrielle du pays se trouve encore isolée du continent, à cause d'un bras de mer d'un demi-mille de large. Toutes les parties du Canada ne peuvent qu'appuyer le dernier appel fait par le Cap-Breton pour qu'il soit mis fin à cette anomalie.

Les journaux nous disent...

Le divorce de la justice et de la légalité dans une grève récente

SOUS le titre "Justice ou légalité", le Quartier Latin de Montréal publiait dans sa livraison du 21 janvier, en première page, un article éditorial dont voici la conclusion:

"Poursuivant la satisfaction à des réclamations parfaitement justes, ne disposant plus, en fait, du recours final à eux reconnu au lieu de la grève, les instituteurs n'avaient plus qu'à utiliser cette dernière arme. L'unanimité qui s'est créée dans leurs rangs, à la surprise de beaucoup, constitue une autre manifestation de la justesse de leurs griefs et de la conscience qu'ils possèdent tous du bien-fondé de leur position.

Sous un certain angle, la grève a été une magnifique leçon à la fois de persévérance et de courage, une manifestation splendide de la solidarité qui devrait animer tous les secteurs de la nation. Il est temps que l'on cesse de voir dans la résignation une vertu; trop souvent, chez-nous, elle s'est avérée un prétexte au maintien de l'ordre, d'un ordre dont l'on commence à savoir trop bien ce qu'il signifie.

Il est vraiment des cas où il faut sortir de la légalité pour rentrer dans l'ordre, l'ordre véritable, fondé sur la justice. Et, dans cette perspective, si l'on voit assez mal le genre de "légalité à maintenir et à respecter, l'on voit très bien la profonde justice des revendications de nos instituteurs, la justification de leur action. Le geste leur profitera, sans doute, en même temps qu'il constituera une magnifique exemple de saine audace pour toute la nation".

* * *

M. LEOPOLD Richer écrivait de son côté, en premier Montréal, dans le numéro du 22 janvier de Notre Temps:

"Telle est l'opinion générale: les instituteurs ne devraient pas faire la grève, mais ils ne devraient pas, non plus, être dans l'obligation de cesser leur enseignement pour obtenir justice.

Car il s'agit bien d'une question de justice. (...)

Pour des raisons d'ordre matériel et psychologique, la grève était inévitable, quel que fut son caractère, légal ou illégal. Et il en sera ainsi chaque fois que l'on refusera de donner suite aux légitimes revendications d'un groupe organisé d'employés.

Ce qui se passe à Montréal devrait dissiper les illusions que l'on entretient encore à ce sujet. Bien qu'illégale la grève a eu lieu. Bien qu'illégale la grève s'est poursuivie. Bien qu'illégale, la grève a suscité des sympathies aussi nombreuses que puissantes".

* * *

EN éditorial, le Soleil de Québec présentait, le 19 janvier, les commentaires suivants:

"Il est évident que les instituteurs catholiques de Montréal jouissent de la sympathie générale. Ils ont manifesté beaucoup de patience et tous les syndicats ouvriers, de quelque nuance qu'ils soient, les appuient ouvertement. Ils n'ont peut-être pas de leur côté la légalité; ils semblent bien avoir pour eux le Droit strict. Aussi ferait-on bien de se rendre à leurs revendications le plus tôt possible et de les induire en attendant, autrement que par des menaces, à retourner au travail".

* * *

LE 22 janvier on lisait dans les "Blocs-notes" du Devoir de Montréal, sous la signature André L., ce qui suit:

"C'est un singulier malheur, quand la légalité et la justice ne s'accordent plus. Chacun se sent divisé contre lui-même. Des esprits superficiels estiment alors que la loi est une pure formalité; tandis que les personnes à tendance légaliste sont prêtes à oublier la justice pour ne plus songer qu'à la loi violée.

Il est trop facile de s'en tirer par une pirouette ou par une rigueur inhumaine.

C'est ce que la population de Montréal a senti, dans son ensemble, devant la grève des instituteurs. (...)

Quand on y songe, la réaction publique est fort étonnante. Ce sont les familles de Montréal qui souffrent les inconvénients de la grève. Et notre système ne leur donne même pas voix au chapitre. Ennuyés par les événements, incapables de résoudre le problème, la majorité des parents n'en sont pas moins sympathiques à la cause des instituteurs. (...)

Il n'en reste pas moins qu'il y a quelque chose d'immoral et de violent dans le dilemme où les autorités publiques ont placé les instituteurs et l'opinion.

Opter pour la justice, n'est-ce pas donner l'impression qu'on méprise l'ordre social? Opter pour la légalité, dans ce cas, n'est-ce pas mépriser la justice?

En pratique, quand des hommes ont le sentiment d'avoir une juste cause; lorsqu'ils la défendent sans succès depuis des années; quand les recours efficaces ont tous été épuisés, on peut être sûr que ces hommes, fût-ce à regret, mettront provisoirement la loi de côté".

* * *

A LA même date, la Voix de l'Est publiait en premier-Granby le commentaire que voici:

"Non, tous ont accepté d'emblée cette proposition de l'archevêque de Montréal, et la grève aurait pris fin depuis quelques jours, n'eut été le refus du président de la Commission scolaire de Montréal, M. Eugène Simard, de promettre de ne pas imposer de sanctions aux grévistes.

Cette décision de M. Simard est très grave dans les circonstances puisqu'elle prolonge indûment une grève qui n'aurait jamais dû être déclarée et qu'elle est maintenant la seule et unique raison qui empêche la reprise normale des études.

M. Simard croit devoir respecter la loi et l'appliquer dans toute sa rigueur, afin de donner, non seulement aux instituteurs, mais à tous les employés qui, comme eux, n'ont pas le droit de faire la grève, une leçon au cas où ils auraient un jour l'intention de suivre l'exemple des professeurs.

C'est là une attitude d'autant plus difficile à comprendre qu'on n'y a rarement eu recours, même dans des cas beaucoup plus graves que celui des instituteurs".

* * *

C'EST en premier-Montréal que le Herald publiait, le 24 janvier, les observations suivantes:

"Il était devenu inévitable que les instituteurs organisés recourent éventuellement à l'arme la plus puissante du travail organisé quand les autres efforts pour assurer à leur "travail" spécialisé la compensation qu'ils estimaient nécessaire se sont avérés inutiles. (...)

Les instituteurs catholiques ont abandonné l'arme de la grève sur l'intervention de Mgr Charbonneau et à la prière de groupes de parents.

Il faut se rendre compte que les instituteurs n'ont pas reçu de promesses ou de garanties précises. Les porte-parole des groupes de parents se sont engagés à demander un traitement généreux pour les instituteurs. Son Excellence l'archevêque a promis qu'"il travaillerait avec les corps publics et la Commission des écoles catholiques de Montréal à trouver une solution juste et raisonnable au problème présent..."

* * *

DE son côté, M. E. Letellier de Saint-Just écrivait dans l'article de tête de la Patrie, de Montréal, le 24 janvier également:

"Il a été ainsi démontré que la cause des instituteurs conserve la sympathie générale et c'est là un facteur qui devrait inciter les pouvoirs publics à écarter au plus tôt les obstacles d'ordre financier qui ont pu empêcher jusqu'ici l'adoption d'un programme de rémunérations adéquates pour les professeurs catholiques. C'est là que se trouve la solution permanente du problème. La législation qui interdit au personnel enseignant des commissions scolaires de recourir à la grève pour faire valoir en dernier ressort leurs revendications doit assurer aux instituteurs des conditions de travail indiscutablement satisfaisantes. Est-ce le cas lorsque les professeurs catholiques peuvent invoquer la rémunération supérieure que reçoivent leurs confrères protestants?

Les instituteurs catholiques retournent aujourd'hui à leurs classes sur la foi des engagements pris à leur égard par S. E. l'Archevêque de Montréal, par les corps publics qui leur avaient offert leurs bons offices, par l'Ecole des Parents. Ils comptent que ces appuis continueront de s'exercer au cours des négociations futures avec la Commission des Ecoles Catholiques. Celle-ci est en bonne posture pour pratiquer à leur égard "la justice tempérée de mansuétude et de miséricorde" et cela dans l'esprit chrétien le plus large. La différence entre l'autorité acceptée, qui peut compter sur toutes les collaborations, et l'autorité subie réside le plus souvent dans la façon dont elle s'exerce.

La très grande majorité de l'opinion publique montréalaise veut que le différend entre les professeurs et la Commission des Ecoles se règle d'une façon qui ne laisse pas d'amertume mais qui, au contraire, donne une base nouvelle à leurs relations, afin que soit à jamais écartée la possibilité d'un conflit comme celui auquel nous venons d'assister".

* * *

POUR sa part, le Star de Montréal déclarait en éditorial, le 24 janvier:

"On dira que les instituteurs n'ont pas "gagné leur grève". En tant que la victoire aurait été représentée par une promesse définie de l'augmentation de salaire demandée et l'assurance d'immunité pour avoir recouru à la grève, ils n'ont pas gagné. Mais ils ont réussi à gagner la reconnaissance, par les milieux responsables, de la justice de leur cause. La voie est maintenant ouverte au compromis et au règlement. En ceci, il est à espérer que la Commission ne se tiendra pas trop fermement sur sa dignité, n'insistera pas trop inflexiblement pour établir le fait qu'elle a gagné. En retirant leur reconnaissance syndicale aux deux organisations d'instituteurs, elle a apparemment donné avis qu'elle entendait avoir les mains libres pour traiter individuellement avec les professeurs. Mais on peut s'attendre à de nouveaux troubles si l'on fait des exemples de certains dans le but de prévenir une protestation collective dans l'avenir".



Sport d'hiver à la montagne

Entre Canadiens de bonne volonté

Marée montante

par Eugène L'Heureux

Depuis qu'en cette province, chaque élection générale se prépare quatre années d'avance, dans l'activité la plus fébrile, la littérature électorale envahit même le discours du Trône, lu par le représentant du Roi, mais rédigé par le Gouvernement — Autrefois, l'électoralisme exerçait bien ses ravages, mais savait rester en deçà de certaines bornes. Aujourd'hui, c'est une marée montante, qui ne respecte rien.

Immédiatement après avoir constaté que l'univers est troublé, la dernière déclaration ministérielle s'empresse de dire: "Notre province, remarquablement prospère, fournit à l'univers le spectacle tonifiant de la stabilité et du respect de l'ordre et de l'autorité".

"Remarquablement prospère" vient là, c'est évident, faire l'éloge du gouvernement provincial. Or, la prospérité de notre province, en ce moment, c'est dix fois plus le résultat de la politique fédérale que de la provinciale, Ce n'est pas Québec, en effet, mais Ottawa, qui régit les principaux facteurs conditionnant notre prospérité économique. Dès que cette prospérité déclinera, vous verrez nos provincialistes s'en prendre à l'autorité centrale, avec la même espèce de bonne foi.

* * *

Le gouvernement actuel est, en actes, le moins social que nous ayons jamais eu à Québec. Il est l'ennemi "a priori" de toute organisation syndicaliste et de toute législation spécifique moderne de sécurité sociale. Il est aussi de beaucoup le plus centralisateur, malgré tant de déclarations cocasses visant à faire croire le contraire.

Certes, les travailleurs organisés ont leurs faiblesses. Mais ce n'est pas en les empêchant d'exercer un droit fermement appuyé par l'Eglise, les sociologues chrétiens et tous les anticommunistes sérieux qu'on les améliorera. Au sein des démocraties, une attitude dictatoriale en face du Travail ne peut que provoquer des réactions désastreuses et féconder les semences communistes. — La grève des instituteurs, ces citoyens exemplaires par excellence, devrait ouvrir les yeux de nos administrateurs vite embourgeoisés.

La mentalité antisyndicaliste du gouvernement provincial se manifeste jusque dans ses relations avec la classe agricole. En vue des élections, ce gouvernement peut accorder la lune à telle et telle paroisses rurales; mais, lorsqu'il s'agit d'organiser un régime de conventions collectives pour la vente des produits agricoles, nenni: les ajournements commencent et s'annoncent très longs. C'est trop syndicaliste.

* * *

L'affirmation que "notre province fournit à l'univers le spectacle tonifiant de la stabilité et du respect de l'ordre et de l'autorité" est très vraie en ce qui concerne le peuple. Mais elle est fausse quant à ce gouvernement, qui engendre systématiquement querelle au pouvoir central et qui, très conscient de cette menterie, dénonce comme violation sacrilège de l'autonomie provinciale une simple convention proposée, pour cinq ans, par l'autorité centrale, en vue de mieux coordonner, en ces temps difficiles, l'action de tous les gouvernements.

Cette affirmation est encore fausse quant au gouvernement provincial, qui refuse d'établir, conjointement avec le gouvernement national, un système de sécurité sociale dont le peuple a besoin, mais que la Ploutocratie combat de toutes ses forces, parce que sa sécurité à elle est pleinement assurée.

Cette affirmation est également fausse quant au groupe qui met toutes les entreves possibles pour empêcher le Canada de jouer, sur la scène internationale, un rôle admiré, pour sa noblesse d'inspiration et son utilité pratique, par tous les peuples, sauf la Soviétie.

"Respect de l'ordre et de l'autorité?". — Mais si, en saine philosophie sociale, l'autorité fédérale est une autorité aussi respectable que [illegible] en douter? — en quoi, par exemple, la distribe si caractérisée des Trésors polonais "fournit-elle à l'univers le spectacle édifiant du respect de l'ordre et de l'autorité?"

* * *

Et que signifient ces dénonciations répétées du "paternalisme d'Etat"? Certes, le véritable, "paternalisme d'Etat" est une mauvaise chose. Mais pas la charité collective. C'est, au contraire, le vaccin le plus efficace contre la propagande communiste, qu'aucune prohibition, si jupitérienne soit-elle, n'enrayerait longtemps avec succès, dans une province où la justice sociale serait distribuée au compte-goutte.

Depuis toujours, quand les sociologues dénoncent le paternalisme d'Etat une fois, les exploiteurs du peuple le dénoncent dix fois. Et quand les sociologues prêchaient une fois l'application de la justice sociale, les mêmes ennemis de l'évolution sociale s'y opposent dix fois.

Ce que nous dit le lecteur...

L'antiféminisme et la différence entre "could" et "should"

Montreal, Jan. 21, 1949.

Mister Editor:

You made a very poor impression the way you published my letter. Firstly, by your heading in saying that I am an "antiféministe". I wrote a letter to the editor of "The Star" on the same subject and he wrote the following heading "What is sauce for the goose is sauce for the gander"; and the editor of "The Herald" headed my letter with "equal rights" which shows the broadmindedness of English speaking editors. And I say this as a French Canadian.

According to you, any person who writes against heartless, dishonorable women is an "antiféministe". As I told you in my letter that I had spoken to a judge of the Juvenile court, to lawyers and to priests and they all agreed with me without giving me the slightest idea that I was an "antiféministe". Have you more experience in such matters than those gentlemen?

Secondly, you printed in your paper that I said in my letter "Therefore I suggest that the authorities pass a law whereby a husband should have his wife arrested". But if you will look at my letter again, you will see that I said "could have his wife arrested" which gives a different meaning altogether. If you deliberately changed could to should in order to give a stronger meaning to your heading then I leave that to your readers to use their own judgment as to your mentality in such matters.

Hoping you will have the courage to publish this letter to correct the errors you made and to give my letter the meaning which was intended.

A. P. Ratelle

* * *

N.D.L.R. — Nous n'avons aucune objection à accueillir de temps à autre sous cette rubrique des lettres de nos lecteurs de langue anglaise mais nous estimons qu'il serait superflu de leur demander d'être indulgents pour les quelques coquilles typographiques qui peuvent se glisser dans leurs textes, surtout quand ces textes sont calligraphiés et nous obligent à une transcription préalable à la machine à écrire, comme c'est ici le cas des lettres de M. Ratelle. Les titres que nous donnons à ces lettres du lecteur sont toujours inspirés par l'esprit même qui s'y affiche.

N.D.L.R. — Cette tribune étant ouverte à tout le monde, nous invitons le public à s'en prévaloir. Nous nous réservons cependant les droits qui sont de mise en journalisme sur les lettres qu'on nous envoie et dont le signataire doit se tenir entièrement responsable.

Président des amis d'Anatole France

Les amis d'Anatole France sont nombreux et fidèles. Leur société s'est réunie au Pen Club et s'est donnée un nouveau président en remplacement de M. Claude Aveline, dont l'action a été efficace et féconde. M. Claude Aveline va d'ailleurs publier prochainement un recueil des Ecrits politiques d'Anatole France, avec une importante préface. Mme Jacques Lyon, vice-présidente, a rendu hommage au dévouement de M. Aveline; puis elle a demandé aux membres de la société de désigner un successeur. M. Gérard Bauer a été élu à l'unanimité.

La société continuera, comme par le passé, à publier un bulletin, Le lys rouge, qui constitue des "annales" franciennes, avec comptes rendus de tout ce qui touche à Anatole France, dont les disciples et les lecteurs, quoi qu'il s'écrive ici et là, ne cessent d'augmenter.

Oppositions qui aboutissent toujours à la recherche de complices dans les parlements.

Si c'est ça l'espèce de Droite que l'on veut imposer à notre province et à notre pays, juste au moment où tous les peuples de la terre s'efforcent d'adoucir l'existence des humbles, nous n'en voulons pas. Entre cette Droite et la véritable Gauche, il doit exister un juste milieu. Voilà ce que cherche l'"Opinion Libre", en examinant les principaux actes et les principales attitudes des équipes en présence, tout en évitant de discuter les petites choses de la politique, dont on peut dire: "In dubiis libertas".

Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'"Opinion Libre" service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. — Adresse postale: 2 de Castilles, Québec.

Petits Films

Blanc et Noir...

La neige neuve vous surprend.
C'est si blanc.
C'est si bon.
Vous marchez dans la ouate.
Vous vous empêtrez dans la pâte.
Des diamants sautillent et s'écrasent en étincelles sous vos semelles.
La nuit plus pâle essaie le jeu des ombres autour des arbres, figés dans du sucre en poudre.
La neige est enfin arrivée pour de bon avec sa beauté claire.
J'entre dans mon restaurant de la rue Ontario, près de la rue Delorimier.
La gentille surprise.
C'est bien un nouveau cordon-bleu.
La jolie fille!
Une de chez nous, petite des faubourgs de la partie est, qui pourrait briller et faire ses débuts dans le plus chic bal.
La robe de soie noire, toute unie, remplace l'uniforme.
Juste un rien de blanc à la nuque.
C'est si bon.
Et l'on jouerait du piano sur son dos, comme dans la chanson.
La soie brille sous l'arc puissant des lumières.
Un tablier, si petit, enserre une taille parfaite.
Et parfaite au point d'en faire refroidir votre café.
La voilà qui joue avec son poinçon sur le comptoir.
Les petits coups de l'outil ont un bruit d'oisillons à la becquée.
Au doigt une large bague à pierre noire.
La nouvelle connaît déjà le jeu des contrastes.
Les cheveux tombent sur le cou en un rouleau pesant mais si souple, avec un chatoiement de satin.
Vous turlutes malgré vous l'air de la jeune veuve et de la rose rose sur son sein.
Il fallait que la belle complète sa toilette avec des lourds anneaux de cuivre aux oreilles.
Je n'avais pas vu ses prunelles, noires et chaudes comme le tissu qui l'enveloppe.
Il fallait que j'ose en curieux:
—Votre petit nom?
—Thérèse, monsieur.
Puis, revenant vers moi, elle demande:
—Désirez-vous autre chose?
—Oui et non.
C'était la seule réponse devant pareil bijou.

GABADADI

Les catholiques français protestent

L'arrestation du cardinal Mindszenty a provoqué, avant même que fut connue la nouvelle de l'excommunication de ses auteurs, une vive émotion dans la plupart des milieux catholiques français. Le cardinal Gerlier emploie aujourd'hui l'expression, en parlant dans la semaine religieuse de Lyon, d'inculpation "dont le ridicule le dispute à l'odieux". Et il s'associe à une note de la Croix demandant à tous les prêtres et fidèles d'unir "leur prières pour le prélat éminent qui paye aujourd'hui de sa liberté l'intrépidité avec laquelle il a toujours défendu les droits et la liberté dont il est le gardien".

De son côté, le R. P. Merklen, rédacteur en chef de la Croix, qualifie le geste des autorités de Budapet de défi à la chrétienté tout entière.

Encore des prix littéraires

Le jury du Grand Prix du Roman policier, composé de: Mme Simone, MM. Jérôme et Jean Tharaud, de l'Académie française, Edmond Sée, Gabriel Reuillard, Pierre Descaves, Paul Achard, André Ranson, Maurice Dekobra, Léon Groc, Georges-Marie Bernanose, Henri Robert, a décerné le Grand Prix du Roman d'action à J.-S. Sanciaume pour la "Femme aux topazes".

Le comité de la Société des Gens de Lettres, sous la présidence de Maurice Bedel, a décerné ses prix de fin d'année. Le Prix Droin est allé à Louis Pize et le Henry Bunuet à Albert Verse, tandis que MM. Paul Charonnac, John Charpentier, Christiane Burucoa et Jean de Kerlecq, recevaient les Prix Marla Star, Baratin, Octave Charpentier, et Gourdon de Genouillac.

Le piano LESAGE
SAINTE - THERESE P.Q.

SPECTACLES

Qui ne monte sur le théâtre aux fins de servir, dans un sentiment d'amour, de charité, d'abnégation totale, ne m'intéresse pas.
Léon Chancerel



Edwige Feuillère et Sylvia Montfort, dans une belle scène de "L'Aigle à deux têtes", qui poursuit son succès en quatrième semaine au Cinéma de Paris.

La musique

Récital de deux jeunes artistes montréalais

Mlle Thérèse Robillard, mezzo-soprano et M. Yoland Guérard, baryton, se firent entendre en un récital conjoint, au Ritz-Carlton, lundi soir dernier. Ces jeunes gens offrirent un programme composé, par eux, avec un soin apparent et apte à plaire au public qui se trouvait réuni là.

Mlle Robillard en est à son deuxième récital public; l'an dernier, elle fut présentée par ses frères, Maurice et Marcel Robillard, dans cette même salle. Depuis, elle s'est fait entendre à la radio. Nous remarquons, chez elle, beaucoup d'assurance; déjà, l'an dernier elle ne sembla pas timide. Lundi soir la retrouvait aussi à l'aise qu'à son premier récital.

Elle chanta des pages de Pergolèse, de Debussy, de Fauré, de Beethoven et de Raynaldo Hahn, ainsi que trois adorables bergerettes harmonisées par Weckerlin: "Que ne suis-je la fougère", "Jeunes fillettes" et "Philis, plus avare que tendre", qu'elle rendit dans son style habituel.

Monsieur Yoland Guérard possède une belle voix de baryton qu'il sait déjà projeter avec emphase. C'est, je crois, le premier récital montréalais officiel du jeune chanteur. Il n'en est pas, toutefois, à ses débuts, car il s'est déjà fait entendre aux Variétés Lyriques.

Ses meilleures interprétations furent: "Le pas d'armes du roi Jean" de Camille Saint-Saens; "Quand la flamme de l'amour" de la Jolie Fille de Perth, de Bizet et deux chansons de Lionel Daunais: "Le vent des forêts" et l'amusante "Loin de sa femme, qu'on est bien". Il interpréta, également, des pages de Luill, Haendel, Verdi, Schumann et, son succès étant prononcé, accorda deux rappels dont "Non piu andrai" des Noces de Figaro de Mozart.

Deux duos réunirent les jeunes chanteurs: "La, ci darem la mano" de Mozart et "La Sérénade Inutile" de Brahms. Au piano: l'incomparable John Newmark.

PREMIÈRE CANADIENNE DE "JOAN OF ARC", VENDREDI

La première canadienne d'un des plus spectaculaires films de l'année 1948, "Joan of Arc", aura lieu vendredi au théâtre Palace. L'excellente actrice Ingrid Bergman joue le rôle-titre. Elle est secondée par Jose Ferrer, le volumineux acteur anglais Francis-L. Sullivan, J. Carol Naish, John Emery, et plusieurs autres acteurs de composition. "Joan of Arc", une réalisation du regretté Victor Fleming, le metteur en scène de "Gone with the Wind", est une adaptation de la pièce de Maxwell Anderson. Rien n'a été épargné par les producers pour faire de "Joan of Arc", un film extraordinaire de vérité. Ils firent même appel aux services du Père Doncoeur, un français, pour agir comme aviseur technique du film. Cette production coûta la somme gigantesque de $9,000,000. Depuis que "Joan of Arc" a été lancé, soit en novembre dernier, il a obtenu un succès formidable. Il sera sans contredit le film le plus populaire de l'année et celui qui fera entrer le plus de sous dans la caisse des producers. "Joan of Arc" est distribué par les studios RKO.

Au Capitol

"Miss atlock's Millions", une amusante comédie mettant en vedette John Lund, Wanda Hendrix, Barry Fitzgerald et Monty Wooley, prendra l'affiche du théâtre Capitol vendredi. Le producer de ce film des studios Paramount est Charles Brackett, un cinéaste qui nous a déjà donné au cours de l'année dernière "The Emperor Waltz" et "A Foreign Affair".

"Miss Tatlock's Millions", d'après les critiques, est une désopilante comédie qui tiendra les spectateurs à rire du commencement à la fin. L'intrigue tourne autour d'un héritage qui a été laissé à la mauvaise personne. Cela ne manque pas piquant et entraîne les principaux intéressés dans les plus tordantes aventures.

Dans les rôles de soutien, on verra Robert Stack, Ilka Chase, Dorothy Stickney et Elizabeth Patterson.

Au Loew's

"The Three Musketeers", avec Lana Turner, Gene Kelly, Van Heflin, June Allyson, Angela Lansbury, Frank Morgan, obtient tellement de succès que la direction du théâtre Loew's a décidé de le garder à l'affiche en deuxième semaine. "The Three Musketeers" est, d'après la publicité, le seul film qui donne l'oeuvre au complet.

Gene Kelly incarne le rôle de d'Artagnan, ce petit garçon plein de flamme et de courage qui, par l'agilité de son bras et sa dextérité de son épée, devient dans le royaume de France un des hommes les plus craints, même par Richelieu. Lana Turner personnifie Lady De Winter et Van Heflin, Athos, son mari, un des trois mousquetaires. June Allyson incarne le rôle de Constance et Frank Morgan, celui du roi Louis XIII. C'est à Vincent Price qu'est revenu l'honneur de camper Richelieu, qui pour la circonstance n'est pas cardinal.

"The Three Musketeers" est une vivante production en technicolor.

Au Princess

"Johnny Belinda", un des plus beaux films de l'année, obtient tellement de succès que la direction du Princess a décidé pour se rendre à la demande populaire de le garder à l'affiche pour une deuxième semaine. Les vedettes de ce film réalisé par Jean Negulesco sont Jane Wyman et Lew Ayres.

"Johnny Belinda" raconte l'histoire émouvante d'une jeune fille sourde-muette qui n'est mentalement développée et qui vit sur la ferme de son père en Nouvelle-Ecosse. Ce dernier, devant son état, n'éprouve pas beaucoup de sympathie pour elle et il la force à accomplir les plus durs travaux domestiques. Le jeune médecin du village la voit et comme il a déjà été interne dans un hôpital de sourds-muets il la prend sous sa charge, lui enseigne les premières notions de la vie. Mais son bonheur prend fin aussitôt quand un garçon du village la séduit. Elle a un enfant. On veut le lui enlever. Elle se refuse et tue celui qui a été délégué pour prendre son enfant. Au procès qu'on lui fait, la vérité est mise à jour.

A l'Orpheum

"Red River" obtient tellement de succès à l'Orpheum que la direction de ce théâtre se voit forcé de le garder à l'affiche en cinquième semaine. Ce spectaculaire western réalisé au coût de plusieurs millions et acclamé par les critiques comme un des classiques du genre, semble avoir gagné la faveur populaire. Les vedettes de cette production d'Howard Hawks sont Joanne Dru, John Wayne, Montgomery Clift et Walter Brennan.

"Red River" retrace les aventures d'un propriétaire de ranch qui décide un jour de conduire ses troupeaux, de l'Arkansas au Texas. Le voyage est long et périlleux. Les obstacles sont multiples mais grâce à son courage et à sa volonté de réussir, il en triomphe.

"Red River" est un film extrêmement bien fait qui possède tous les éléments pour plaire.

A l'Imperial

Afin de répondre à la demande générale, la direction du théâtre Imperial a décidé de remettre à l'affiche "The Loves of Carmen", avec Rita Hayworth et Glenn Ford. Cette production en technicolor des studios Columbia n'est pas tiré de l'opéra du même nom, mais de l'histoire originale écrite par Prosper Mérimée. Dans des rôles de soutien, on verra Victor Jory, Ron Randall, Luther Adler et Arnold Moss.

En attraction supplémentaire, la direction de l'Imperial présentera "Blondie's Secret", mettant en vedette Penny Singleton, Arthur Lake et Larry Simms.

Au Quartier Latin

On y présente un spectacle divertissant

La nouvelle direction du Quartier Latin présente un spectacle divertissant, qui se déroule à allure rapide et qui met en vedette le magicien Harrison et le chanteur Randy Simonette. Germaine Giroux agit comme maîtresse de cérémonie. Un choeur de quatre danseuses ouvre et termine le spectacle d'une façon gaie et entraînante.

Harrison est sans contredit le plus connu et le plus populaire des magiciens locaux. Même s'il se renouvelle pas beaucoup, il nous surprend, nous bafoue même, avec ses trucs décevants. Il se paye aimablement de la tête des spectateurs qui se demandent à chaque moment ce qu'il va faire surgir subito presto devant leurs yeux. Il présente ses tours de magie avec beaucoup de simplicité et de gentillesse. Voulez-vous un verre de vin? Eh bien!! il accomplit le miracle des noces de Cana. Il fait mieux encore puisqu'il transforme l'eau en crème de menthe, en whisky ou en autres boissons alcooliques. Ce tour plaira certainement aux amants de la dive bouteille. Pour les amateurs de pêche, il capture des poissons volants.

Randy Simonette, un artiste qui en impose autant par sa stature que par sa voix, interprète plusieurs extraits d'opérettes et refrains populaires. Il ouvre son tour de chant par "On the Road to Mandalay", le continue avec "Blue Bird of Happiness" et "Old Man River". Ces chansons conviennent bien à son registre vocal.

Germaine Giroux présente agréablement ces deux artistes et interprète quelques chansons de son répertoire, dont "Amour Banal" et "C'est un monsieur très distingué".

Les quatre danseuses portent des costumes attrayants, sont bien stylées et donnent au spectacle une allure gaie, tel qu'il convient.

Pour ceux qui aiment danser, le trio Satano interprète les airs les plus connus et les plus entraînants.



A l'occasion du concert gala de la Ligue de la Jeunesse Bibliothécaire, Mlles Michelle Thibault, Céline Caron, Paule Davidson, Gisèle Le François, Louise Houle, Lucille Clément et Carmen Rainville exécuteront quelques numéros de ballet. M. Raoul Jobin, de l'opéra Métropolitain sera l'artiste invité ainsi que M. Gilles Lefebvre, violoniste. Ce concert aura lieu ce soir au Gesù.

La question d'un théâtre national discutée à Ottawa

OTTAWA, 25. (Du correspondant du *Canada*). — Dans les milieux d'Ottawa où l'on ne désespère pas d'obtenir un jour du gouvernement qu'il décide de créer une bibliothèque nationale et même un théâtre national, c'est avec joie que l'on a accueilli la nouvelle que le gouvernement travailliste du Royaume-Uni avait enfin fait voter par le Parlement de Londres une somme de $4,000,000 pour un théâtre national.

On s'attend qu'au cours de la session qui s'ouvrira cette semaine, comme on le fait depuis quelques sessions, plusieurs députés soulèveront de nouveau en Chambre cette intéressante question.

L'administration Saint-Laurent s'intéresse d'ailleurs activement à l'idée d'une bibliothèque nationale. Tout récemment, en effet, l'hon. Colin Gibson, secrétaire d'Etat dans le cabinet Saint-Laurent, annonçait la création d'un comité où toutes les provinces sont représentées, celle de Québec par M. l'abbé Arthur Maheux, de l'Université Laval, qui s'occupera de faire au gouvernement des recommandations pratiques là-dessus.

Ce qui vient de se passer à Londres sera sans aucun doute mentionné dans le débat de même que le fait que la France a sa bibliothèque nationale et son théâtre national depuis plus de deux siècles.

Juanita Riddez dans "L'Auberge qui chante"

C'est grâce aux Variétés Lyriques que le public montréalais pourra réentendre Mlle Juanita Riddez, de l'Opéra-Comique de Paris, de retour au Canada après une absence de plus de dix ans. Cette jeune artiste tiendra en effet le rôle de la belle Madame IInes dans l'opérette "L'Auberge qui chante", qui sera présentée pour la première fois à Montréal, avec André Dassary, au Monument National, du 27 janvier au 10 février.

Fille ainée du célèbre baryton Jean Riddez de l'Opéra de Paris, Juanita Riddez, qui est née au Canada, étudia tout d'abord le chant sous la direction de son père, puis débuta au concert ici à l'âge de 14 ans. A 18 ans, elle était admise au Conservatoire de Parfis parmi dix candidats, sur les 210 qui s'étaient présentés. Elle était la benjamine du Conservatoire. En 1941, cette jeune chanteuse obtenait deux seconds prix au Conservatoire de Paris: un de chant et un d'opéra-comique, il ne lui avait manqué qu'une voix pour avoir les premiers prix.

Par la suite, Juanita Riddez chantait le rôle de Mimi dans "La Bohême" à l'Opéra-Comique de Paris et récemment elle interprétait les rôles de "Madame Butterfly" et "La Tosca" à l'Opéra de Nice. A Paris, notre compatriote fut l'élève de la grande Marguerite Carré. Revenue depuis quelques mois, Mlle Riddez fera donc sa véritable rentrée devant le public montréalais, qui n'a pas oublié les dons extraordinaires d'intelligence et de sensibilité musicales qu'elle avait fait applaudir au cours des récitals des élèves de son père et que ses études en France ont incontestablement portés à leur sommet.

En plus de l'occasion d'entendre Mlle Riddez, les représentations de "L'Auberge qui chante" seront marquées du retour d'André Dassary, ce populaire chanteur de France, pour la deuxième année consécutive.



Les Compagnons de la Chanson entourent Edith Piaf dans une scène de la comédie musicale "Neuf Garçons, un coeur", film actuellement à l'affiche du théâtre St-Denis.

Une tournée cancellée

Le célèbre pianiste allemand Walter Gieseking, refusé par l'Amérique, retourne en Europe

Walter Gieseking ne jouera point en Amérique. Sa tournée du Canada et des Etats-Unis vient d'être cancellée définitivement. Le grand pianiste, arrivé à New-York samedi dernier, s'est vu refusé le droit de se faire entendre sur le continent par une organisation munie d'un avocat composée de cinq ligues différentes comme les Vétérans Juifs Américains, etc, etc.) qui s'est adressée directement à Washington pour obtenir un renvoi officiel. Washington émit les deux alternatives suivantes: a) ou Gieseking devrait subir un procès qui le réhabilita ou non aux yeux de l'organisation d'opposition; b) ou Gieseking devra retourner en Europe. Le pianiste a, évidemment, choisi la dernière qui lui permet de retourner vers un continent où on se l'arrache.

Avis important

L'imprésario Georges-Armand Robert tient à faire savoir au public montréalais que les billets pour le concert de Gieseking, qui devait avoir lieu dimanche prochain, au His Majesty's, seront remboursés lundi chez Archambault et chez Lindsay. Les personnes qui désirent un remboursement postal devront envoyer leurs billets avec une enveloppe affranchie à: 426, rue Sherbrooke Est et un chèque leur sera retourné par le prochain courrier.



Lana Turner et Gene Kelly, dans une scène du film "The Three Musketeers", actuellement à l'affiche du Loew's.

Il Trovatore joué par l'Opera Guild ce soir et demain

C'est ce soir et demain soir au His Majesty's, que l'Opera Guild présentera le célèbre opéra de Giuseppe Verdi, Il Trovatore. Emil Cooper, chef d'orchestre réputé du Metropolitan Opera, sera au pupitre et le directeur de la scène sera Victor Andoga.

Il Trovatore est considéré comme l'un des plus puissants opéras de Verdi. Appartenant à la trilogie qui comprend aussi La Traviata et Rigoletto, Il Trovatore est un des opéras qui ont le plus contribué à établir la renommée de Verdi en dehors de l'Italie. Il Trovatore fut présenté pour la première fois à Rome en 1853, deux ans après Rigoletto et deux mois avant La Traviata.

Mercredi et jeudi, la distribution comprendra Marc Harrel qui chantera le rôle du Comte di Luna, Florence Kirk dans le rôle de Leonora, Anna Kaskas dans le rôle d'Azucena et Joseph Victor Ladéroute, le réputé ténor canadien, dans le rôle de Manrico. Deux chanteurs canadiens tiendront des rôles importants. Gérald Desmarais chantera le rôle de Ferrando et Jules Jacob, celui de Ruiz. Les autres Canadiens qui feront partie de la distribution sont Marguerite Paquet, dans le rôle d'Inez, Robert Savoie dans celui du vieux bohémien et Guy Piché dans le rôle du Messager.

Il Trovatore sera le douzième opéra présenté par l'Opera Guild qui compte déjà sept années d'existence. Cette organisation a déjà présenté au public canadien, pour la première fois au pays ou en reprise, des opéras comme Le Coq d'Or de Rimsky-Korsakoff, Cosi fan tutte, La Flûte Enchantée et l'Enlèvement au Sérail de Mozart, Fidelio de Beethoven, Haensen et Gretel de Humperdinck et Madame Butterfly de Puccini. Sauf pour quelques rôles principaux, l'Opera Guild utilise en exclusivité les services de chanteurs canadiens.

Film sur la plus petite province de notre pays

Avec ses 95,000 habitants (1941) l'Ile du Prince-Edouard demeure la plus petite des provinces canadiennes. L'agriculture absorbe 71.4 pour cent de l'activité humaine, les pêcheries 7.2 pour cent, les manufactures 6.6 pour cent, l'industrie forestière 3.9 pour cent. On y produit des pommes de terre certifiées, on y pratique l'élevage des animaux à fourrure, celui des moutons, des porcs, des bestiaux, et les pêcheries y sont très productives: homard de première qualité, hareng, maquereau et surtout... surtout les fameuses huitres Malpecque que tous les gourmets connaissent bien! Le documentaire, "L'Ile du Prince-Edouard", est une réalisation de l'Office national du film.

HORAIRE DE NOS SPECTACLES

LOEW'S. — "The Three Musketeers", 10.00, 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.20.

PALACE. — "Life with Father", 10.00, 12.15, 2.30, 4.50, 7.05, 9.25.

CAPITOL. — "One Sunday Afternoon", 10.25, 12.45, 3.00, 5.20, 7.40, 9.55.

PRINCESS. — "Johnny Belinda", 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.

IMPERIAL. — "Berlin Express", 11.10, 1.55, 4.35, 7.20, 10.05. "Night Wind", 10.00, 12.40, 3.25, 6.05, 8.50.

ORPHEUM. — "Red River", 10.00, 12.15, 2.30, 4.50, 7.05, 9.25.

CINEMA DE PARIS. — "L'Aigle à deux Têtes", 12.00, 2.20, 4.40, 7.00, 9.05.

ST-DENIS. — "Neuf Garçons... un Choeur", 12.35, 3.45, 6.45, 9.55. "Dette d'Honneur", 2.00, 5.15, 8.25.

ELECTRA. — "Les Conspirateurs", 12.40, 2.50, 5.05, 7.20, 9.30.

Variétés Lyriques
MONUMENT NATIONAL
27-28-29-30 Janv.
1-2-3-5-6-8-10-12-13-15-16 Fév.
ANDRÉ DASSARY
dans
L'Auberge qui chante
opérette de RICHEPIN
Prix des places: 1.15 à 2.00
En vente au Monument National de 10 hres à 6 hres — Le samedi de 10 hres à 4 hres.
PLateau 9161

Leurs lèvres sont scellées par la terreur

HEDY LAMARR et PAUL HENREID dans LES CONSPIRATEURS avec VICTOR FRANCEN
A L'AFFICHE AU THEATRE
ELECTRA
1114 STE-CATHERINE EST

Alberta Lounge
PRESENTE
LE TRIO
Oscar Peterson
TOUS LES SOIRS
Coin Windsor et Osborne en face de la GARE WINDSOR
(aucune charge de couvert)

CE SOIR au
MINUIT
Le ténor de renom
JACQUES LABRECQUE
Artiste du folklore canadien de grande réputation
Dansez sous les étoiles au son des accords mélodieux du
"Trio Minuit"
avec
ARTHUR SALVAIL
STATIONNEMENT GRATUIT
LE CAFE MINUIT INC.
Ave du Parc angle Mont-Royal
Pour réservation PL. 7582

CE SOIR
BRITANNICUS
chez les Compagnons
TROISIEME SEMAINE
Billets: $1.25 - 0.90 - AM. 7739

"THE ORIGINAL AND FINEST" 13th EDITION!
"Un spectacle vraiment féérique"
6 au 13 Février
FORUM
MATINEE, sam, 12 à 2 h. 30
BILLETS:
1.50, 2.00, 2.50, 3.00
SHIPSTADS and JOHNSON
ICE FOLLIES OF 1949

Copa cabana
Il y a DANSE ET TROIS SPECTACLES PAR SOIR
ARTISTES DE RENOM AU PROGRAMME
Voyez nos prix réduits de 11 a.m. à la fermeture
Vous y passerez une soirée inoubliable
Cocktail Lounge
Tél.: LA. 3090
McGill College et Ste-Catherine
EMILE VIEN, populaire gérant

100e Représentation
CETTE SEMAINE
GALA SAMEDI SOIR
AU GESU
MA. 3688
"TIT-COQ"
Pièce en trois actes de GRATIEN GELINAS

CINEMA de PARIS
DERNIERE SEMAINE
L'AIGLE A DEUX TÊTES
EDWIGE FEUILLÈRE - JEAN MARAIS

ST-DENIS A L'AFFICHE
ÉDITH PIAF et les COMPAGNONS DE LA CHANSON dans
9 Garçons.. UN COEUR!
ROBERT VILLA dans DETTE D'HONNEUR



Une production Victor FLEMING
EN COULEUR - Des milliers de figurants
Production Direction
WALTER WANGER - VICTOR FLEMING
Représentation continue. Sauf le dimanche. Pas de location à l'avance.
A.M., 75¢ - P.M., 90¢ - SOIR, 1.20
DES VEND. LE 28 JANVIER
PALACE

Il reste de bons billets à prix populaires pour
Cet APRES-MIDI
2 h. 30
Billets en vente au CHAMPLAIN
Georges GUETARY
EN PERSONNE
accompagné d'un orchestre de 14 musiciens et assisté d'artistes de Paris: CONSUELO ALBA, danseuse, CLAIRETTE, fantaisiste et
MAURICET
chansonnier
Il reste également des billets pour
CE SOIR et CHAQUE JOUR à 2h. 30 et à 8 h. 45 jusqu'à vend. incl.
BILLETS EN VENTE au CHAMPLAIN seulement

"Johnny Belinda" 2e semaine
JANE WYMAN LEW AYRES
A L'AFFICHE
PRINCESS

METRO'S TECHNICOLOR
PRODUCTION OF ALEXANDRE DUMAS
"THE THREE MUSKETEERS"
LANA TURNER - GENE KELLY
JUNE ALLYSON - VAN HEFLIN
ANGELA LANSBURY
A L'AFFICHE LOEW'S

DENNIS MORGAN
DOROTHY MALONE
DON DeFORE - JANIS PAIGE
"One Sunday Afternoon"
COLOR BY TECHNICOLOR
A l'affiche CAPITOL

4e semaine
HOWARD HAWKS' GREAT PRODUCTION
"RED RIVER"
JOHN WAYNE, MONTGOMERY CLIFT, WALTER BRENNAN, JOANNE DRU
Orpheum

2e semaine
LIFE WITH FATHER
Technicolor
WILLIAM POWELL - IRENE DUNNE
ELIZABETH TAYLOR
Palace

GAYETY Tel MA 3759
TOUS LES JOURS 2.30 - 8.30
SAMEDI 2.30 7.30 10.00 SPECTACLE de MINUIT
LUNDI MATIN 12.05
CETTE SEMAINE
JEAN LUMIERE
Le prince de la chanson tendre
FREDO GARDONI
- le roi de l'accordéon
La très belle PAT PAREE
Les Frères Martel - Martin et Florence - Al Shenk - Les Craydons - Joey Allen — Bobby Jean

Merle Oberon - Robert Ryan
Charles Korvin - Paul Lukas
"Berlin Express"
RKO
also "NIGHT WIND"
2e SEMAINE
IMPERIAL

LA FEMME À LA PAGE



Mme Léo Girard, présidente générale de la section féminine pour la prochaine campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises, qui aura lieu du 13 au 24 février, avec un objectif de $1,150,000.



Mlle Eoma Desautels, qui a été élue présidente de la section Saint-Jacques du comité féminin de la Jeunesse Libérale.

Dans le Monde

Jeunesse libérale

Des élections ont eu lieu récemment au comité féminin de la section Saint-Jacques de la Jeunesse Libérale de Montréal. Mlle Roma Desautels a été élue présidente, Mlle Thérèse Raymond a été élue 1ère vice-présidente; Mlle Lucette Bouchard, 2e vice-présidente; Mlle Madeleine Rochon, secrétaire, Mlle Denise Deslauriers, trésorière, Mlle Denise Gauthier, 1ère conseillère, Mlle Gisèle Sabourin 2e conseillère. La soirée était sous la présidence d'honneur de Mlle Thérèse Jean, présidente du comité féminin de la Jeunesse Libérale de Montréal. On remarquait également dans l'assistance: Mlles Yolande Guilbeault, Gisèle Lebrun, Gisèle Massicotte, Gisèle Massé, Blanche St-Jean, Denise Brillon, Eliane MacDonald, Mireille MacDonald, Jacqueline Théroux, Huguette Lavigne, Jeannine Papineau, Reina Lauzon, Lucette Toupin, Carmelle Jacques, Claire Poitras.

* * *

Colonie de Vacances du Sacré-Coeur

Un forum-causerie tenu sous les auspices de la "Colonie de Vacances du Sacré-Coeur a eu lieu en la salle de l'académie Querbes, en fin de semaine. Une centaine d'invités, jeunes gens et jeunes filles, y assistaient. Parmi les principaux organisateurs de cette réunion, donnée à l'issue de "la semaine des fiancés", on remarquait M. l'abbé Marcel Lafortune, aumônier de la Colonie, le R.P. Jean de Brébeuf Laramée, O.F.M., Mlles Gisèle Volzard, Suzanne Casgrain, Thérèse Trottier, Lucie Caumartin, Josette Lachapelle et autres...

* * *

Débat inter-facultés

Le grand débat inter-facultés de l'Université de Montréal qui aura lieu au Gésu le lundi 31 janvier prochain, comptera au nombre de ses orateurs les personnes suivantes: Droit: M. Massue Belleau, Sciences Sociales: M. Claude Lavery, Diététique: Mlle Denise Coderre; Pharmacie: M. Albert Chabot; Philosophie: M. Hubert Aquin; Hautes-Etudes Commerciales: M. Jacques Parizeau; Polytechnique: M. Jules Touillon; Lettres: M. Jean-Robert Rémillard; Relations Industrielles: M. Jean Blais; Optométrie: M. Fernand Roy. La soirée débutera à 8 heures 30 p.m.

* * *

Bal des disciples d'Esculape

L'Honorable Sir Eugène Fiset et Mme Fiset ont bien voulu accorder leur patronage à l'organisation du bal des disciples d'Esculape qui aura lieu à l'hôtel Windsor le 12 février prochain. A cette occasion, le souper sera servi à dix heures précises dans le salon rose, et par la suite deux orchestres feront les frais d'une musique continue dans la salle de bal.

Mmes Jacques Simard et Marc Gagnon, Mlles Madeleine Béique, Yolande Chartrand, Denyse Giroux, ainsi que Madeleine Lanthier prêtent leur concours à l'organisation.

* * *

Société d'Archéologie et de Numismates

Mme John-Malcolm Mackinnon et Mme B.-D. Faribault serviront le thé, demain après-midi, à l'issue de la conférence sur le Maroc que prononcera Mme Ernest Triat, femme du consul général de France à Montréal, au cours de la réunion de la section féminine de la Société d'Archéologie et de Numismatique, au Château de Ramezay.

* * *

Club Richelieu

Le déjeuner-causerie hebdomadaire du Club Richelieu aura lieu jeudi, à 12 h.15, au salon espagnol de l'hôtel Queen's, sous la présidence de M. Lucien Bélair, président élu pour 1949. Présenté par Me Roland Gadbois, notaire, et remercié par Me François Auclair, le conférencier invité est Me Paul-Emile Côté, secrétaire parlementaire du ministre du travail, qui a choisi comme sujet: "Une conférence internationale". Les invités d'honneur sont: M. l'abbé Edouard Lafortune, curé de Notre-Dame des Sept-Douleurs, le maire de Ville La Salle, M. J.-A. Leroux, M. Eugène Côté, père du conférencier, Me Lionel Ross, m.p.p., M. René Hébert, Me Yves Leduc, avocat et M. Rolland Jeanneau.

* * *

Thé-causerie

Samedi, le 29 janvier, à 2 h. 30, aura lieu à la Maison d'Accueil, 101 ouest, rue Lagauchetière, le thé-causerie de l'oeuvre de la Protection de la Jeune Fille. Me Jean Penverne sera le conférencier. Les organisateurs de ce thé-causerie sont Mlles Anne Bourassa, Mmes Emile Benoist, P. Goyer-Ouimet, J.-B. Lefebvre, Mlles Marie Labine, Louise Lefebvre, Mmes Michelle Le Normand, Eugène Ménard, Jean Penverne, J.-Alfred Perrault, Pineault-Léveillé, L. Phoenix ainsi que MM. Emile Benoist, Eugène Ménard, St-Geo. Morrisset, Jean Penverne et J. Alfred Perrault.

* * *

Club des Epicuriennes

Le déjeuner mensuel des Epicuriennes aura lieu aujourd'hui, à la Tour Eiffel. Outre les membres, les invitées seront: Mmes Claude Champagne, Henri Gélinas, Lucien Gendron et Edouard Valiquette.

* * *

Hospice de la Providence

En la salle du Jardin de l'Enfance de l'hospice de la Providence, Boulevard Pie IX, Maisonneuve, aura lieu le 27 avril prochain, la grande partie de cartes des Dames de Charité de cette institution. La grande râfle organisée au profit de l'oeuvre sera clôturée à cette occasion. Tous les amis de l'oeuvre sont invités.

* * *

Déplacement

Mademoiselle Simone Desroches de Montréal était en fin de semaine l'invitée de Mademoiselle Lucie Viau de Valleyfield, Qué.

10e anniversaire

Le samedi, 8 janvier, une grand'messe fut célébrée en l'église Saint-Etienne, à Montréal, en l'honneur du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Emilio Daneau, de la rue Christophe-Colomb, Montréal. Un déjeuner intime réunissait parents et amis à la résidence des jubilaires. Un souper-dansant eut lieu le soir. M. Paul-Emile Daneau, fils aîné des jubilaires a lu l'adresse. Mlle Monique Daneau, petite fille présenta une magnifique corbeille de fleurs et Lise Davignon autre petite fille présenta une bourse. Plusieurs personnes de l'extérieur étaient à Montréal, à l'occasion de cette fête.

SOYEZ TOUJOURS FRAICHE!



1. Protège votre charme. Mum prévient toute odeur des aisselles pendant toute une journée ou toute une soirée.
2. N'irrite pas la peau. Pas de cristaux irritants. Blanc et crémeux, Mum est doux, inoffensif.
3. N'abîme pas le linge. Mum ne détériore ni ne décolore même les tissus les plus fins.



REND LA TRANSPIRATION INODORE

Histoire des bas

Les premiers temps, lorsque la guerre retira du marché toute la production de soie, nous étions obligées de nous contenter de la rayonne. Il le fallait bien. Mais nous savions fort bien que ce ne serait qu'un pis-aller et qu'un jour viendrait. Ce jour est venu dès, que, de nouveau, la vraie soie a reparu sur le marché et qu'on a pu trouver des bas de nylon autant qu'on en désirait, de fins et de moins fins.

A New-York, un film a passé, dernièrement, au profit des rédactrices de modes, groupées à l'occasion des premières expositions printanières. Ce film avait pour mission de montrer comment se font les bas. Il sera d'ailleurs en circulation sous peu et il faut espérer que Montréal en bénéficiera.

On sait qu'autrefois, on ne connaissait pas d'autre moyen de tricoter les bas que les aiguilles, que nous nommons plus couramment "les broches". Mais il ne pouvait être question de tricoter, aux aiguilles et à la main, des bas fins. En Angleterre, un clergyman, nommé Lee, inventa la première machine à tricoter. Il avait observé les enfants qui, plaçant (nous avons tous fait cela) quatre épingles sur une bobine vide de fil trouvaient le moyen de réaliser une sorte de tricot à quatre mailles. Sa machine souleva un tollé, comme le faisaient jadis à peu près toutes les inventions et nouveautés sortant de l'ordinaire. Les tricoteurs se soulevèrent et menacèrent de lui faire un mauvais parti mais le roi d'Angleterre comprit l'avenir de la machine de Lee et défendit, sous peine de mort que les plans en quittassent l'Angleterre. Un Français réussit par ruse à s'en emparer et la machine à tricoter, née en Angleterre, se perfectionna en France.

Les premiers bas faits à la machine étaient, il faut bien l'avouer assez rudimentaires. Ils n'étaient pas façonnés, bien entendu, et s'ils allaient encore à peu près aux hommes (car les premières machines ne tricotèrent que des bas d'hommes) aux hommes dis-je qui avaient la jambe bien faite, ils avaient moins d'allure sur celles des braves gens à la jambe en poteau ou en canne. Et comme la mode, rendue indispensable à cause de la culotte courte et du soulier découvert était d'avoir de beaux mollets, il fallait avoir recours au subterfuge des rembourrages.

Petit à petit la machine se perfectionna et permit les effets divers allant du "chiné" à la rayure. On se souvient que vers 1895 ou 1900, baigneurs et baigneuses portaient, sur les plages, de longs bas rayés et la coquetterie suprême était, pour une femme, d'avoir des bas assortis à son ombrelle.

Et le temps passa. On se servit de plus en plus de laine fine, puis ce fut le coton, puis le fil (avant la guerre de 1914 on faisait, à Troyes, qui est le centre français de la bonnetterie des bas de fils vraiment très beaux) et quand la soie se popularisa, ce fut, dans l'art du bonnetier, une transformation radicale. Sur ce sujet, je pourrais parler en connaissance de cause. Mes parents possédaient une manufacture d'aiguilles à bonneterie, fondée par mes grand'parents à la suite de la guerre de 1870 et c'est notre maison qui fournit, à la grande maison Cornuel, des aiguilles assez fines pour faire des bas de soie, qui furent offerts à la reine Victoria. Des bas, pensez-y, assez fins pour passer dans un anneau de mariée! Aujourd'hui, ça nous amuse, mais à l'époque, c'était remarquable.

Le film, donc, montre toutes ces transformations, toutes ces nouveautés, ces incessants perfectionnements, jusqu'aux bas de nylon impondérable que nous portons, nous, comme s'il était tout naturel de les trouver dans les magasins.

La conclusion, comme on pense, s'oriente de nouveau vers le Pasteur Lee et la question se pose de savoir quel serait sa surprise, le degré de son étonnement, s'il revenait sur terre et voyait ce qu'est devenue son invention.

Si "L'histoire des bas" passe à Montréal, allez voir ce film. Il vous apprendra bien des choses.

Odette OLIGNY



LA JOURNÉE ASTRALE

par STELLA

Si c'est votre fête aujourd'hui:

Vous possédez des talents musicaux et littéraires. Vous trouverez votre bonheur en développant une de ces aptitudes comme carrière; cependant, comme vous savez vous plier aux circonstances, il vous arrivera peut-être de gagner votre vie par un travail plus routinier tout en conservant l'art comme passe-temps. Il se peut, toutefois, que ce passe-temps devienne, en temps et lieu votre source principale de revenu. Vous avez des tendances religieuses et savez prendre la vie d'une façon fort philosophique. Vous êtes persistant et même entêté, parfois. Vous ne baisserez pavillon devant personne s'il y avait par là danger de nuire à vos projets. Vous êtes peut-être un peu trop sérieux en ce qui concerne votre personne; cultivez plutôt une plus grande largeur d'esprit ainsi que le sens de l'humour, c'est très important dans la vie. Vous n'êtes pas irréfléchi, mais il vous arrive dans des moments de suexcitation, de prononcer des paroles que vous regrettez amèrement par la suite. Un peu de calme dans ces circonstances vous éviterait des excuses ennuyeuses. Vos caractéristiques les plus marquées sont la loyauté envers vos amis et votre générosité. Et quiconque peut vous inclure dans ses relations peut s'en considérer avantagé. Vous exigez peut-être beaucoup en retour de votre amitié mais on vous satisfait invariablement.

Pour savoir ce que les étoiles vous réservent aujourd'hui, consultez le signe sous lequel vous êtes né. Il apparaît ci-dessous avec les dates qu'il domine:

Verseau — 21 janvier au 19 fév. — La matinée ne sera peut-être pas des plus heureuses, mais tout s'améliorera à mesure que la journée avancera. Des problèmes concernant votre emploi et votre santé semblent venir vers vous. Rien de grave toutefois.

Poissons — 20 fév. au 21 mars — Tout n'est pas aussi simple que vous pourriez le croire, ce matin. Ne vous compromettez en rien. Consacrez l'après-midi et la soirée à vos relations sociales.

Bélier — 22 mars au 20 avril — Employez beaucoup de tact à la maison ainsi qu'au bureau. Ne vous laissez pas leurrer par de fausses promesses.

Taureau — 21 avril au 21 mai — Soyez pratique aujourd'hui. Pesez bien les avances que vous aurez l'idée de faire. Veillez à votre santé afin de conserver votre alacrité d'esprit.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin — Ayez soin de mesurer les événements d'aujourd'hui à leur propre valeur. Soyez prêt à subir quelques désappointements sans vous décourager.

Cancer — 23 juin au 23 juillet — Il serait opportun de donner signe de vie à vos relations aujourd'hui. N'abusez pas de votre santé, car alors votre production s'en ressentirait sensiblement.

Lion — 24 juillet au 23 août — Des problèmes surgiront ce matin. Soyez prompt à rétablir l'ordre sans toutefois sévir trop sévèrement.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Ne vous laissez pas influencer par vos illusions, ce matin. Soyez pratique et usez de votre bon sens.

Balance — 23 sept. au oct. — Soyez en garde contre la maladie et des pertes financières. Avec un peu de réflexion, vous pourrez facilement éviter ces déboires.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — Pour de meilleurs résultats au cours de la journée, laissez-vous guider par votre raison plutôt que par vos émotions, par votre jugement plutôt que par votre nature impulsive.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Soyez patient et diplomate à la maison, gardez-vous de vous emporter pour des raisons futiles. Soyez, de plus, prudent en affaires.

Capricorne — 23 déc. au 20 jan. — Evitez toute mésentente avec vos associés. Ne vous liez pas d'amitié à première vue.

Le concours de couture et les clubs 4-H

Pour la deuxième année consécutive, les membres des clubs 4-H féminins, qui ont quelque talent pour la couture et qui désirent connaître au moins les notions élémentaires de cet art domestique, ont l'avantage de prendre part à un concours organisé par leur mouvement. Le Bureau central des clubs a préparé un concours de couture dans le but de rendre les jeunes filles 4-H habiles et compétentes dans la confection des vêtements et il a obtenu qu'une bourse d'étude de $200.00 soit donnée à la gagnante provinciale. Le concours est commandité par la Société d'Entreprises Générales Ltée dont M. Edouard Paré d'Amos est le président.

L'an dernier le travail exigé consistait en la confection du costume féminin 4-H. Mlle Pierrette Quézel de St-Augustin s'est classée première. Elle utilise actuellement la bourse de $200.00 pour se perfectionner dans la couture.

Cette année les pièces demandées sont: 1—cahier d'échantillons, 2—une robe de nuit, un grand nombre de 4-H se sont inscrites. La gagnante provinciale sera proclamée lors du prochain congrès provincial au début du mois d'août. La bourse d'étude lui sera alors remise par le président de la Société d'Entreprises Générales Ltée qui s'intéresse d'une façon particulière au développement des Arts domestiques dans notre province.

Meubles meilleurs et meilleur marché

La Grande-Bretagne abandonne toutes les régies possibles et la dernière à disparaître est celle des meubles.

Il se posait un grave problème dans le domaine du meuble. Les meubles dits utilitaires ("Utility"), fabriqués grâce à une subvention de l'Etat et établis d'après les plans d'un groupe de dessinateurs réunis par le Board of Trade, étaient à l'origine destinés uniquement aux gens dont la maison avait été bombardée ou bien aux nouveaux mariés. Les meubles d'occasion se vendaient cher et on ne trouvait pour ainsi dire pas de meubles neufs non utilitaires, à cause de la pénurie de bois. Or, dernièrement, on a aboli le rationnement des meubles utilitaires que tout le monde peut maintenant acheter.

Les prix vont baisser, surtout parce que l'impôt est réduit de 66 2-3 à 33 1-3, impôt qui, d'ailleurs, ne frappe pas les meubles utilitaires. Les prix de ceux-ci vont baisser quand même. Et l'on se remet à fabriquer des bibliothèques, des commodes et des tables à thé roulantes. On a aboli toute régie de la fabrication des autres meubles.

Les fabricants devront encore produire des meubles utilitaires que, pour la protection des usagers, ils devront encore fabriquer selon certains plans afin d'en maintenir la [illegible]. Mais l'abandon de la régie entraînera une plus grande variété. Quant aux meubles non utilitaires, le fabricant n'aura plus à demander un permis. Toutefois, la matière première reste assujétie à la régie et il faut un permis pour se procurer bois et acier.

L'Ile de Ceylan encourage l'Artisanat

Environ les deux tiers de la population ouvrière du Ceylan sont engagés dans la production, la distribution et l'exportation du thé, du caoutchouc et du coco. Les autres travailleurs sont surtout engagés dans d'autres domaines agricoles, dont un certain nombre des produits tels que la noix de coco, la cannelle, le cardamome, la papaïne, la citronnelle sont exportés, tandis que d'autres comme le paddy et le chena sont consommés sur place.

Le pays dépend donc largement de ses exportations agricoles pour obtenir les aliments et les articles manufacturés dont il a besoin d'importer de l'étranger.

Dans un article intéressant paru dans le "Ceylon Trade Journal", organe officiel du gouvernement, on signale que les autorités prennent actuellement des mesures pour réduire cette dépendance d'articles manufacturés importés en encourageant la petite industrie locale et l'artisanat. Un service spécial du gouvernement a été établi en 1938 dans ce but. On espère que la petite industrie locale constituera une source additionnelle de revenus pour les agriculteurs et les pêcheurs, dont les travaux sont essentiellement saisonniers, et élèvera le niveau de vie de ces travailleurs en augmentant leur pouvoir d'achat.

L'artisanat s'est transmis de génération en génération et comprend des métiers comme l'argenterie et la dinanderie, l'émaillerie, la vannerie, le tissage, la taille des pierres précieuses, la joaillerie et les bibelots de toutes sortes. La plupart des matières premières qui alimentent l'artisanat sont sur place, bien qu'on doive importer la laine pour les métiers à tisser. On fait des essais de culture du coton dans l'espoir d'obtenir une source bon marché de fil de coton.

Grâce à l'électrification des centres urbains et des campagnes, on prévoit qu'un grand nombre de centres industriels employant la machinerie moderne pourront être affectés à la production d'articles de consommation domestique et même d'exportation.

Publié par le Service de Presse et de Publicité, Division de Publicité et d'Extension, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada.



Le comité féminin d'organisation du Bal de Thémis, photographié le soir du Bal, au Cardy Hall de l'hôtel Mont-Royal. Assises de gauche à droite: Mlles Cécile Fournier, Andrée Charron, présidente, Lyse Lapierre, Pierrette Bergeron. Debout, de gauche à droite: Mlles Lucienne Marcoux, Claire Archambault, Louise Saint-Jacques, Margot Charbonneau, et Suzel Cossette.

(Photo "Le Canada", par Henri La Rouche).

Le mariage est-il un problème?

La Colonie de Vacances du Sacré-Coeur tient un forum pour discuter certains problèmes soumis à l'attention de la jeunesse par "La Semaine des Fiancés"

Le mariage n'est pas un problème à proprement parler, puisque nous en avons la solution. En effet, si la vocation de tout être humain est la sainteté, c'est-à-dire qu'il doit ressembler à Dieu, retrouvez cette ressemblance perdue par le péché originel; si la vocation est différente pour l'homme et pour la femme, vocation à la paternité pour tout homme, vocation à la maternité pour toute femme; l'état normal dans lequel l'homme et la femme peuvent accomplir leur vocation à la sainteté est le mariage.

Le Christ a laissé un message, un commandement unique et fondamental: "Tu aimeras le Seigneur ton Dieu... et ton prochain". L'amour de Dieu, c'est de l'accepter comme le Maître et d'accomplir sa volonté. La volonté de Dieu, c'est que nous aimions notre prochain, c'est-à-dire que nous nous mettions à son service. Le prochain par excellence, celui qui l'emporte sur tous les autres, c'est pour tous ceux qui sont appelés à l'état du mariage, l'Autre, le mari, la femme. Et par conséquent, la première exigence du message chrétien, c'est pour chacun des deux, d'aimer l'Autre, de se donner à l'Autre, de s'appliquer à partager les goûts, les idées, les désirs, les pensées, les réactions de l'Autre A mesure que ce don s'accomplira pleinement à travers les années de la vie conjugale, les époux seront de plus en plus l'un à l'autre, et ils finiront par arriver à la splendeur de l'état conjugal, à la perfection de cet amour, qui est en même temps la sainteté.

Mais, si le mariage n'est pas un problème, il comporte néanmoins, énormément de problèmes.

Car, le péché originel existe, également réparti entre les deux sexes, et se manifeste fondamentalement par un égoïsme qui est à l'opposé de l'amour conjugal. La vie va donc être une lutte entre l'égoïsme de chacun des époux et l'amour qui les poussera à s'oublier eux-mêmes pour se donner à l'Autre.

Discussion générale

Parmi les problèmes que peut soulever la vie conjugale, le conférencier en soulève quelques-uns qui sont repris et discutés par l'auditoire. Le premier de ces points, c'est que l'amour comporte trois éléments: la raison, la volonté, et le sentiment. La raison et la volonté sont l'élément fondamental, l'attitude par laquelle chacun essaye de se mettre au service de l'Autre. Le sentiment facilite cet amous, cette charité, ce don de soi, en attachant deux êtres l'un à l'autre, en les poussant l'un vers l'autre. Mais le sentiment qui joue dans l'amour le rôle du démarreur dans une auto, est lui-même fondé sur l'égoïsme: le sentiment poussant chacun des deux à chercher dans l'autre sa propre satisfaction affective. Si le sentiment est une première étape normale, le véritable amour ne sera en route que lorsque la raison et la volonté auront pris le dessus.

D'ailleurs le sentiment n'est pas fait pour durer toujours et après une période d'extrême intensité, il va diminuant. C'est le désastre des foyers où l'on s'est marié uniquement par sentiment et où les époux ne réalisent pas qu'ils doivent aller plus loin, et renoncent à la lutte lorsque leur sentiment s'affaiblit.

A une autre question posée, le conférencier répond que le programme des fréquentations est exactement de mieux se connaître et de s'entraîner à cette attitude d'amour qui consiste à penser d'abord à l'Autre. Mieux se connaître sur le plan des goûts et des habitudes matérielles, mieux se connaître sur le plan de la pensée et des idées, de la vie intellectuelle; mieux se connaître sur le plan du caractère, du milieu familial. Et par-dessus tout, se connaître et collaborer sur le plan d'une vie spirituelle commune qui ne se limite pas à prier l'un pour l'autre ni même ensemble, mais à mettre en commun les efforts de chacun et les projets de perfectionnement et de sanctification, pour que chacun puisse aider l'autre au lieu de lui nuire.

En conclusion de la causerie et du forum, le conférencier conclut que tous les problèmes que pose le mariage sont résolus lorsqu'on les étudie à la lumière de la définition fondamentale de l'amour conjugal: le don de soi libre, total, définitif, et désintéressé à l'Autre pour l'amour de Dieu.

LE COURRIER D'ODETTE

Si j'en juge d'après sa lettre, si claire et précise, la personne qui écrit ici est loin de souffrir d'une maladie mentale. Je crois sincèrement en sa guérison

Q.—J'ai été malade pendant plusieurs années. Aujourd'hui, sans être complètement guérie, je puis vivre parmi le monde. Pour en arriver là, j'ai beaucoup souffert et j'ai travaillé de toutes mes forces. Aujourd'hui, je manque de courage parce que mon médecin ne répond plus de ma guérison. J'ai la sécurité matérielle, mais j'aurais voulu que ma vie ait un but. Je ne puis croire que lorsqu'on a pu arriver à un progrès on ne peut espérer la guérison. Je voudrais avoir [illegible] donniez aussi quelques titres de livres dont je pourrais tirer profit.

Pauvre moral

R.—Ecoutez, ma chère correspondante, si vous ne m'aviez pas confié le genre de votre maladie, ce n'est certes pas votre lettre, si précise, si claire et si bien écrite qui aurait pu me le faire deviner. Je vous assure qu'il n'y paraît pas, au contraire. Vous vous expliquez avec tant de jugement qu'il n'y a pas de doute que vous avez la guérison totale à portée de la main, et que vous allez sous peu pouvoir la saisir.

Il peut se faire que, de temps en temps, vous vous sentiez un peu déprimée et que vous ayez envie de tout envoyer balader. Mais cela arrive, je vous en donne ma parole, à tous ceux qui, justement, ont du coeur et veulent arriver à faire quelque chose de leur vie, à ceux qui ne peuvent se contenter d'être des végétatives, de vivre comme des légumes.

Et jamais il ne vient à l'idée de ces personnes courageuses de croire qu'elles ont le moral atteint. C'est une petite crise de faiblesse passagère, bien facile à comprendre et contre laquelle il n'y a qu'un remède sûr: le repos.

La distraction a aussi son grand mot à dire. Certes, ceux qui restent seuls à longueur de journée, repliés sur eux-mêmes ont, plus que les actifs, la crainte de se voir un jour déprimés. Cela passe assez vite. Vous êtes, à n'en pas douter, une personne très intelligente et si j'en juge d'après votre écriture et votre orthographe, vous avez une certaine instruction. Si vous possédez un art, adonnez-vous y, sans excès, musique, dessin, que sais-je? Trouvez-y une distraction et une sorte d'évasion. Mais ne vous forcez jamais Dès que la fatigue vous prend, ne luttez pas contre elle. Reposez-vous. Etendez-vous sur un divan et videz-vous complètement la tête. Essayez de ne pas penser et relaxez parfaitement vos membres. Puis, fermez les yeux. Et laissez passer de longues minutes dans ce farniente qui vous permet de récupérer vos forces.

Une bonne alimentation est aussi indispensable, ainsi qu'une vie au grand air. Sortez, par tous les temps. Vous ne devez pas craindre ni le froid, ni la neige. Faites tous les jours une bonne promenade, vous en reviendrez rafraîchie et pleine d'ardeur, après avoir respiré le bon air vif.

Votre vie aura un but si vous voulez lui en donner un. Oui, sans doute toutes les jeunes filles rêvent du mariage dont elles se font une espèce de paradis. Ce n'est hélas, pas toujours le cas, et tout le monde vous dira qu'il vaut mieux ne jamais se marier que se mal marier. On peut toujours diriger ses activités ailleurs. Ce sera probablement votre cas. Ne vous attardez pas trop à penser à ce qui aurait pu être. Pensez à ce qui VA être, c'est à dire votre guérison totale, avec tout ce que cela comporte.

Je ne puis vous donner de titres de livres, d'abord parce que c'est de l'annonce directe et que cela m'est défendu en ces colonnes, puis parce que c'est toujours difficile. Ne lisez pas trop de romans, préférez les biographies, les récits de voyages, les anthologies, qui vous permettent de voir, en un seul livre, une partie de la littérature d'un peuple.

Ayez confiance et courage. Votre lettre est celle d'une personne qui sait où elle va et qui s'exprime parfaitement. Revenez quand vous voudrez, ce courrier vous est toujours ouvert.

* * *

Q.—Je désirerais faire une croisière au Saguenay. Comment doit se composer ma garde-robe?

Miche

R.—Ces croisières se font surtout pendant la belle saison. Moins vous emportez de bagages, mieux et plus facilement vous voyagez. Ayez une ou deux jolies petites robes peu fragiles, un costume tailleur, des blouses, une petite robe à danser en cotonnade, comme on en porte en été. Souliers pratiques et un bon manteau à la fois chaud et léger.

* * *

A Adieux de savoir — Vos idées sont justes et bien exprimées, mais je crois que dans le cas qui nous occupe, ma réponse a été juste. Que des jeunes gens qui pensent au mariage parlent de la future famille, d'accord, mais il y a la manière de dire les choses, et d'après la jeune fille, c'était fait de façon à lui laisser croire que seul le souci sexuel prédominait. D'ailleurs, celle qui posait la question et signait "Adèle" n'a pas récrit pour dire que ma réponse lui déplaisait. Je dois prendre ce fait pour acquis. Je regrette, mais je ne puis envoyer de réponse personnelle, même quand on m'envoie un timbre et j'ai bien dit cela plus de cinquante fois.

Pour écrire

à Odette, prière d'adresser toute communication comme suit:

Le Courrier d'Odette,
Le "Canada",
33 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal.

Les autres communications concernant la page féminine doivent être adressées à la rédactrice de la page féminine, Le "Canada", même adresse.

JEUNE MERE



Soulagez Bébé des souffrances du rhume pendant son sommeil. Frictionnez-le avec du Vicks VapoRub au coucher. Il apaise et soulage pendant la nuit. Essayez VICKS VAPORUB

"Soyez plus ravissante ce soir!"

"Mon Soin Facial adoucit et assouplit l'épiderme,"
dit la charmante Jane Wyman

Voici un soin facial qui embellit vraiment le teint! Les étoiles de l'écran en sont la preuve. "Mon Soin Facial au Savon de Toilette Lux confère une beauté nouvelle," dit Jane Wyman. "Je fais bien pénétrer la mousse crémeuse et parfumée; je rince, j'assèche avec une serviette douce et mon épiderme est plus lisse, plus velouté." Faites-en l'essai aujourd'hui même. Vous aimerez le parfum exquis et captivant du Savon de Toilette Lux qui s'attache à votre épiderme et ajoute encore à votre charme. Suivez le conseil de Jane Wyman—soyez plus ravissante ce soir!





UN PRODUIT LEVER

Jane Wyman
Etoile du film "JOHNNY BELINDA" de Warner Bros.

9 étoiles de l'écran sur 10 emploient le Savon de Toilette Lux

LES CONTES du "CANADA"

La dame au petit chien laid

Toute la ville se moquait d'elle. Il est vrai que c'était très drôle de la voir passer, matin, midi et soir, tenant au bout d'une laisse (mais en ce cas qui mène l'autre ?) un cabot affreux, un mélange invraisemblable de toutes les races, de toutes les couleurs.

Si on l'avait regardé en détail, on se serait aperçus qu'il avait le pelage du griffon, mais avec la couleur du grand Danois bringé, une oreille d'épagneul, une oreille de chien de chasse, les pattes du basset et la queue du rat, longue, mince, véritable fouet dont il faisait grand usage quand il était content.

On n'avait pas idée d'aimer, de garder un monstre pareil, sauf avec l'idée bien arrêtée de l'exhiber à la foire ou d'en faire bénéficier, à titre d'annonce, les 57 variétés d'une maison célèbre.

Mais la vieille dame (pas si vieille après tout) aimait le petit chien laid, le cajolait, le bichonnait, faisant absolument fi des rires qu'elle soulevait, au moment de la promenade tri-quotidienne

Nous n'étions pas dans le quartier depuis longtemps. Les voisins nous mirent au courant. Cette vieille dame, qu'on nommait Mme Berthier, était une Française, arrivée depuis quelques années au pays où son fils s'était établi, il y a vingt ans et où il était mort, laissant une femme et une jeune fille.

La vieille dame aimait mieux vivre seule, en compagnie du petit chien laid. Curieux, tout de même... Mais comme elle ne demandait rien à personne, vivant de sa petite existence de souris, disant bonjour à tout le monde et ne parlant à personne, on avait fini par l'accepter, elle et son monstre canin.

Un après-midi d'été, le ciel était d'un bleu transparent. Les arbres n'avaient pas la force d'agiter leurs branches, mais à midi sonnant, la dame au petit chien laid sortit, car c'était l'heure de la promenade.

Le drame fut si rapide que personne n'eut le temps d'intervenir. Le bouledogue de M. Bénard se précipita sur le petit chien laid et d'un seul coup de sa mâchoire formidable l'étrangla. La vieille dame devint plus blanche qu'un drap. De la main, elle chercha le mur et s'y appuya. De grosses larmes rondes coulèrent sur son visage.

M. Bénard avait rappelé son terrible tueur, qu'il voulut enfermer. Quand il revint, la vieille dame était partie, emportant dans ses bras, sans une plainte, le cadavre du petit chien laid.

Dans tout le quartier, cette dignité fut diversement interprétée. Quelques jeunes femmes déclarèrent que cette dame était une vieille folle et ne valait pas la peine qu'on prenne part à "sa douleur". Elles disaient ce mot avec une ironie méchante qui faisait mal. D'autres trouvèrent la solution.

Le bouledogue de M. Bénard était coupable, M. Bénard devait remplacer le cabot mort, mais cette fois-ci par un beau, un vrai, pure race, choisi, délicieux, charmant. Trois semaines, puis un mois passèrent. La dame au petit chien laid ne sortait plus que le soir, furtivement, pour aller faire ses maigres commissions.

Et ce fut un beau jour celui où les voisins, contents de lui faire une si belle surprise, arrivèrent, à la fin de l'après-midi. Dans une corbeille capitonnée, M. Bénard tenait un amour de petit épagneul blond, ravissant, avec ses longues oreilles, ses beaux yeux noirs, ses pattes fines. Près de lui, roulé comme un parchemin, et enrubanné de bleu, son pedigree, ses titres de noblesses.

La vieille dame fut bien surprise. Elle comprit vite et de nouveau, des larmes coulèrent sur ses joues. Elle fit entrer la délégation et la première chose qu'on aperçut, fut, empaillé, toujours aussi hirsute et aussi laid, le cabot défunt. M. Bénard, très embarrassé, ne savait comment présenter son cadeau. Il bredouillait, bafouillait:

—Madame, je m'excuse... C'est pour remplacer...

—Remplacer? dit la vieille dame. Ah! Monsieur, si vous saviez...

—Madame...

—Il était bien laid, bien ridicule, n'est-ce pas, monsieur, mon pauvre Gamin. Mais si vous saviez ce qu'il a fait... Asseyez-vous, je vais vous le dire.

Les voisins ne savaient plus quelle contenance tenir. Pourtant, ils répondirent à l'invitation de la vieille dame.

Elle aussi prit place sur une petite chaise et son coeur creva. Chacun respecta son chagrin, et les yeux se portaient sur le petit monstre empaillé que l'immobilité rendait encore plus ridicule.

—C'est en 1942, dit la vieille dame, c'est-à-dire pendant l'occupation. Je vivais seule, dans une assez vaste maison et nul ne soupçonnait qu'une personne de mon âge put faire de la résistance. Chez moi, pourtant, étaient cachés les appareils de radio, la fabrique de faux papiers, tout ce qui pouvait faciliter l'évasion en territoire libre des jeunes gens menacés d'être déportés. On ne savait pas qu'un souterrain reliait ma buanderie à la maison et j'ai bien dû cacher une centaine de parachutistes dans les greniers où jamais personne n'allait.

Le petit chien laid, chassé par la guerre et venant de je ne sais où se réfugie chez moi. Il était inoffensif, je ne lui refusai pas l'entrée. Il faisait autant de pas que moi, ne jappait jamais, se contentait de peu, pauvre petite bête! et ne faisait pas grand mal.

Il n'avait qu'une distraction, que je lui accordais pendant un petit quart d'heure, de temps en temps. Il aimait courir après une boulette de papier, que je lui lançais et qu'il rapportait, triomphalement.

1943 passa, puis 1944 et le petit chien laid était toujours avec moi. Nous étions au moment le plus crucial de la guerre, celui où se préparait le débarquement et mes gars, dans les greniers lançaient et recevaient force messages, que j'allais porter au points désignés, Gamin sur mes talons.

J'en recopiais un, une après-midi et je venais à peine de replacer le stylo quand un bruit de bottes se fit entendre dans la cour. C'était "Eux", le doute n'était pas permis.

En effet, après avoir frappé à défoncer la porte, un officier allemand entra. Grâce à Dieu, je pensai vite et froissant le papier compromettant je le lançai au chien qui me le rapporta. Je recommençai, c'était un jeu inoffensif et l'Allemand me regardait faire. Juste à ce moment, un soldat entra, salua en claquant des talons et remit un message.

—Madame, dit l'Allemand, il y a des traitres dans la région. Avez-vous un radio, écoutez-vous la "Bibici" ?

—Monsieur, je vis seule, la guerre se fait sans moi.

Et, je continuais à lancer au petit chien la boulette de papier qui contenait un secret que l'Allemand aurait été fier de découvrir.

De l'oeil, il fit le tour de la pièce, il s'approcha de mon lit, tâta les couvertures, ouvrit un placard, une armoire. Tout près de lui, Gamin, l'oeil en feu, les crocs visibles en un sourire de chien attendait que le jeu continue. Je lançai la boulette.

"—Apporte, fit l'Allemand.

Et le petit chien laid lui présenta le papier. Un instant, je crus que tout était perdu. L'allemand en fit une bouclette, encore plus serrée et de nouveau, la lança. Deux fois, trois fois. A la fin, le jeu le lassa.

—Nous reviendrons, Madame, on va perquisitionner chez vous.

—Quand vous voudrez, Monsieur.

Et il partit. Gamin avait encore au bec le terrible papier que je lui arrachai et le chien comprit que le jeu était fini. En un clin d'oeil j'allai avertir mes hommes, là-haut et tous disparurent par le souterrain. Quand les Boches revinrent, munis d'outils de toutes sortes, la maison était aussi innocente que le petit chien laid qui, reconnaissant celui qui avait joué avec lui lui présentait, dans sa gueule souriante, une boulette de papier de journal

La perquisition fut nulle, bien entendu. Le lendemain, les radios avaient repris leur place et les messages partaient vers Londres ou en revenaient, soi bien que les bombardements suivirent leur cours et qu'un jour "ils" partirent.

Comprenez-vous pourquoi j'aimais le petit chien laid et pourquoi il est irremplaçable ?

La vieille dame flatta la tête du petit épagneul endormi au fond de sa corbeille, puis, congédiant d'un geste ses voisins et les remerciant d'un sourire, elle ajouta:

—C'est tout, messieurs. Vous voyez qu'elle n'était pas si ridicule, la dame au petit chien laid...

Le patron du jour



No 9220

Avez-vous jamais vu rien d'aussi mignon que cette robe de toute petite fille ? Le yoke de fantaisie, le volant au cou et l'amusante pochette, c'est un bijou de robe.

Le patron 9220 est établi dans les grandeurs 2, 4, 6, 8, 10. La grandeur 6 requiert 1 7-8 verge de tissu d'une largeur de 35 pouces. Les bouffants requièrent 7-8 de verge.

Vous pouvez vous procurer ce patron en vous adressant par écrit au Service des Patrons, LE CANADA 60 Front St. West, Toronto, en ayant soin d'inclure un bon postal ou un mandat d'express de 25c. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE). Indiques clairement votre nom, votre adresse avec votre numéro du patron et la grandeur désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du CANADA et ne sont pas échangeables.



Mme Fernand Mayrand, (Andrée Geoffrion), dont le mariage a eu lieu récemment en l'église du Saint-Enfant-Jésus de la Pointe-aux-Trembles. Photo "Le Canada", par Henri La Rouche).

Ce sera bientôt la Semaine Nationale de la Santé

"Le grand événement de l'année écoulée dans le domaine de la santé publique, c'est sans contredit le lancement du Programme national de Santé, d'après lequel le gouvernement fédéral accorde des octrois dépassant $30,000,000 par année aux provinces pour les aider à développer et à étendre leurs services afin de combattre les maladies". C'est ce qu'affirme le ministère général de la Santé et du Bien-Etre, dans son message spécial pour la Semaine nationale de Santé.

Le premier ministre W. L. Mackenzie King a soumis ce Programme à la Chambre des Communes le 14 mai 1948, et l'honorable Paul Martin, ministre de la Santé et du Bien-Etre, en a expliqué minutieusement l'ampleur et les buts. Le ministère de M. Martin a la responsabilité d'administrer le programme, et l'on a invité le docteur F. W. Jackson, sous-ministre de la Santé et du Bien-Etre public au Manitoba, à venir à Ottawa coordonner et diriger la répartition de ces montants prévus pour des projets acceptés par toutes les parties concernés.

Chaque province a accepté le Programme et a travaillé en ces derniers mois à des enquêtes et à des recommandations au ministère fédéral pour se prévaloir de ses avantages. On a approuvé plusieurs projets et il y en a même qui fonctionnent déjà. Les autorités de santé fédérales et provinciales s'accordent à reconnaitre que c'est probablement la plus grande contribution officielle jamais faite pour assurer l'expansion des services de santé au Canada.

Au fur et à mesure de l'application du Programme, une semblable activité s'est manifestée dans tous les services du ministère fédéral de la Santé et du Bien-Etre, dont plusieurs départements apportent leur appui aux organismes provinciaux, locaux et bénévoles pour prendre le plus avantage possible de l'expansion de la santé publique née de l'intervention du pouvoir fédéral dans le domaine de la santé.

POUR AVIVER LES PLANCHERS

L'importance du plancher comme réflecteur de la lumière vient enfin d'être reconnue. On a prouvé récemment qu'une maison peut être rendue plus claire si ses planchers sont finis en teintes pâles. Quelques personnes sont allées jusqu'à peindre des fleurs ou des tartans sur leurs planchers et les ont recouverts d'une couche de vernis pour en accroitre l'éclat et les protéger. Comme exemple de décoration originale on a peint un plancher en contre plaqué d'un hall d'entrée de larges bandes de différentes teintes de gris, ce qui permet de retoucher les endroits abimés sans qu'il y paraisse. La peinture patinée sur les planchers devient également populaire. Cela consiste à étendre une mince couche de peinture blanche sur des planchers neufs ou des planchers qui ont été nettoyés à fond et poncés. Quand la peinture a bien pénétré le grain du bois, mais avant qu'elle n'ait eu le temps de sécher, on l'essuie et on finit le plancher en y appliquant une couche ou plusieurs couches de vernis ou de gomme laque.

A L'ASSOCIATION DE LA CROIX DE LORRAINE

L'Association de la Croix de Lorraine Inc., vient d'établir un Secrétariat permanent dans son local au numéro 1735 rue St-Denis à Montréal. Cette bonne nouvelle réjouira tous nos membres et amis. Cela était devenu nécessaire vu le progrès accompli par notre Association.

L'Année Nouvelle nous trouve donc plus forts et plus déterminés que jamais à mener à bien notre entreprise humanitaire et si utile. Veuillez noter que dorénavant le bureau du Secrétariat sera ouvert les mardis soirs au lieu des mercredis, de 7 à 10 p.m.

Est-Ce Que L'Indigestion Vous Frappe Plus Bas Que La Ceinture?

Donnez au "28" négligés le genre d'aide qui vous donne l'erre d'aller

Plus de la moitié de votre digestion se fait en dessous de la ceinture—dans les 28 pieds de vos intestins. Aussi quand vous êtes atteint d'indigestion, employez un remède qui aide la digestion dans l'estomac ET en dessous de la ceinture.

Ce dont vous pouvez avoir besoin ce sont les Petites Pilules Carter pour le Foie pour donner l'aide nécessaire aux "28 pieds oubliés" d'intestins.

Prenez une Petite Pilule Carter pour le Foie avant et après chaque repas. Prenez-les suivant les instructions. Elles peuvent aider à créer un apport plus grand des trois principaux sucs digestifs dans votre estomac ET vos intestins—elles vous aident à digérer d'une façon naturelle ce que vous mangez.

Alors la plupart des gens obtiennent le soulagement qui vous fait vous mieux sentir de la tête aux pieds. Assurez-vous d'obtenir les authentiques Petites Pilules Carter pour le Foie chez votre pharmacien—35c.

GEORGES DE LA TOUR

M. Jean Mouton, attaché culturel à l'ambassade de France à Ottawa, parle de l'artiste nocturne, Georges de la Tour, à la Société d'étude et de conférences

Le cas de Georges de la Tour est à peu près unique dans l'histoire de l'art. Il s'agit d'un très grand artiste, un des plus grands que la France ait possédés, et qui est demeuré inconnu jusque dans ces dernières années. On connait le nom du célèbre pastelliste Maurice Quentin de la Tour, le portraitiste de toute la Cour et de toute la ville au 18ème siècle; mais des éditions même récentes de dictionnaires ne citent pas le nom de Georges de la Tour. Il vient de monter dans le firmament des artistes comme une grande étoile au même titre qu'en Italie, Piero della Francesca; en Espagne, le Greco; en Hollande, Vermeer.

Ce peintre, né en Lorraine près de Nancy à la fin du 16ème siècle, est mort au milieu du 17ème siècle. Ce fut un des peintres très admirés par Louis XIII qui possédait dans sa chambre la composition de "Saint Sébastien pleuré par Sainte Irène", maintenant au Musée de Berlin. Après sa mort Georges de la Tour tomba dans l'oubli. Des chefs-d'oeuvre de sa main ne furent plus attribués à sa paternité mais à de grands maitres espagnols, Vélasquez, Zurbaran; ou de grands maitres français comme Louis Le Nain.

Il a fallu les recherches des érudits qui commencèrent à restituer à Georges de la Tour la création de ses tableaux. La résurrection de Georges de la Tour a commencé il y a une trentaine d'années. C'est surtout aux travaux de MM. Paul Jamot et Sterling qu'est dûe cette résurrection.

Artiste nocturne

Ce qui caractérise l'art de Georges de la Tour c'est qu'il est un artiste nocturne. Dans presque toutes ses oeuvres une bougie perce la nuit et en détache les profondeurs. Cette obscurité ainsi éclairée devient le symbole de nombreux mystères chrétiens, La nativité, L'Adoration des Bergers, Le Reniement de Saint Pierre, Le Christ aux outrages. Georges de la Tour, plus qu'aucun peintre peut-être, est arrivé à mêler avec autant d'intensité la réalité et le mystère. C'est une des raisons peut-être pour lesquelles la résurrection de Georges de la Tour arrive à son heure. Une grande partie des peintres modernes le reconnaissent pour un ancêtre. Des cubistes se plaisent à voir dans ses compositions sobres et linéaires, un modèle de rigueur. Les surréalistes se reportent avec intérêt à cette "réalité magique" qu'ils recherchent aujourd'hui souvent avec tant de labeur et qui se trouve magnifiquement exprimée dans une oeuvre de Georges de la Tour comme "Le Portrait de Saint Jérôme". Georges de la Tour est donc devenu une grande vedette de l'art comtemporain. De nombreuses érudes lui sont consacrées et les musées des Etats-Unis se disputent ses très rares toiles (le nombre de toiles identiques de ce maitre ne dépasse pas vingt). Tout récemment "L'Education de la Vierge", l'un de ses tableaux les plus caractéristiques, est entré à la Collection Frick à New-York. Rendre hommage à Georges de la Tour c'est donc non seulement faire revivre la vie ardente et fière d'un comtemporain de Corneille, c'est aussi examiner une des tendances les plus actuelles de tout l'art comtemporain.

Film éducatif à l'Ecole des Parents

Le mercredi, 26 janvier, l'Ecole des Parents du Québec présentera, à la salle Saint-Stanislas, le film "Birth of a Baby", reconnu comme le meilleur documentaire scientifique sur les soins prénataux et postnataux. Le film sera tourné dans son intégrité.

Cette représentation cinématographique fait partie de la série de conférences présentées par l'Ecole des Parents et est destiné à illustrer le côté médical de la première naissance. Il sera souligné de commentaires traitant l'aspect psychologique, présentés par le Dr Claude Mailhiot, psychologue de l'Ecole des Parents.

La naissance du premier enfant pose pour la jeune maman des complications tant du point de vue physique que moral. Le médecin veille à préparer son organisme, mais le bien-être moral durant la grossesse est l'oeuvre du papa. L'attitude de ce dernier est de première importance. Il doit veiller au bonheur de la petite maman, lui éviter tout surcroit de fatigue, toute tension nerveuse, tout souci, bref lui rendre la vie aussi agréable que possible.

Le plus souvent, à la première naissance correspond une crise de l'amour conjugal. Cette affection qui unit les époux peut connaitre à cette occasion une profonde intensification. Malheureusement il peut aussi traverser les premières heures de son déclin. L'épouse toute attentive à la venue de l'enfant ne connait plus le même entrain, se replie sur elle-même, devient de plus en plus mère, de moins en moins compagne et épouse. Que d'écueils à éviter ici !

Mais si la maman doit, par sa tendresse montrer à son mari que l'enfant n'est pas seulement le sien mais que tous deux doivent, de concert, veiller à son développement physique et moral, le papa, de son côté doit aider sa femme à s'acclimater graduellement à cette vie à trois et à en saisir toute la richesse.

Ecole Ménagère Provinciale

Il y aura jeudi, le 27 janvier, à 7 h. 30 p.m., à l'Ecole Ménagère Provinciale (entrée 3420 Berri), une démonstration culinaire.

Au programme:

Potage aux pois verts. — Beignets de Blé-d'Inde. — Filets de carrelets farcis. — Biscuits Youm! Youm — Pudding aux fruits, au chocolat.

ATTRAYANTE SKIEUSE



Chaudement vêtue d'un coupe-vent de gabardine en nylon, la skieuse pratiquera agréablement son sport favori. Ni le vent ni l'eau ne pénètrent ce vêtement que la solidité et la résistance du nylon rendent presque inusable. La fourrure, en encerclant la figure, assure une excellente protection contre la bise d'hiver.

Votre couleur favorite

La couleur est matière de goût. C'est un peu comme choisir le nom d'un enfant ou adopter une pâte dentifrice. Cependant, des statistiques prouvent que certaines couleurs plaisent plus que d'autres.

Il y a quelques années les automobiles noires étaient les plus en demande. Il fut un temps où l'on comptait trois automobiles noires pour chaque voiture de couleur. Aujourd'hui, on en compte une noire contre quatre de couleur. La liste des teintes les plus populaires après le noir, est la suivante: combinaison de deux tons de gris 10.8 pour cent; combinaison de deux tons de vert 9.8 pour cent; marron 7.5 pou cent; le gris et le vert 7.1 pour cent; gris foncé 6 pour cent et vert foncé 5 pour cent.

Pour les robes d'intérieur, le bleu se classe premier, le rouge deuxième le rose troisième, le vert et le turquoise quatrième, le jaune cinquième, le pourpre sixième et le beige septième.

Dans le commerce des tapis on a établi la gamme des couleurs d'après la teinte dominante du tapis et une firme importante a basé la popularité de ses tapis d'après la gamme des couleurs: la combinaison rose et cèdre 27 pour cent; les beiges 17 pour cent; les verts 15 pour cent; les rouges vineux 12 pour cent; les bleus 11 pour cent; les autres teintes 16 pour cent.

Il y a plus de 40,000 espèces de poissons, a commencer par le gobie des Philippines, qui ne pèse qu'un centième d'une once, à la baleine de 20 tonnes.

AVEZ-VOUS MAL AU DOS?

S'asseoir dans un courant d'air—travailler dans un endroit humide—avoir les pieds mouillés etc., peuvent causer un mal de dos! Mais Il y a un moyen qui aide à le soulager—et des milliers de Canadiens en ont constaté l'efficacité—ce sont les Pilules du Dr. Chase pour les Reins et le Foie. Ce remède tonifie les reins et le foie—soulage le mal de dos quand on a pris "froid" aux reins. Exigez donc les Pilules du Dr. Chase pour les Reins et le Foie—qui ont fait leurs preuves depuis plus d'un demi-siècle. Toutes pharmacies. 19P

VENTE D'INVENTAIRE

POUR 3 JOURS SEULEMENT!

OCCASION QUI NE VOUS EST OFFERTE QU'UNE FOIS L'AN D'ACHETER À CES BAS PRIX

ENVIRON 50 MONTRES

QUELQUES-UNES SONT EN OR 14 CARATS. Montres suisses à ancre, 15 et 17 pierres, en acier inoxydable. Boitiers doublé or et fini or. Quelques-unes de ces montres sont à l'épreuve des chocs, à l'épreuve de l'eau et antimagnétiques. Le groupe comprend aussi des chronomètres à déclic.

Rég. $20 à $100.
En vente : $10 à $50.

1/2 PRIX

BIJOUTERIE A COSTUMES

Broches, pendantifs, boucles d'oreilles, colliers, bracelets, châtelaines, etc.
Rég. $1. à $50.
En vente : .50 à $25.

1/2 PRIX

BIJOUTERIE POUR HOMMES

Chaînettes porte-clefs, boutons de manchettes, pinces à cravates et épingles de faux col.
Rég.. $1 à $25.
En vente: .50 à $12.50

1/2 PRIX

BAGUES

Bagues à pierre pour dames et messieurs
Rég. $5 à $100.
En vente: $3.50 à $65.

1/3 DE RABAIS

ARTICLES EN CUIR

Porte-billets, ensembles de toilette pour hommes.
Rég. $2.50 à $20.
En vente : $1.65 à $13.35

1/3 DE RABAIS

MURRAY & O'SHEA

REG'D

401 RUE STE-CATHERINE OUEST à l'ouest de Bleury **LA. 8770**

FEUILLETON DU "CANADA"

LA JEUNE FILLE et le MONSTRE

(par DANIEL GRAY)

No 19 26 janvier 1949

(Suite)

Dans la nuit qui précéda le jour des noces, elle emballa soigneusement le bracelet et l'écrin qui le contenait, puis passa plusieurs heures à composer une lettre qui expliquerait à l'épousée du lendemain la signification de son offrande. Assise devant le feu, les coudes contre les genoux, le visage dans les mains, elle acheva ainsi la nuit; puis, sans avoir pleuré, sans avoir dormi, elle fit sa toilette, changea de vêtements et partit pour le manoir. Les nouveaux domestiques avaient chassé Jock de la cuisine. Sans un regard pour les préparatifs de la fête, elle alla frapper à la porte de la chambre que, depuis peu, le vieux serviteur occupait au-dessus de la remise. Il vint lui ouvrir et ne sourit pas en la voyant. Blême et les lèvres serrées elle lui tendit un paquet.

—Que venez-vous faire aujourd'hui à Glendochart?... dit-il, sans aménité.

—Vous prier de remettre ce paquet à lady Penelope.., avant la cérémonie, je vous prie...

Il le retourna dans ses mains.

—Qu'est-ce ?...

—Le bracelet que mon aieule, lady Morag Dorward portait dans sa tombe. Elle le portait aussi le jour de son mariage. La renommée de ses bijoux l'a préservée d'être enterrée vivante. Ce bracelet donne le bonheur aux épousées qui le portent au moment de la cérémonie.. — Et d'une voix presque suppliante, elle ajouta: — C'est mon bien le plus précieux, Jock. Je vous assure, il n'est point indigne d'elle. Je ne puis croire qu'elle le refusera... Je lui ai écrit une si belle lettre...

—C'est bien, je le remettrai...

Il fit mine de refermer la porte.

—Jock... dit-elle, d'une voix suppliante...

—Oui ?...

—Jock, ne pouvez-vous trouver un coin pour moi dans la chapelle?... Je voudrais être là, je voudrais voir ce mariage...

—Quel besoin avez-vous de vous tourmenter?... Prenez l'autobus et aller passer la journée à Inverness. Si vous le voulez, je vous paierai votre ticket de cinéma... Cela vaudra bien mieux pour vous...

Elle rougit; chaque allusion qu'il faisait au secret de son amour, surpris dans la confession du délire, la mettait à la torture.

—...Non, dit-elle, je vous assure, Jock, je peux le supporter.. Oh! faites cela pour moi, je vous en prie... Vous savez bien que mes pensées seront honnêtes... Ce soir, ils seront partis...

Il eut une grimace de réprobation, considéra longuement le visage de Morag et ne refusa pas sa prière.

—Très bien. Je suppose que vous voulez voir et ne pas être vue?... Je vous placerai à la tribune, tout au côté de la porte. La cérémonie aura lieu à onze heures. Lady Penelope appartient à l'Eglise d'Ecosse, mais ils seront mariés suivant votre religion qui est aussi celle du Macnab...

—Sir Roy est catholique?... dit-elle avec stupeur.

—Oui... Oh ! il pourrait tout aussi bien être mormon ou bouddhiste pour le cas qu'il en fait... Je ne l'ai jamais vu mettre le pied à l'église. Sa mère était une Mac Donald... Avant le massacre de Glencoe, les Mac Donald étaient catholiques. La famille de sa mère tenait au papiste... je vous demande pardon, Morag... Pour toute la foi de sir Roy, je vous assure qu'ils auraient été aussi bien mariés par le forgeron du village devant deux témoins, à la vieille mode, mais lady Penelope a exigé un mariage religieux... Enfin, si vous voulez voir la cérémonie, venez ici à onze heures, je vous conduirai jusqu'à la chapelle..

Et le moment vint où elle fut agenouillée près de la porte de la tribune. La défunte lady Macnab avait fait consacrer la chapelle que la protestante lady Penelope avait tenu à faire restaurer. Elle ne devait voint s'en repentir. Une foule élégante était venue assister au mariage et seule restait à déplorer l'absence de Leurs Grâces, le duc et la duchesse de Jedburgh. Quand elle entra au bras d'un oncle et suivie de ses demoiselles d'honneur, Morag se pencha très fort pour voir si elle portait au bras le bijou de l'ensevelie. Roy Macnab, debout près de l'autel se retourna et elle n'eut plus d'yeux que pour lui. Le soleil de mars perçait les vitraux et tombait sur sa haute silhouette. Il portait le kilt et la tenue de cérémonie: un veston noir aux larges parements et aux boutons d'argent, le jabot et les manchettes de dentelle. Elle étouffa de ses deux mains le cri de passion et de désespoir qui lui venait aux lèvres. L'acuité de sa douleur dépassait ses forces. Ses mains, dans un geste insensé s'accrochaient à sa poitrine comme pour en ôter ce mal qui la dévorait. Blanche, les yeux fixés sur l'autel devant lequel l'union de ces deux êtres allait consacrer sa solitude, elle ignorait tout ce qui n'était pas le mal indicible que lui apportait cet instant.

Jock Naig la tira trois fois par la manche.

—Venez, commanda-t-il d'un ton qui n'admettait pas de réplique.

Et quand elle eut obéi, il grommela en gaélique:

—Je ne me pardonnerai jamais de vous avoir conduite là.

Il tint à l'accompagner jusque chez elle et malgré ses prières ne voulut point la laisser.

—Je vais faire une tasse de thé... Vous en avez grand besoin... Si vous étiez ma fille, je vous donnerais une bonne correction... Voilà tout ce que vous méritez... Pourquoi, au nom du ciel, n'avez-vous pas accompagné vos frères en Australie?... Tout cela ne serait pas arrivé...

Il l'avait fait asseoir auprès du feu. Son corps, certes, lui avait obéi, mais elle, avec ses pensées et ses désirs était loin du cottage. Ses yeux grand ouverts contemplaient une vision de douleur qui n'avait point de fin.

—Là, dit Jock, buvez cela... Je suis un homme aux principes stricts, mais si je pouvais vous donner une goutte de whisky, vous ne vous en porteriez que mieux.

Elle s'efforça de sourire. Elle ne cessait de rejeter ses cheveux d'un geste inconscient.

—C'est curieux... Que sont devenues votre santé de fer et votre force?... Vous voilà de nouveau blanche à faire peur... Vous feriez mieux d'aller au lit...

Elle but pour ne pas décourager les efforts de charité du vieil homme, mais la contraction de ses dents lui faisait mal. Elle repoussa la tasse:

—Quand vous lui avez porté le bracelet, qu'a dit lady Penelope?... A-t-elle ouvert le paquet devant vous?...

—Non... — Il fit mine de ramasser une brindille devant le feu... — Elle a dit: "Ah! bien.., posez cela sur la table..." Elle était furieuse qu'on osât la déranger le matin de ses noces. Deux femmes de chambre la servaient; elle était dans les dentelles et le satin blanc jusqu'au cou... Miss Sheena fumait une cigarette et ne lui apportait pas grande aide... Je voyais bien que j'étais de trop... Je marchais vers la porte, en regardant toutes ces femmes qui avaient envahi Glendochart quand lady Penelope m'arrêta... oh ! très cavalièrement Elle ne se pique jamais de politesse. "Eh! là, vous, dites-moi, qui me fait porter ce paquet?..." Morag Mac Allster..." dis-je...

Il y avait plus de survrise que de douceur dans sa voix:

—Morag Mac Allster?... Que me veut-elle?...

—C'est son présent de noces..

—Son présent de noces?...

Elle se mit à rire et s'écartant des femmes de chambre, dans son long jupon blanc, elle vint à la table. Son visage avait une expression contrariée. Elle prit le paquet, le soupesa:

—Je ne sais ce qu'il contient, dit-elle.

Miss Sheena fumait toujours, les jambes croisées et paraissait beaucoup s'amuser.

—C'est curieux, je n'aime pas cette petite et je déteste ses présents... Elle me tuerait volontiers si elle le pouvait...

—Ne répétez pas cela à Bruce puisque vous l'appelez ainsi... Il semble très attaché à sa nouvelle trouvaille... Il ne parle que d'elle et de son rouge-gorge apprivoisé, dit miss Sheena...

Elles s'aperçurent tout à coup que j'étais resté là à les écouter et elles me renvoyèrent sur-le-champ...

Morag baissa la tête. L'attente déçue de son âme marquait son visage.

—Je ne voulais point lui faire du mal, dit-elle... J'espère qu'elle a lu ma lettre, qu'elle m'a fait confiance, qu'elle a accepté d'un coeur sincère ce qui était donné d'un coeur sincère... Jock, par grâce, dites-moi, avez-vous vu si lady Penelope portait le bracelet de Cairn Gorms au moment de son mariage?...

(à suivre)

Une réalité dynamique: la personnalité

Selon le conférencier, la personnalité est une réalité dynamique à base statique et ontologique. Ce qui doit dominer dans la personnalité de l'Educateur, ce n'est pas le type économique, ni artistique, ni politique, mais bien les types intellectuel et social. Partant, l'éducation est une carrière mixte, plus complète et plus riche que certaines autres carrières.

L'Educateur, au point de vue intellectuel, doit avoir un esprit éveillé, être capable de spéculation intellectuelle, avoir une grande clarté de conception, être méthodique, avoir un pouvoir d'analyse et de synthèse, une imagination féconde, de l'adaptabilité.

Au point de vue social, l'éducateur est du type ambivert, avec légère tendance à l'extroversion émotive. La sociabilité de l'Educateur prend le sens d'altruisme et de collaboration. D'altruisme, parce qu'il doit consacrer et sacrifier sa vie, faire le don de lui-même à la jeunesse et sa sociabilité doit se traduire par l'amour et le respect qu'il doit manifester à l'égard de l'enfant et qui doivent imprégner sa conduite. Il doit se rappeler que le grand principe qui domine tout et qui éclaire tout, c'est que l'éducation doit suivre la nature et l'aider; jamais la contraindre violemment ni la forcer.

L'Educateur doit faire une oeuvre de fermeté, sans violence ni contrainte, parce que l'application de la violence et de la contrainte en éducation a, trop souvent hélas! produit de grands hypocrites.

L'Educateur doit s'efforcer de laisser parler l'enfant, de le laisser s'exprimer librement.

La personnalité de l'Educateur doit être bien équilibrée, tant au point de vue émotif qu'au point de vue physique, équilibre qui se manifeste par une grande égalité d'humeur et un optimisme confiant envers la jeunesse.

Les idées

La personnalité de l'éducateur doit également se traduire par du dynamisme dans l'expression de ses idées, dans la communication de sa science, dans la motivation qu'il doit communiquer à ses élèves, dans l'organisation de son travail, dans son emprise sur son entourage, dans son renouvellement constant de ses méthodes et dans sa préoccupation principale: préparer l'avenir de l'enfant:

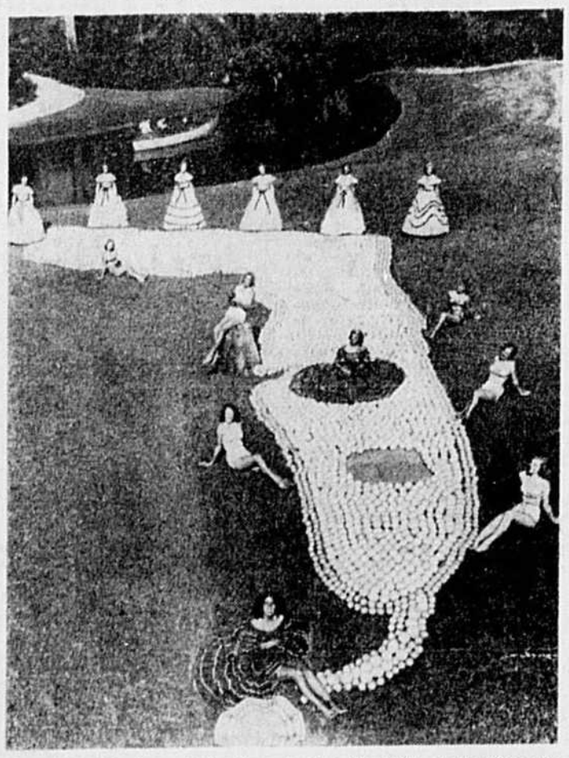
L'éducateur doit quitter la tendance qu'il a de s'installer dans son présent. Il doit réagir et passer au point de vue de l'élève. L'avenir d'un enfant, comme tout autre, est inconnu et, pourtant, c'est en fonction de son avenir que l'enfait doit être guidé. Aussi incombe-t-il à l'Educateur de mettre tout en oeuvre pour faire épanouir dans le présent les aptitudes de l'enfant, germes de sa personnalité.

Faire travailler les élèves pour le succès du professeur, pour avoir une meilleure moyenne que l'autre classe sont des tactiques désastreuses et condamnables qui existent encore. "Plus je pratique, plus je vais dans les écoles, plus j'examine les écoliers, plus je deviens convaincu", dit le conférencier, "que le classement homogène est ni plus ni moins que l'application d'une méthode naturelle qui prend l'enfant tel qu'il est et non tel qu'il devrait être. Le classement homogène permet donc de distribuer à la jeunesse une éducation sur mesure, proportionnée à ses besoins, à ses aptitudes, à sès goûts et à ses intérêts".

La personnalité de l'Educateur doit permettre l'acceptation de l'affirmation de l'adolescent, qu'il ne faut pas barrer, mais encourager, afin de l'aider à atteindre la maturité.

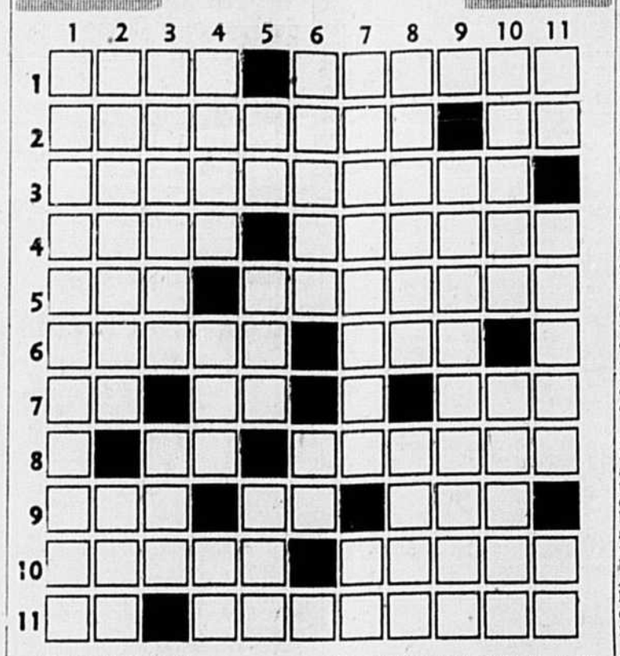
C'est en 1912 que pour la première fois dans l'histoire de l'aviation une mitrailleuse fut installée sur un avion.

Véritable lac d'oranges



Les Américains ont de l'imagination lorsqu'il s'agit d'inventer des trucs publicitaires. Dans le but d'annoncer une bonne récolte d'oranges dans le sud des Etats-Unis, on a créé un véritable "lac" d'oranges que l'on distingue ici. Des jeunes filles en costume de bain se chauffent sur la grève. Une d'entre elles en profite pour pêcher, mais il est sûr que sa pêche ne lui rapportera pas autre chose qu'une orange. (S.N.S.).

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"



HORIZONTALEMENT

1—Enlevé de force — Accident fâcheux.
2—Pièce du harnais — Adj. possessif.
3—Prétendue maladie causée par la piqûre de la tarentule.
4—Commune de l'Aude — Qui est de la nature de l'os.
5—Petite enclume portative — Intelligence.
6—Fleuve de Russie — Mesure agraire.
7—Ancienne note de la gamme — En quel endroit — Lettre russe.
8—Note de la gamme — Bords d'une plaie.
9—Petit poème du moyen âge — Art. simple — Riv. de France.
10—Sainte, vierge et martyre en 304 — Affecté de blésité.
11—Mot latin signifiant "hors de" — Flambeaux, bougies.

VERTICALEMENT

1—Ragoût grossier.
2—Qui descend le cours de l'eau — Art. contracté (à les).
3—Ville d'Italie (prov. de Come) — Grosse verrue.
4—Petite île — Chef-lieu des possessions portugaises de l'Inde — Pron. personnel.
5—Pron. indéfini — Liquide transparent — Forme ancienne de "loup".
6—Gant ne couvrant que l'avant-bras — Roi d'Israël.
7—Mouche d'Europe — Deux fois.
8—Discontinuer — Ale une valeur de.
9—Dans les campagnes, homme qui joue du violon pour faire danser.
10—Excite — Qui a du bon sens.
11—Note de la gamme — Vin très estimé de l'Espagne — En les.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	S	T	R	I	E	S	■	O	M	I	T
2	T	R	A	N	S	L	U	C	I	D	E
3	R	E	I	N	■	A	N	T	R	E	S
4	A	M	E	■	A	V	E	■	E	S	T
5	S	U	■	G	R	E	■	O	R	■	■
6	S	E	M	E	R	■	S	T	A	G	E
7	■	■	A	R	E	T	E	■	■	E	U
8	S	E	N	■	T	R	E	S	■	E	M	S
9	O	R	G	E	A	T	■	B	R	I	S
10	T	R	E	N	T	E	N	A	I	R	E
11	S	E	R	E	S	■	S	A	U	M	A	S

Bridge-Contrat

Déclarations

La déclaration d'ouverture de Nord garantit une suite déclarable à trèfle et un compte minimum de deux levées d'honneurs et demie. Avant de répondre, Sud est déjà renseigné sur les valeurs suivantes aux jeux combinés de son côté: six levées d'honneurs et deux suites déclarables, dont l'une à trèfle au jeu de son partenaire et l'autre à carreau à son propre jeu. Pour le moment, Sud n'est pas certain que les carreaux feront le meilleur contrat final; si le partenaire détient un supplément de valeurs à celui déjà annoncé, il est possible que le contrat final soit un chelem. Dans l'ensemble, la force des jeux combinés de N-S est suffisante pour une manche et il s'agit d'échanger autant de renseignements que possible, afin de choisir la suite qui s'accorde le mieux avec la distribution à chacun des jeux de N-S. Sud emploie une surenchère impérative jusqu'à la manche, afin de forcer son partenaire à indiquer s'il détient un jeu minimum ou non, tout en éclairant davantage sur les couleurs annoncées.

Donneur: Nord.
Tous vulnérables.

NORD
♠ 9 4 2
♡ R V 10
◇ R 4 2
♣ A D 9 8

OUEST
♠ A D 10 7 3
♡ 9 8 7 3
◇ 8 3
♣ 7 4

EST
♠ V 6
♡ 6 5 4 2
◇ 7 5
♣ R 6 5 3 2

SUD
♠ R 8 5
♡ A D
◇ A D V 10 9 6
♣ V 10

Les déclarations:

Nord	Est	Sud	Ouest
1 ♣	passe	2 ◇	passe
2 SA	passe	3 ◇	passe
4 ◇	passe	5 ◇	----

Ouest entame du neuf de coeur.

Au retour des enchères, Nord s'empresse de ralentir les ambitions de Sud en indiquant une déclaration d'ouverture avec un strict minimum. Nord aurait pu soutenir les carreaux, mais puisqu'il n'y a aucun danger que les enchères arrêtent avant la manche, il est plus important pour le moment de renseigner Sud sur les valeurs exactes du jeu de Nord, plutôt que sur un accord à carreau. Nord pourra toujours annoncer son soutien à carreau à une ronde subséquente, s'il y a lieu.

Sud profite maintenant de l'occasion qui lui est offerte pour indiquer que ses carreaux sont redéclarables et qu'il serait satisfait d'un soutien neutre au jeu de son partenaire, maintenant qu'un contrat de manche sera demandé. Nord continue de modérer les enchères en soutenant les carreaux au palier de quatre levées seulement et Sud se contente sagement d'une manche, puisque Nord n'accepte pas ses invitations au chelem.

TA RAIS DU

Le service de transfusion à Montréal

Le service gratuit de transfusion du sang pour le Grand-Montréal commencera le premier février, selon une information obtenue aujourd'hui de la Croix-Rouge.

La première clinique des prélèvements de sang commencera mardi soir prochain, à 6 h. 30. Les premiers donneurs de sang seront des membres de la Chambre de Commerce des Jeunes et du Montreal Junior Board of Trade. La deuxième clinique, à laquelle participeront des membres du Community Council de N.-D. de Grâces, aura lieu le jeudi d'ensuite. Subséquemment, les cliniques seront ouvertes au grand public, ainsi qu'à des groupements déterminés. Elles auront toutes lieu au 1626 ouest, rue Sainte-Catherine. Plus tard, des cliniques mobiles feront la collecte du sang dans les usines.

Déjà plusieurs hôpitaux de Montréal attendent du sang de la Croix-Rouge afin d'en faire des transfusions gratuitement (c'est la condition requise) à tous leurs patients qui ont besoin de sang. Une fois bien établi à Montréal, le service sera organisé dans le reste de la province. Il fonctionne déjà très bien en Colombie-Britannique, en Alberta, en Nouvelle-Ecosse et dans l'Ile du Prince-Edouard; et il en est à ses débuts dans d'autres provinces.

Le major-général E.-J. Renaud, président provincial du Service des donneurs de sang, a dit aujourd'hui que déjà des milliers de Montréalais, hommes et femmes âgés de 18 à 65 ans, se sont déjà inscrits à la Croix-Rouge comme donneurs, mais qu'il en faut des milliers d'autres pour satisfaire pleinement aux besoins de Montréal. Il exhorte les personnes disposées à donner leur sang à s'inscrire au 1626 ouest, rue Sainte-Catherine, ou à téléphoner à WIlbank 2194.

Voici certaines précisions apportées par le Dr R. L. Denton et le Dr Thérèse Rousseau, qui ont charge de l'aspect technique du service: pour la protection du donneur, le sang est d'abord analysé; tout donneur reçoit une carte qui indique son groupe sanguin, au cas où il aurait besoin d'une transfusion plus tard; en volume et en fréquence, on ne prélève que la moitié du sang que les donneurs canadiens contribuèrent au cours de la guerre pour sauver des vies outre-mer; on ne prélève qu'une chopine de sang à la fois (un vingtième du volume total de l'organisme); on n'en prend que deux fois par année; les autorités médicales du monde entier jugent que ce service de la Croix-Rouge est la continuation, méritoire et admirable, du service des transfusions de sang du temps de guerre, qui ont donné au Canada une si enviable célébrité.

Un donneur de sang



Un parmi des milliers de donneurs volontaires qui donneront deux fois par an un vingtième de leur sang pour soutenir le vaste service gratuit de transfusions de sang de la Croix-Rouge au pays. La première clinique des donneurs à Montréal aura lieu le 1er février, inaugurant une réserve qui plus tard fournira du sang pour des transfusions gratuites dans tous les hôpitaux de la province.

Une tâche architecturale sans précédent

Des ingénieurs anglais viennent d'achever la première phase d'une tâche unique entreprise au coeur même de Londres. Ils vont descendre intact, à 20 pieds dans Whitehall, un célèbre bâtiment auquel sont liés des souvenirs historiques et sur lequel seront construits des bureaux ministériels dont la surface totale s'élèvera à 270,000 pieds carrés. Ces bureaux occuperont une partie de l'emplacement sur lequel était édifié le palais du roi Henri VIII, à Whitehall. C'est cette section de l'ancien palais qu'on déplace et qu'on descend, afin de conserver intacte la crypte qui, datant du 16e siècle, était la cave du roi. Elle pèse près de 800 tonnes et mesure environ 70 pieds sur 30. Avant de la déplacer, on l'a étayée de poutrelles d'acier et de ciment et on l'a renforcie à l'intérieur, ce qui lui a permis de soutenir l'effort que lui imposait le déplacement à 40 pieds sur des rouleaux d'acier. Il faudra cinq jours d'un travail prudent pour descendre le bâtiment à 20 pieds, à raison d'un huitième de pouce à la fois et au moyen de 186 vérins de 16 tonnes.

La production de charbon en Angleterre

Bien que les charbonnages anglais n'aient pas atteint les prévisions pour 1948, — il s'en est fallu de 2 1-2 millions de tonnes, soit à peine plus de 1 pour cent, — la production totale de l'année a dépassé de 12 millions de tonnes celle de 1947. Les chiffres fournis dernièrement par le ministère des Combustibles indiquent que les prévisions d'exportation ont été dépassées et que depuis le début de 1948 les exportations hebdomadaires ont doublé. La production totale de l'année est légèrement supérieure à 208.5 millions de tonnes; le total des exportations atteignait à Noël 15,900,000 tonnes.



Les véritables Bromo Quinine Cold Tablets sont de retour sur le marché . . . Ce remède contient de la quinine, et ce précieux élément, avec six autres ingrédients à effet rapide, aide à diminuer en peu de temps la fièvre, à apaiser les maux de tête, à calmer les douleurs musculaires et à régulariser les fonctions digestives. Ayez toujours sous la main une boîte de Bromo Quinine Cold Tablets.

Seule la signature de E. W. Grove assure l'authenticité des BQ-3F

BROMO QUININE COLD TABLETS
MARQUE DE COMMERCE DÉPOSÉE
UN PRODUIT DE THE GROVE LABORATORIES INC.

Grosse besogne abattue en 1948...

ET IL Y A ENCORE BEAUCOUP À FAIRE!



Nous terminons l'année la mieux remplie de notre histoire. Chaque jour, quelque 9,000,000 d'appels sont transmis par les lignes téléphoniques du Québec et de l'Ontario. Malgré ce trafic sans précédent, nous avons réussi à améliorer le service.

Nous avons érigé plus d'immeubles que jamais en une année, et ajouté *325,000 milles* de fil — deux signes de l'ampleur du programme de construction qui nous a permis de raccorder 148,981 nouveaux téléphones . . . un autre record.

Il reste beaucoup à faire. Des milliers de gens désirent le téléphone et le service demeure susceptible d'améliorations. Ces besoins, chaque jour de l'année qui vient, partout les employés du téléphone s'efforceront de les combler. En 1949, comme dans le passé, tous nos efforts tendront à procurer à un plus grand nombre d'abonnés le service téléphonique à la fois le plus efficace et le moins dispendieux.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

EN FEUILLETANT "Canada Illimité"



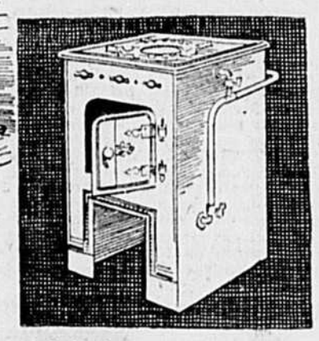
En 1621, Marie Couillard, fille de Louis Hébert, le premier colon au Canada, cuisait les repas de son mari, dans un pot de fer suspendu dans le grand foyer de pierres.



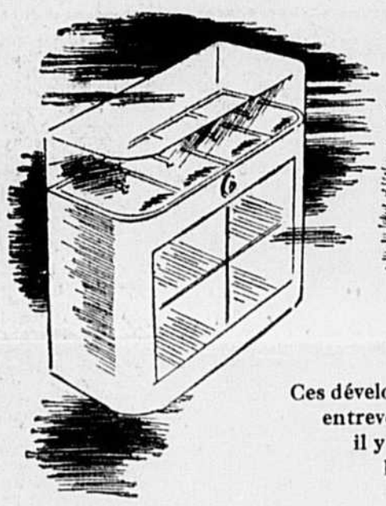
Quelque 50 ans plus tard . . . les colons français construisaient des fours en plein air. Il en existe encore quelques-uns dans certaines parties du Québec.



Au 18ème siècle, le père Biard, suggéra qu'on emploie ici, comme en Allemagne, une boîte de fer pour les feux de bois . . . Ce fut le premier poêle au Canada.



Peu après la fondation de la première compagnie de gaz à Montréal en 1847 . . . les poêles à gaz furent introduits. Ceci, et le développement du poêle électrique, changea l'aspect de la cuisine Canadienne.





De nos jours la cuisinière moderne, a à sa disposition plusieurs genres de poêles qui facilitent son ouvrage.

Ces développements qui nous en laissent entrevoir bien d'autres . . . car il y a place pour le progrès dans le "Canada Illimité".

O'Keefe's BREWING COMPANY LIMITED

F5-212FQ

POUR TELEPHONER AU "CANADA"

Dans le jour

HArbour 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:

Nouvelles, renseignements	HA. 5132
Directeur de l'information	HA. 3461
Bureau de la rédaction	HA. 5131
Gérant de la rédaction	HA. 3461
Composition	HA. 1432
Sport	HA. 5134
Administration	HA. 3507
Circulation et expédition	HA. 3507
Rédacteur en chef	HA. 8454
Gérant de la publicité	MA. 8058

●●● Emile Laflamme obtient $20,600

(Suite de la dernière page)

n'a jamais été si élevé. Laflamme, représenté par Me Pierre Barrette, avec Me Jean Martineau, c.r., à titre d'avocat-conseil, réclamait $50,000. Les jurés à l'unanimité lui donnent $20,600.

La gentilhommerie professionnelle s'est continuée avec le geste des avocats des compagnies condamnées, Mes Roland Lafontaine et Jean-Pierre Charbonneau, c.r., pour le Transport provincial, et Mes René Lippé, c.r., et Harold Tansey, c.r., qui se sont empressés de féliciter leurs collègues du succès obtenu, après un procès qui a duré douze jours.

Le demandeur Laflamme devait passer 42 jours à l'hôpital souffrant d'une fracture du bassin et d'une double fracture du bras droit. Il est le père de quinze enfants vivants.

D'après le verdict chacune des défenderesses doit payer la moitié de la somme accordée. Mais le Tramway et le Transport provincial se présenteront devant un autre juge de la Cour supérieure pour faire établir une proportion équitable, et décider si l'une ou l'autre est la plus responsable de ce pénible accident de la route.

●●● Le gars qui enlève son épouse de 17 ans...

(Suite de la dernière page)

—Monsieur Lavergne, mon mari est revenu le 19 novembre à une heure de l'après-midi. Il me trouve au lit, en robe de nuit. Il est en habit, sans paletot. Après cinq minutes il sort en même temps que maman qui va à ses emplettes chez l'épicier du coin. Il revient, peu après, avec ses deux compagnons. J'avais eu le temps de sauter dans une robe de chambre en satin blanc et je soignais mon enfant. Il me prend dans ses bras et se dirige vers la porte de sortie. Je réussis à m'échapper mais il me reprend et, cette fois, il invite les deux à l'aider en disant: "Venez avant qu'elle revienne." Il voulait parler de maman.

Sur la bouche

Liliane ajoute avec flamme:

—Voilà que mon mari ose me mettre la main sur la bouche parce que je criais. Puis Achille Lavergne va chercher mon bébé et mon mari me pousse jusqu'à la voiture. Il ouvre la porte et je tombe à l'intérieur. J'ai le temps de voir Achille qui arrive avec mon bébé dans ses bras. Labrie prend le volant et monsieur mon mari lui dit: "Marche, va vite".

Il fait froid

La petite maman explique encore:

—J'avais froid. Il commençait à neiger et à grésiller et mon petit n'était qu'en jaquette. Moi j'étais dans mes chaussettes mais sans mes bas. Il m'ont conduit chez sa mère, en Ontario. Nous sommes arrêtés une fois, en cours de route, pour acheter du lait à mon enfant. Il était sept heures du soir. Nos bleus

Me Piette demande au témoin:

—Vous avez été blessée?

—J'avais des marques d'ongles sur la joue, à la lèvre. Sur les bras et une hanche il y a eu des bleus pendant plusieurs jours.

—A-t-on parlé en cours de route?

—Oui. Achille a dit à son frère qu'il n'aurait pas dû agir ainsi.

Chez grand'mère...

Me Alexandre Chevalier, c.r., avocat de la défense, fait admettre à Liliane qu'il était entendu avec son mari qu'elle devait aller chez sa grand'mère, à Contrecoeur, et non pas chez sa mère, à Montréal. Et la jeune épouse d'expliquer:

—Ceci n'est pas absolu. Je devais me rendre chez grand'maman seulement le 17 novembre. Et mon mari avait trouvé un emploi à Montréal. Il devait revenir me rejoindre et nous devions demeurer chez une tante, à 1601, rue St-André.

—Avez-vous protesté? demande Me Chevalier.

—S'il m'avait laissé m'habiller je l'aurais suivi.

—Qui s'est occupé du bébé?

—On me l'a remis en entrant dans la rue Bellechasse.

—Et en Ontario?

—La mère de mon mari ne m'a pas parlé. Elle s'est contentée de me crier: "Viens souper".

Me Paul Galt Michaud surveillait les intérêts civils de la jeune femme.

Elle est décidée

Le juge Gustave Marin voulut ajourner son jugement à une semaine, ayant encore un espoir de réconciliation, entre deux êtres si jeunes, mais Liliane arrive dans la boîte et, les dents serrées, en pleurant presque dit:

—Non, non, ça ne sert à rien. Je ne retournerai jamais avec lui.

Le tribunal ordonne donc l'examen volontaire que le greffier fait séance tenante, et les trois inculpés sont envoyés devant les Assises.

CHRISTCHURCH, Nouvelle-Zélande. (C.P.) — Les hobos de la Nouvelle-Zélande sont très particuliers. Un automobiliste qui est pris de compassion pour un de ces derniers qui avait une grande barbe blanche et l'air fatigué, arrêta sa voiture qui était d'un modèle pas très récent. Avant de prendre place dans le véhicule du bon monsieur, le hobo regarda à l'intérieur, et s'adressant à l'automobiliste lui dit: "Non merci, je ne prend jamais place dans une voiture sans radio".

LE REMÈDE RONDEAU

Composé d'herbages et de vitamines A et D

Aide à soulager des milliers de personnes affligées D'ECZEMA il vous aidera vous aussi

Les herbages et les vitamines qui entrent dans la composition du remède Rondeau sont bien mélangés avec les huiles et les ingrédients nécessaires pour en faire un tonique efficace et une aide pour le soulagement de

L'irritation de la peau, eczéma
les légères affections des voies respiratoires
les rhumes et la toux

REMEDE RONDEAU
Bouteille de 40 onces **$9.00**

En vente chez votre pharmacien ou écrire à

La Cie ANTIBITOL
Limitée
390-A, Ave VICTORIA Montréal 6, Qué., Can.
Westmount (près Sherbrooke) EL. 8056



GAGE DE PAIX

La paix ne vient pas d'elle-même. Elle suppose la vigilance. Elle ne repose pas sur des illusions.

Le soldat canadien est notre protection à tous — Il protège l'enfance innocente . . . le fermier qui fait produire son champ . . . la famille réunie pour prier . . . l'artisan à son établi . . . le médecin au chevet du malade — Le soldat canadien protège nos libertés.

Le jeune homme qui s'engage dans l'Armée active du Canada voit de belles perspectives se présenter à lui: l'occasion de se donner une formation spécialisée et une instruction technique . . . de chances d'avancement, la possibilité de devenir officier.

La cuisine de l'Armée est excellente; les soins médicaux et dentaires y sont gratuits; l'on touche une pension à la retraite. A ceux qui ont de l'étoffe, l'Armée active du Canada offre une carrière pleine d'avenir.

L'Armée accepte ceux qui ont 17 ans ou plus et qui peuvent remplir les conditions requises. Ecrivez ou allez, pour renseignements complets, au centre de recrutement de votre localité.

ENTREZ DÈS MAINTENANT DANS L'ARMÉE ACTIVE DU CANADA!

Dépôt d'effectif No. 3, Citadelle, QUÉBEC, P.Q.
Dépôt d'effectif No. 4, 3530 avenue Atwater, MONTRÉAL, P.Q.

PROTEGEZ LES ENFANTS DU FROID

En la froide saison surveillez bien la chaleur des pièces particulières aux enfants, c'est le moyen de les protéger contre rhumes, engorgements, etc., et d'éliminer les notes du médecin. Pour les périodes de sommeil, voyez à ce que les chambres ne soient ni trop chaudes, ni trop froides, mais bien à la température que conseillent les médecins.

N'oublions pas que les jeunes enfant surtout sont au lit beaucoup plus tôt que les adultes; donc, il importe que dans les pièces où ils dorment la chaleur soit convenablement diffusée, et c'est un contrôle devenu possible par l'usage [illegible] diateurs-convecteurs, que le chauffage se fasse par vapeur ou eau chaude. Presque tous les radiateurs-convecteurs sont munis de registre de contrôle, dispositif qui permet d'opérer une variation de chaleur, suivant les besoins et pour chaque pièce individuellement; ce registre est additionnel au contrôle fourni par la commande thermostatique du système central. Ainsi, on peut donner dans les chambres d'enfants le degré de chaleur convenable, sans nuire à la température des autres pièces de la maison.

Du point de vue santé, l'avantage principal de la chaleur par convection c'est son uniformité, son absence de courants d'air; c'est une chaleur qui réchauffe graduellement un fort volume d'air et maintient au même degré la température du plafond et du plancher, nous affirment les ingénieurs en chauffage. Contrairement aux bouffées de chaleur suffocante, lourde, des systèmes de chauffage d'autrefois, la chaleur produite par convection est douce et protège les muqueuses du nez et de la gorge, aidant ainsi à enrayer les rhumes plutôt fréquents.

Le cardinal Suhard a fêté son jubilé

Dans Notre-Dame de Paris, somptueusement décorée, S. Em. le cardinal Suhard a célébré le 5 décembre une messe pontificale pour fêter à la fois ses cinquante ans de sacerdoce et le 20ème anniversaire de sa consécration épiscopale.

Au choeur, S. Em. le cardinal Gerlier faisait face à Son Exc. le nonce apostolique, et un grand nombre d'archevêques et d'évêques avaient tenu à venir personnellement apporter à l'archevêque de Paris le témoignage de leur attachement. Une foule considérable remplissait nef et bas-côtés et, au premier rang de l'assistance, avaient pris place les représentants du gouvernement et des corps constitués. A gauche de l'hôtel, les drapeaux des associations catholiques mettaient une note vive.

Après l'évangile, le cardinal Suhard monta en chaire pour écouter tout d'abord le discours de Son Exc. Mgr Leclerc, le benjamin de ses évêques auxiliaires, lui apportant le triple hommage de Paris, de la France et de la chrétienté. L'assistance se leva pour entendre la lecture de la lettre du Saint-Père au jubilaire, le félicitant de sa carrière "si prolongée et si heureuse".

L'archevêque de Paris, après avoir remercié le Pape et tous ceux qui avaient pris part à la cérémonie, retraça à grands traits les principales étapes de sa vie: Laval, son diocèse d'origine, Bayeux, Reims et Paris, pour rendre grâce à Dieu. "Vous m'avez tout donné et sans vous je ne serais rien", le cardinal exprime ensuite son affection pour ses prêtres, pour ses fidèles, son angoisse "devant le mur qui sépare l'Eglise de la masse, un mur qu'il faut abattre".

Le cardinal lança alors un appel à tous les fidèles pour cet apostolat vraiment missionnaire qu'il ne cesse de préconiser.

A l'issue de la cérémonie, avant que l'imposant cortège regagne la sacristie, l'archevêque de Paris donna à l'assistance la bénédiction apostolique.

La fraternité au Windsor

L'Association Canadienne des Employés d'Hôtels, Local N. 2, Inc. qui groupe les employés de l'Hôtel Windsor à Montréal organisait samedi soir le 8 janvier un buffet-danse pour tous ses membres.

Dans un but de coopération et d'entente cordiale, l'Association avait invité toute la direction, les contremaîtres et les chefs de départements de l'Hôtel à se joindre à ses membres. La plupart d'entre eux avaient accepté l'invitation de l'Association et de fait ont assisté à cette fête intime.

Des représentants des associations, membres de l'Association Ouvrière Canadienne, Inc., ont aussi assisté à la fête en signe d'amitié et de concorde envers leurs confrères.

Toute la soirée, patrons et ouvriers, supérieurs et subalternes ont fraternisé et ils ont passé une soirée des plus agréables.

La fête a été des mieux réussies et était digne des plus grandes soirées qui se déroulent à l'Hôtel Windsor.

Dans leur mot de bienvenue, le contrôleur de l'Hôtel, monsieur Lucien Hébert et le président de l'Association Ouvrière Canadienne Inc., monsieur Paul Emile Marquette, ont félicité les employés pour leur conduite et ont souhaité voir se renouveler de semblables réunions fraternelles pour devenir une tradition parmi le personnel complet de l'Hôtel Windsor.

Tous ont cependant regretté l'absence pour cause de maladie du président de l'Hôtel, M. J. Aldéric Raymond, qui aurait pu jouir du bonheur que l'on pouvait lire sur les figures de tous ses employés qui ne formaient ce soir-là qu'une belle et grande famille.

L'Association ne peut que remercier publiquement la direction de l'Hôtel qui en reconnaissance du bel esprit qui a régné ce soir-là a voulu contribuer de ses deniers à défrayer les dépenses d'une telle organisation si grandiose.

Le Comité Exécutif et le Comité d'organisation de la fête de l'Association méritent tous les éloges et la gratitude de leurs membres pour une si belle fête. De leur côté, les deux comités félicitent leurs membres pour leur bonne tenue et les assurent que l'Association fera en sorte qu'un si beau succès ne soit que le jalon d'une tradition des plus louables.

Enfin, ils peuvent pratiquer leur sport favori



Dame Température n'a pas été trop favorable aux skieurs durant les premières semaines de l'hiver, mais une couche de neige tombée récemment a donné confiance aux fervents du ski. Ci-dessus, on voit un groupe de skieurs s'acheminant vers le sommet d'une pente pour pouvoir effectuer ensuite une descente.

Expansion de la sidérurgie anglaise

L'industrie anglaise de la sidérurgie a révélé ses plans d'expansion qui visent à porter la production à 17½ millions de tonnes en 1953, annonçait la Fédération du fer et de l'acier le 16 janvier. L'an dernier, elle a dépassé de près de 400,000 tonnes les prévisions de 14½ millions de tonnes.

Le programme d'expansion, qui comporte la dépense d'un milliard de dollars en sept ans et qui a été approuvé par le Gouvernement, tend à porter la capacité de 14.1 millions de tonnes à 16 millions, c'est-à-dire à porter la production, — de 12¾ millions de tonnes qu'elle était en 1946, — à 15 ou 16½ millions de tonnes. D'autre part, ce programme a assez de souplesse pour s'adapter à des besoins supérieurs. Ainsi donc, alors que la demande pour l'acier dépasse toutes les prévisions, la sidérurgie se prépare à accroître de beaucoup sa productivité.

Le projet le plus considérable inscrit à ce programme, — c'est-à-dire la construction, pour plus de 200 millions de dollars, de la tôlerie la plus perfectionnée à Margam dans les Galles du Sud, — doit porter la capacité annuelle à 1 1-4 millions de tonnes au lieu de 1 million comme on le prévoyait d'abord.

Toutefois, on obtiendra la plus grande partie de l'augmentation en maintenant en exploitation l'outillage qu'on avait l'intention de remplacer. Le nouvel outillage coûte maintenant près de deux fois et demie les prix d'avant-guerre; voilà pourquoi l'écart n'est plus aussi considérable entre les prix de revient d'une vieille usine et ceux d'une usine moderne.

La Fédération prévoit, d'après que les plans actuels, qui entraînent l'importation d'environ un demi-million de tonnes d'acier brut, la quantité de 17½ millions de tonnes devrait représenter à peu près le maximum requis pour la production domestique au moyen d'un embauchage intégral. Ce total comprend 14 millions pour les besoins du pays et des exportations des industries dont la matière première est l'acier et 3½ millions de tonnes pour l'exportation d'acier non ouvré.

Le nouveau programme est lié au plan quinquennal récemment soumis par le Gouvernement à l'Organisation pour la collaboration économique européenne, lequel tient pour acquis que la production sera d'environ 16¾ millions de tonnes au Royaume-Uni en 1952/3, c'est-à-dire à une étape avant la réalisation complète du plan de la Fédération. Les exportations prévues par celle-ci pour cette période dépassent, toutefois, d'environ ¾ million de tonnes l'objectif du Gouvernement, soit 2¾ millions au lieu de 2.

Subvention pour construire un hôpital

OTTAWA. — L'hon. Paul Martin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, annonce aujourd'hui qu'un versement partiel a été fait, à même la subvention fédérale, pour la construction d'hôpitaux, pour aider à la construction de l'Hôpital Laflèche, de Grand'Mère.

C'est la première construction d'hôpital, dans la province de Québec, à profiter de cette subvention fédérale, depuis la proclamation, l'an dernier, du nouveau programme national d'hygiène. A mesure que les travaux avanceront, des versements subséquents seront faits à cet hôpital, jusqu'à concurrence de $116,000, montant total de la subvention accordée par le fédéral. Les subventions pour la construction d'hôpitaux rentrent dans la catégorie de celles, assez peu nombreuses, que le gouvernement provincial, en vertu du programme national d'hygiène, est tenu de doubler, dollar contre dollar.

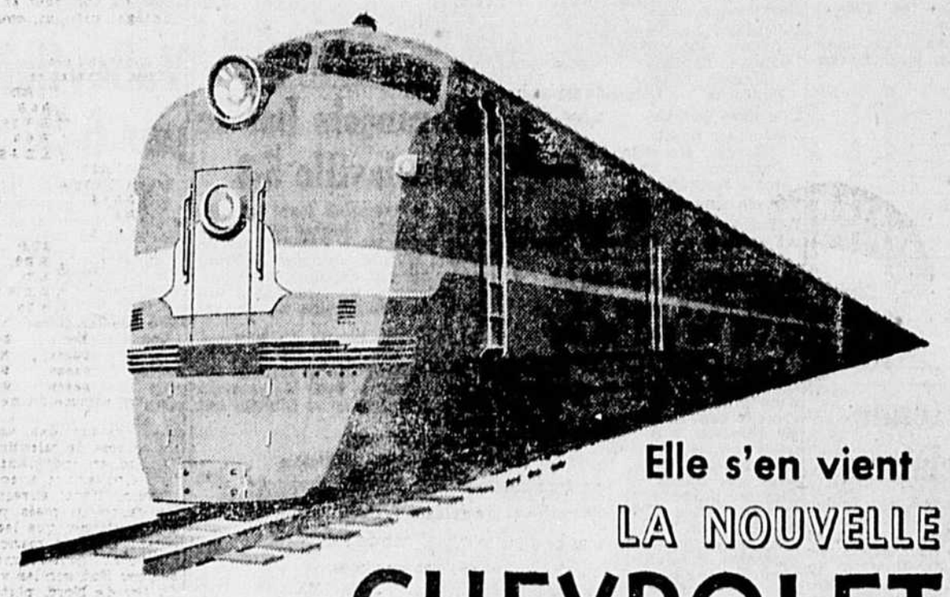
M. Martin ajoute que c'est le ministère provincial de la Santé qui a soumis le projet et que l'hon. Dr J.-H.-A. Paquette, titulaire de ce ministère, a été avisé officiellement de l'assentiment du Gouvernement fédéral.

C'est la Congrégation des Filles de Jésus, des Trois-Rivières, qui fait construire l'hôpital de Grand'Mère, hôpital qui desservira une région dont la population est d'environ 90,000 âmes. Cet hôpital aura environ 120 lits. Il sera pourvu de tous les appareils de rayons X, de laboratoire et de chirurgie nécessaires au traitement des cas qui relèvent de la médecine générale et de la chirurgie. Les travaux, commencés au mois de mai 1947, sont au quart terminés et l'on s'attend qu'ils soient achevés en décembre prochain.

Le montant total assigné cette année à la province de Québec pour la construction d'hôpitaux s'élève à plus de $3,840,000.

Il y en a qui diront . . .

"Elle a l'apparence massive d'une puissante locomotive Diesel!"



Elle s'en vient
LA NOUVELLE
CHEVROLET
POUR '49

C-4491

CHEVROLET

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL, LIMITED,
2085 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué.

LEDUC AUTOMOBILES (CANADA) LIMITED
3421, avenue du Parc (près Sherbrooke)

DES CHATELETS AUTOS LTEE.,
4590, rue St-Denis

DUVAL MOTORS LIMITED
3930 est, rue Ste-Catherine

DUVAL MOTORS LIMITED
529, rue Jarry

ROBITAILLE MOTORS LIMITED
5004-5016, boul. Décarie

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, avenue Bannantyne, Verdun, Qué.

Le Royal a raison des As de Québec par 4 à 3 en supplémentaire

Bob Pépin enregistre le but décisif — Bob Fryday compte deux fois — Laforce en vedette

(Par Bert Soulière)

Les As de Québec, qui habituellement sont la bête noire des Royaux de Frank Carlin, ont encaissé un revers de 4 à 3 aux mains du club local, hier, au Forum, devant une maigre foule de 5,000 personnes au plus. Par suite de la défaite, les Québécois tombent en cinquième position, derrière les Braves de Valleyfield. Ce n'est pas sans difficulté que le Royal a triomphé, car il dut batailler en supplémentaire avant de s'assurer les honneurs de la rencontre. Comme joute de hockey, ce ne fut rien d'extraordinaire, bien que les porte-couleurs des deux clubs aient patiné rapidement durant les quatre engagements. Le jeu fut monotone dans la période initiale, un peu plus intéressant dans la deuxième reprise et quelque peu enlevant dans les deux dernières reprises.

Encore une fois, le Royal a du affronter l'ennemi avec un alignement démembré, un alignement très restreint qui comprenait trois juniors du National. Les nouveaux-venus étaient Claude Dolbec, Trudel et Gérard Désaulniers. Ils ont affiché une brillante tenue.

Le héros du Royal fut Bob Pepin qui compta deux buts, dont celui assurant la victoire au Royal. Bob Fryday a réussi les deux autres buts des vainqueurs, tandis que Cliff Malone et Dudger McNeil ont fourni trois et deux assistances respectivement. Kovalchuck, Jameison et Smith ont été les compteurs du club de la Vieille Capitale.

Kovalchuck compte

Six minutes étaient à peine écoulées dans la première période, quand les As attaquèrent en masse



Bob Pepin

pour prendre les devants. Il y avait une mêlée générale devant la forteresse de McNeil, lorsque Freddie Kovalchuck fit dévier un lancer de Jimmie Planche dans les buts des montréalais. Mais une minute plus tard, Bob Fryday plaça le Royal sur un pied d'égalité en déjouant la stratégie de Jean Marois après avoir travaillé de concert avec Cliff Malone et Dudger McNeil.

Avance du Royal

Le jeu continua d'être dépourvu d'intérêt jusqu'à la dernière minute, bien que les Royaux réussirent à prendre les devants, 2 à 1, huit secondes avant le son de la sirène annonçant la fin de l'engagement initial.

Les Royaux étaient dans la zone québécoise, quand Cliff Malone décocha un dur lancer qui frappa Bob Pepin, posté devant les filets de Marois, pour ensuite dévier dans la forteresse des visiteurs. Dame Fortune favorisa le Royal pour ce troisième but des hostilités, car n'eut été de la présence de Pepin en face de Marois, le puck lancé par Malone aurait continué sa direction dans le vide.

Québec égalise

Le jeu fut quelque peu intéressant dans la seconde reprise marquée de deux buts. Ernie Laforce était à purger une sentence de deux minutes au pénitencier, lorsque Jamieson prit McNeil en défaut après une série de passes avec Biute et Raglan pour permettre aux As d'égaliser le pointage.

Les Québécois redoublèrent d'efforts par la suite dans le but de prendre les devants, mais l'excellent travail de Laforce et Gerry McNeil les empêcha de compter. Vers la 11e minute de jeu dans cette deuxième période, Bob Fryday lança le disque dans les buts de Marois pour compter le 3e but des Royaux.

Quelques minutes avant la fin de la période, Larry Ziedel s'échappa pour tenter de prendre possession d'un caoutchouc égaré, alors que la zône du Royal était inoccupée, mais Gerry McNeil sortit de quelque 20 pieds de ses filets pour déblayer son territoire. Les Royaux adoptèrent un jeu défensif dans les dernières secondes d'hostilités pour enlever tout espoir aux visiteurs d'égaliser le pointage une deuxième fois.

Les équipiers de Punch Imlach égalisèrent toutefois le compte après trois minutes de bataille acharnée dans la troisième reprise, grâce à Smith qui logea le disque dans les buts de McNeil pour obliger les deux clubs à jouer en supplémentaire.

Pepin, le héros

Le rôle de héros dans cette partie fut rempli par Bob Pepin qui enregistra le but décisif après six minutes de jeu dans la quatrième reprise. Pepin prit possession d'une longue passe de Dudger McNeil pour s'avancer vers Marois et le prendre en défaut. Au cours de cet engagement supplémentaire, Marois dut bloquer neuf lancers en comparaison d'un seul pour McNeil. Le total des lancers au cours de la partie furent 63, dont 41 bloqués par le cerbère visiteur.

QUEBEC — Buts, Marois; défenses, Renaud, Labrie; centre, Marshall; ailes, Tremblay, Frazell; subs. McBride, Blute, Kovalchuk, Planche, Raglan, Zeidel, Smith, Jamieson.

ROYAL — Buts, G. McNeil; défenses Orlando, Lépine; centre Gladu; ailes, Malone, Fryday; subs. D. McNeil, Crawford, Pepin, Laforce, Denis, Marchessault, Trudel, Désaulniers, Dolbec.

Arbitres — Pean Bennett et Sibby Mundey.

Première période

1—Québec, Kovalchuck (Planche) 6.12
2—Royal, Fryday (Malone, D. McNeil) 7.21
3—Royal, Pepin (Malone, Lépine) 19.52
Punitions — Renaud (2), Fryday, Marshall, Raglan.

Deuxième période

4—Québec, Jamieson (Blute, Raglan) 7.55
5—Royal, Fryday (Malone, Gladu) 11.14
Punitions — Laforce, Marshall.

Troisième période

6—Québec, Smith (Raglan, Kovalchuck) 3.29
Punitions — Fryday, Marshall, Lépine, McBride.

Période supplémentaire

7—Royal, Pepin (D. McNeil) 6.46
Punitions — McBride, Renaud.

André Charest en tête des compteurs

André Charest des Carabins de l'Université de Montréal est toujours en tête du classement des compteurs, dans la ligue inter-universitaire, trois points en avant de Spence du Toronto. Raymond Flynn vient ensuite sur un pied d'égalité avec Henry du Toronto, Flynn a neuf assistances et aucun point.

Chez les gardiens des buts Rainville de l'U. de M. et Gélineau du McGill mènent tous les deux avec une moyenne de 3.3. points par joute.

Les Carabins rencontreront les Gaels de Kingston, samedi à l'Auditorium de Verdun. Vendredi, le Queen's joue contre les Redmen de McGill au Forum.

Voici le classement des compteurs dans la ligue interuniversitaire:

	B.	A.	Pts
Charest, U. de M.	8	5	13
Spence, Toronto	2	8	10
Henry, Toronto	5	4	9
Flynn, U. de M.	0	9	9
Day, U. de M.	5	3	8
Emblem, U. de M.	4	4	8
Sinclair, McGill	7	1	8
Hale, McGill	5	3	8
Pinard, U. de M.	4	3	7
Giguère U. de M.	1	5	6
Henry, McGill	3	3	6
Gardiens des buts			
Rainville U. de M.	6	20	3.3
Gélineau, McGill	6	20	3.3
Htuzulak, Toronto	5	17	3.4
Urle, Kingston	5	25	5.0

Brillante tenue de L. Deschênes

Dans la ligue Mont-Royal Junior "B", Deschênes détient une forte avance de huit points sur Marshall du Canadien et de neuf points sur St-Louis du M.-S.-L. Richard du St-François-Xavier, St-Louis et Deschênes ont obtenu le plus d'assists, 12 chacun, tandis que Deschênes a aussi compté le plus de buts, 19.

Voici les meilleurs compteurs:

	B.	A.	Pts
Deschênes, M.-S.-L.	19	12	31
Marshall, Canadiens	16	7	23
St-Louis, M.-S.-L.	10	12	22
Pépin, Wheelers	12	8	20
Verilli, St-François	16	4	20
Golden, Canadiens	10	9	19
Nadon, Wheelers	8	10	18
Richard, St-François	6	12	18
Morrison, Canadiens	10	7	17
Allardyse, Wheelers	10	6	16
Bellemare, Nationale	11	5	15

FORUM
CE SOIR à 8.30
LUTTE
POUR LE CHAMPIONNAT
YVON ROBERT
VS
KARL DAVIS
2 chutes sur 3 à finir
3 — AUTRES RENCONTRES — 3
Billets: $0.75 à $2.00

INTERESSANT FILM PRESENTE PAR LE CLUB DE SKI ELAN

Les membres nombreux du club de ski Elan, dont la renommée n'est plus à faire dans les cercles sportifs montréalais, auront le plaisir d'assister, à la réunion de mercredi soir, le 26 janvier, à une représentation filmée, intitulée "Le pays des Skieurs — Suisse". Ce film est présenté avec la gracieuseté de l'Office du Tourisme Suisse, de New-York. En plus d'être filmée dans un décor enchanteur ce film démontre la technique du ski la plus complète présentée sur l'écran. C'est une réunion que les membres ne devront pas manquer.

Les directeurs du club seront présents et prêt à mettre en marche l'organisation de deux excursions au Camp Beaumont, de Val David, samedi et dimanche le 29 et 30 janvier. Pour la descente et le plaisir du skieur il y a la pente du mont Saint-Aubin, ainsi que de nombreux "trails" avoisinants Val David et renommés pour la beauté du paysage qui les entourent.

Dimanche dernier ce sont les côtes du Mont-Gabriel qui furent achalandés par plus de 50 membres qui ont profité d'une journée merveilleuse, la première de la saison pour ainsi dire.

Cleveland 6, Washington 1

Première période

1—Cleveland, Holota ..... .42
2—Washington, Mundrick (Hextall) 3.56
Punitions: Vitale.

Deuxième période

3—Cleveland, Holota (Carse, Sprout) 9.16
4—Cleveland, Wycherley 15.52
Punitions: Brennan, Herchenratter, Sprout.

Troisième période

5—Cleveland, Schultz 5.21
6—Cleveland, Leswick 13.17
7—Cleveland, Holota (Wycherley, Black) 14.35
Punition: Holota.

LOUIS A RAISON DE RAY PAR DECISION

MIAMI, Flo., 25. — Le champion poids-lourd Joe Louis a remporté une victoire par décision, hier, contre Elmer Ray dans un match d'exhibition de six rounds. Plus de 15,000 personnes ont assisté à la rencontre. Selon les observateurs le premier round fut nulle et Ray gagna les deux autres pour ensuite perdre les trois suivantes.

HOCKEY

HIER

Ligue Américaine
Cleveland 6, Washington 1.

Ligue senior
Québec 3, Royal 4.
New-York 4, Sherbrooke 7.
Shawinigan 5, Valleyfield 6.

E.C.S.H.L.
New-Edingburgh 3, Hull 7.

Ligue junior
Valleyfield 1, Canadien 7.
Trois-Rivières 2, Royal 2.
Victoriaville 3, St-François 5.

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Canadiens à Chicago.
Toronto à Boston.
Rangers à Détroit.

Ligue Américaine
Springfield à Hershey.
Cleveland à Philadelphie.
New Haven à Pittsburgh.

Q.S.H.L.
New-York à Ottawa.

J.A.H.A. (à Verdun)
Trois-Rivières à Cyclones.
Valleyfield à Nationale.

E.C.S.H.L.
Cornwall à Hull.
Ottawa Armée à New Edinburgh.

Intercollégiale
Varsity à Queen's.

LE CLASSEMENT

Ligue Nationale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
Détroit	39	22	13	4	124	96	48
Boston	38	19	15	4	113	104	42
Canadiens	**38**	**17**	**15**	**6**	**105**	**84**	**40**
Chicago	38	15	19	4	113	137	34
Toronto	38	12	17	9	90	106	33
Rangers	36	11	17	9	80	98	31

Ligue Américaine

(Division Est)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
Providence	44	28	12	4	214	141	60
Hershey	43	18	22	3	162	160	39
Springfield	46	14	25	7	164	194	35
New Haven	47	13	27	7	149	201	33
Philadelphie	44	10	30	4	135	261	24
Washington	46	7	35	4	114	341	18

(Division Ouest)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
St-Louis	43	26	12	5	186	115	57
Cleveland	42	25	11	6	173	143	56
Indianapolis	43	34	11	8	192	130	56
Pittsburgh	42	24	12	6	177	115	54
Buffalo	43	22	14	6	150	115	50

Ligue Junior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
Ottawa	37	28	8	1	197	125	57
Sherbrooke	38	25	11	2	148	101	52
Royal	**34**	**21**	**9**	**4**	**121**	**90**	**46**
Québec	38	15	17	6	129	132	36
Valleyfield	37	17	19	1	169	178	35
Shawinigan	38	9	27	2	123	172	20
New-York	36	5	29	2	116	188	12

Ligue Junior

(Section Nord)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
Royal	37	30	5	2	170	94	62
Tr.-Riv.	35	21	11	3	173	104	45
Canadiens	34	17	16	1	98	103	35
Valleyfield	36	12	23	3	74	173	27
Leafs	37	2	34	1	55	274	5

(Section Sud)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
National	36	21	13	2	215	146	44
Québec	40	19	19	2	186	77	40
Cyclones	38	17	19	2	132	107	36
Victoriaville	34	14	18	2	98	123	30

M.R.J.H.L.

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
Victoriaville	00-rès			oh	0H	ù	
Canadien	12	11	1	0	67	31	22
Mt St-Louis	10	8	2	0	57	36	16
Wheelers	9	7	2	0	45	30	14
Royal	11	5	5	1	48	39	11
Nationale	11	5	6	0	45	43	10
St-François	11	4	6	1	52	50	9
Imm Conc.	9	2	7	0	27	34	4
Leafs	12	0	12	0	19	103	0

(Joutes d'hier soir non comprises)

St-François bat le Victoriaville 5-3

Dans la première joute au programme double régulier de la ligue junior présentée à l'Auditorium de Verdun, hier, les Cyclones St-François-Xavier ont continué leur poussée victorieuse en triomphant des Tigres de Victoriaville au compte de 5 à 3.

St-Jean fut l'étoile du St-François avec trois buts au cours de la joute. Desjardins et Renaud ont réussi les autres. Pour les perdants Béliveau, Tremblay et Mercier ont compté.

Première période

1—Victoriaville, Béliveau (Blais, Chaine) 4.53
Punitions — Chaine, Lévesque.

Deuxième période

2—Victoriaville, Tremblay (Moore) 5.58
3—Cyclones, St-Jean (Parr, Desjardins) 19.47
4—Cyclones, Desjardins (Parr, Shaw) 14.47
5—Cyclones, St-Jean (Desjardins, Shaw) 18.14
Punitions — Lévesque (2), Lindlay.

Troisième période

6—Victoriaville, Mercier (Hayfield, Filion) 5.41
7—Cyclones, St-Jean 11.16
8—Cyclones, Renaud (Pridham, Murphay) 19.17
Punitions — Conway (2), Desjardins.

Dans la deuxième joute au programme le Canadien a facilement défait les Braves de Valleyfield au compte de 7 à 1. Roches a été le gros canon des vainqueurs avec deux buts et une assistance au cours de la joute. Campeau a sauvé le Valleyfield du blanchissage.

Première période

1—Canadiens, McClelland, (Cadieux, James) 1.05
2—Canadiens, Roche, (O'Leary, Morrison) 9.31
3—Canadiens, Roche 17.41
4—Canadiens, James (Roche) 19.54
Punitions: Viau, Morrison, Currie, Cadieux.

Deuxième période

5—Canadiens, Binning, (Ron. Grigg) 3.00
Punitions: McCready, Grenier Viau.

Troisième période

3—Canadiens, O'Leary, (Reg. Grigg, Morrison) 35

Précision parfaite



Ceux qui ne manquent jamais le fameux spectacle des "Ice Follies" voudront sûrement assister à la prochaine édition du somptueux et riche spectacle des frères Shipstad au Forum, du 6 au 13 février prochain, car, à nouveau, il offre tout ce qu'on peut désirer au point de vue patinage de fantaisie et spectacle merveilleux et une fois de plus on y verra des patineurs affichant une précision parfaite dans tous leurs mouvements tels les experts patineurs Betty Schalow et Hugh Hendrickson, qu'on voit ci-dessus dans une scène du numéro "Smooth Sailing". Voyez-les au Forum du 6 au 13 février prochains. Les billets sont actuellement en vente.

Gélineau dans les filets des Bruins contre Toronto ce soir

BOSTON, 25. — Les Bruins de Boston de la ligue Nationale ont annoncé, hier, qu'ils avaient mis sous contrat Jean Jacques Gélineau, gardien de buts de l'université McGill de la ligue inter-universitaire. Gélineau qui est âgé de 24 ans sera dans les filets des Bruins ce soir contre les Maple Leafs de Toronto.

Gélineau agira comme remplaçant temporaire de Frankie Brimsek dont le fils de 10 mois est décédé hier.

Gélineau est le cerbère régulier du McGill depuis quatre ans. Les Bruins lui permettront cependant de terminer ses études.

Au cours de la guerre Gélineau servit dans le C.A.R.C. et fut décoré de la médaille de l'Empire pour sa conduite audacieuse et héroïque alors qu'il sauva un compagnon enfermé dans un avion en flammes. Gélineau mesure six pieds et pèse 185 livres.

Son nom était sur la liste des Bruins depuis déjà assez longtemps. Depuis deux ans il s'entraînait avec les Bruins à Hershey.

Il a joué un rôle d'importance dans les succès du club McGill et on lui prédit un bel avenir dans le hockey. Le gérant général Art Ross a déclaré qu'il déciderait plus tard si Gélineau garderait encore les filets des Bruins après la joute de ce soir.

Filion se distingue alors que Sherbrooke bat les Rovers 7-4

SHERBROOKE, 25. — Le Sherbrooke s'est approché à trois points des Senators d'Ottawa en tête du classement de la ligue Québec senior en triomphant des Rovers de New-York par 7 à 4, hier, dans une joute régulière du circuit. Les Senators étaient inactifs, hier.

Filion a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts au cours de la joute. Les autres compteurs du Sherbrooke furent: Barry, Goupille, O. Carnegie, A. Côté et Burnett.

McLellan, F. Côté, Kavanaugh et Lowe ont réussi les buts des Rovers. Burnett a obtenu deux assistances en plus de compter une fois. Le Sherbrooke a pris une avance de 3-0 dans la première période et a porté le compte à 5 à 3 en sa faveur dans le deuxième engagement. Dans la période finale les vainqueurs ont ajouté deux autres points à leur total pendant que les Rovers comptaient une seule fois.

Première période

1—Sherbrooke, Filion, (Burnett, Barry) 11.16
2—Sherbrooke, Barry, (Burnett, Filion) 12.09
3—Sherbrooke, Goupille, (McIntyre) 13.22
Punitions: Carroll, Kavanaugh.

Deuxième période

4—New-York, McClellan, (Flynn) 3.01
5—Sherbrooke, O. Carnegie, (H. Carnegie) 4.29
6—Sherbrooke, Côté, (Demers, Barry) 6.05
7—New-York, F. Côté, (Lovell) 9.03
8—New-York, Lowe, (Manson, McCoy) 10.38
Punitions: Lovell, McIntyre, Burnett.

Troisième période

9—New-York, Kavanaugh, (Russell, McKay) 7.55
10—Sherbrooke, Burnett, (Metcalfe) 12.12
11—Sherbrooke, Filion, (Barry) 13.04
Punitions: McKay.

Valleyfield défait Shawinigan par 6-5; Joannette en vedette

VALLEYFIELD, 25. — Dirigés à l'offensive par Kitoute Joannette qui a compté deux fois et a obtenu deux assistances au cours de la joute, les Braves de Valleyfield ont eu raison des Cataractes de Shawinigan Falls au compte de 6 à 5 dans une joute régulière de la ligue Québec senior.

Les Cataractes se sont ralliés dans la troisième période mais les Braves ont réussi à tenir le coup pour l'emporter. Schmidt, Corriveau, Bisaillon et Muretich ont été les autres compteurs des Braves. Pour les perdants, Pruneau, Del Vecchio, Webster, Limoges et Théberge ont été les compteurs.

Les Braves ont pris une avance de 2 à 1 dans la première période. A la fin de la deuxième période les Braves menaient 5 à 3. Dans l'engagement final Shawinigan compta deux fois contre une fois pour les Braves, mais ce ne fut pas suffisant pour égaliser.

Première période

1—Shawinigan: Pruneau (Riopelle) 9.20
2—Valleyfield: Jonannette (Corriveau) 12.19
3—Valleyfield: Joannette (Bisaillon-Corriveau) 12.56
Punitions: Bisaillon, Legris, Théberge.

Deuxième période

4—Valleyfield: Schmidt (Brown-Goegan) 1.26
5—Shawinigan: DelVecchio vLamoureux) 15.25
6—Shawinigan: Webster (DelVecchio) 16.08
7—Valleyfield: Corriveau (Bisaillon-Joannette) 18.02
8—Valleyfield: Bisaillon (Corriveau-Joannette) 18.45
Punitions: DelVecchio, Bisaillon.

Troisième période

9—Shawinigan: Limoges (Riopel-Deslongchamps) 7.07
10—Valleyfield: Muretich (Legris-Bessette) 9.49
11—Shawinigan: Théberge (Deslongchamps-Webster) 17.35
Punitions: Lamoureux, Théberge, Legris, Riopel.

7—Valleyfield, Campeau, (Joannette, Bisaillon) 17.53
8—Canadiens, Callaghan, (Hodgson, Reg. Grigg) 19.04
Punitions: Hodgson, Joannette, Reg. Grigg.

Powell continue de dominer

Ray Powell, de Kansas-City, est virtuellement assuré de remporter le championnat des compteurs de la ligue des Etats-Unis cette saison.

Powell a accumulé un total de 79 points, 16 de plus que son plus proche rival, Wes Trainor, de St-Paul. Powell mène aussi la ligue en buts avec 37, tandis que Trainor a obtenu le plus d'assists, 45.

Voici les meneurs:

	B.	A.	Pts
Powell, Kansas-City	37	42	79
Trainor, St-Paul	18	45	63
Jukes, St-Paul	26	31	57
Olmstead, Kansas-City	23	33	56
Del Monte, St-Paul	27	28	55
Bell, Dallas	29	24	53
McAtee, Tulsa	21	31	52
Harms, Kansas-City	16	35	51
Ritson, Tulsa	12	39	51
Petrie, Dallas	13	37	50
Ashworth, Tulsa	18	31	49
Brown, St-Paul	23	24	47
Silvestri, Kansas-City	22	25	47
Kennedy, Fort Worth	25	22	47
Bougie, Dallas	16	30	46

Deux clubs veulent Lupien

Les White Sox de Chicago ont dévoilé que le premier-but Tony Lupien, qu'ils voulaient envoyer dans les mineures après avoir obtenu des "waivers", a été réclamé par les Indians de Cleveland et les Tigers de Détroit.

Les White Sox ont annoncé la vente de Lupien au club Sacramento de la Ligue du Pacifique, le 8 décembre, mais la vente a été annulée lorsqu'ils n'ont pu obtenir des "waivers" de tous les clubs de la Ligue Nationale et de l'Américaine.

Détroit a d'abord réclamé Lupien, et lorsque les White Sox ont redemandé des "waivers", Lupien a été réclamé par les Tigers et les Indians aussi.

FELICITATIONS AUX EPOUX LATREILLE

Nous sommes heureux d'offrir nos félicitations aux époux Latreille à l'occasion de la naissance d'une troisième fille, hier. M. Roland Latrelle, de St-Eustache sur le Lac, est un fervent supporteur des Canadiens et un ami intime de Roger Léger. M. Latreille a été un peu désappointé puisqu'il espérait que ce serait un garçon. Le nouveau-né pèse 7½ livres. La mère et l'enfant se portent bien. Les deux autres fillettes des époux Latreille sont Monique et Pierrette.

Toe Blake n'est pas sous contrat avec Valleyfield

Toe Blake a nié la rumeur, hier, à l'effet qu'il avait été mis sous contrat comme joueur gérant des Braves de Valleyfield de la ligue Québec senior. Les Braves occupent la cinquième place dans le classement du circuit.

Cependant l'ex-étoile allier gauche du Tricolore a admis avoir reçu plusieurs offres de différents clubs amateurs, mais il a refusé de donner les noms de ces clubs.

Blake qui a récemment abandonné la gérance des Bisons de Buffalo, a déclaré qu'il ne prenait aucune décision avant de savoir qu'elle sera la décision de Frank Selke, gérant général du Forum.

Selke doit revenir dans la métropole aujourd'hui de Cincinnati où il a été travailler pour l'ouverture d'un nouvel aréna à cet endroit.

Plusieurs clubs intéressés en Frank Filchock

HAMILTON. — Tous les clubs du Big Four semblent intéressés à obtenir Frankie Filchock. A Ottawa, les Rough Riders rapportent que l'ancien joueur de la ligue professionnelle aux Etats-Unis, serait intéressé à porter les couleurs du club de la capitale fédérale.

A Hamilton, J. G. Langs, président du club Hamilton, déclare que le fameux quart-arrière sera de retour avec les Tigers de Hamilton l'automne prochain comme joueur-gérant. Filchock lui-même ne sait pas où il jouera. "Tout le monde sait où je vais jouer l'an prochain, alors que je ne le sais pas moi-même", de dire Filchock. "Je n'ai fait aucune déclaration à qui que ce soit au sujet de mon avenir dans le football".

Agé de 34 ans, Filchock est considéré à juste titre comme le meilleur quart-arrière dans le football joué au Canada. Plusieurs clubs veulent le mettre sous contrat.

Il est même rumeur que les Alouettes de Montréal soient intéressés à lui offrir un contrat. Une autre rumeur veut que Filchock retourne joué aux Etats-Unis en 1949.

Dans une conversation téléphonique avec Filchock, J. G. Langs, président des Tigers de Hamilton a déclaré que son joueur-gérant reviendrait avec le Hamilton. Filchock joue pour le club Hamilton depuis qu'il a été suspendu par la ligue professionnelle aux Etats-Unis. A sa première saison au Canada, il a porté les couleurs des Wildcats de Hamilton du circuit Big Four, puis l'an dernier il a évolué avec les Tigers de Hamilton du circuit O.R.F.U.

Le Laval junior à Saint-Laurent

Demain soir le Laval Junior "B" recevra à l'Aréna de Ville St-Laurent, le St-Martin intermédiaire de la ligue du Nord, dans une joute hors concours.

La partie promet d'être enlevante, car il existe une grande rivalité entre ces deux clubs.

Le Laval invite tous ses supporteurs à assister à cette partie.

Un but de Hershfeld dans la dernière minute permet au Royal d'annuler avec les Reds

(Par Jean Séguin)

Un but de Bert Hershfeld alors qu'il ne restait qu'une seconde de jeu a permis au Royal d'annuler au compte de 2 à 2 avec les Reds des Trois-Rivières dans une joute enlevante au possible, au Forum, hier. Ce fut très difficile pour les Reds d'être obligés de se contenter d'un verdict de nullité, quand ils auraient mérité la victoire haut la main. Les Reds ont constamment dominé le jeu et n'eut été de la brillante tenue de Robert Bleau dans ses filets, le compte final aurait certainement favorité les Trois-Rivières. Ti-Bull Héon et Généreux ont été les meilleurs des Reds tandis que Bob Perreault a abattu de la bonne besogne dans les filets des Reds. Perreault fut cependant faible sur le but de Hershfeld dans la dernière minute. Le lancer n'avait aucune puissance et Perreault n'a pas fait un seul geste pour tenter l'arrêt.

La joute fut rapide au possible dès le début des hostilités. Les Reds eurent le meilleur du jeu au début mais vers le milieu de la première période les joueurs du Royal retrouvèrent leur aplomb et se lancèrent résolument à l'attaque.

Les deux cerbères, Robert Bleau dans les filets du Royal, et Bob Perreault dans la cage des visiteurs, furent tour à tour sensationnels. A la septième minute de jeu Matt Benoit profita d'une faiblesse de la défense des Reds pour faire une passe parfaite à Gordon Knutson qui décocha un dur lancer de revers, qui se logea derrière Perreault, qui n'eut aucune chance sur le jeu. Dickie Moore reçut également une assistance sur le but.

Seulement deux punitions furent décernées dans l'engagement initial soit à Hayes des visiteurs et au bouillant Tommy Manastersky du Royal qui, pour une fois de plus, porta son bâton trop élevé.

Tomme Manastersky a récemment attaqué un joueur des Canadiens et il n'avait certes pas la sympathie de l'assistance hier. A chaque fois qu'il touchait le disque c'était de longues huées dans l'assistance. Le trio Reid-Saindon-Généreux s'est de nouveau mis en évidence dans cette première période et le diminutif Frankie Reid surtout s'avérant toujours un habile fabricant de jeux.

Les Reds égalisent

Dans la deuxième période les Reds eurent définitivement l'avantage du jeu. Robert Bleau fut à la hauteur de la situation dans ses filets cependant, empêchant les visiteurs de compter dès les premières minutes de jeu. A la dixième minute après une mise au jeu près des filets du Royal, Reid fit une passe parfaite à Généreux qui ne commit aucune erreur en lançant dans le coin non défendu des filets.

Aussitôt après la mise au jeu au centre de la patinoire les Reds continuèrent d'attaquer et les lignes d'attaque du Royal semblaient complètement perdues. Cinq minutes après le but égalisateur de Généreux Gilbert plaça les Reds en avant en recevant une passe de McDouggall pour déjouer habillement Bleau qu'il avait seul à sa merci. Gilbert et McDougall s'étaient habilement passé le disque d'un bout à l'autre de la patinoire pour finalement arriver devant Bleau et placer leur équipe en avant.

Quelques minutes après le but de Gilbert Tomme Manastersky sauva un point apparemment certain en faisant trébucher Généreux qui arrivait seul devant Bleau. Les Trois-Rivières se virent alors accorder un lancer de punition. Frankie Reid fut finalement désigné pour faire le lancer.

Reid s'avança lentement vers Bleau et décocha d'une dizaine de pieds un boulet que Bleau bloqua superbement. Le lancer était dirigé très bas dans le coin du filet mais Beau, vite comme l'éclair étira sa jambe pour faire dévier le disque dans le coint de la patinoire.

Tomme Manastersky dut alors purger une punition mineure. Ti-Bull Héon et Rousseau furent les autres joueurs punis au cours du deuxième engagement.

Jeu enlevant

Le jeu fut enlevant au possible dans la troisième période. Le Royal attaqua avec consistance dès le début daps l'espoir d'égaliser le compte mais Perreault demeurait invincible dans ses filets. Bert Herchfeld fut ensuite puni vers la cinquième minute de jeu pour avoir fait trébucher et Bleau fut tenu occupé pendant son absence.

A la dixième minute de jeu Bourassa, colosse joueur d'arrière-garde des Reds, fut puni pour avoir trop durement mis en échec Gordie Armstrong sur la bande. Tag Millar envoya alors quatre avants, Knutson, Benoit, Moore et Herchfeld avec le joueur de défense Rousseau sur la glace. Le Royal attaqua sans répit mais la défense des Reds fut très solide. Ti-Bull Héon en articulier se mit en évidence pendant l'absence de Bourassa.

Punition douteuse

Alors qu'il ne restait que cinq minutes de jeu le rapide Bob Frampton tenta de contourner la défense mais fut durement, apparemment de façon légale, mis en échec le long de la bande, l'arbite Déziel décida autrement cependant et imposa à Bourassa sa deuxième punition mineure de l'engagement.

Millar envoya Knutson, Frampton, Moore et Herchfeld, quatre avants et le bouillant Tomme Manastersky sur la glace dans une tentative pour égaliser. Ti-Bull Héon se distingua de nouveau à la ligne bleue. Avant que Bourassa revienne au jeu Manastersky fit des siennes et se vit décerner une punition à un très mauvais moment. Bob Frampton capitaine du Royal protesta trop longtemps sur la punition infligée à Manastersky et se vit décerner une punition de dix minutes pour mauvaise conduite. Frampton se retira immédiatement dans la chambre des joueurs.

Dans les dernières minutes de jeu, le Royal, probablement irrité du fait de voir les Reds dominer le jeu employa la rudesse dans l'espoir d'intimider leurs adversaires. Les joueurs des Trois-Rivières ripostèrent cependant et deux courts combats de boxe éclatèrent. Rousseau du Royal s'attaqua à Saindon et Knutson en vint aux coups avec Généreux. L'ordre fut rapidement rétabli.

Millar retira Bleau de ses filets dans la dernière minute de jeu mais la tactique s'avéra peu fructueuse. Alors qu'il ne restait qu'une seconde de jeu Bert Hershfeld se révéla le héros du Royal en prenant une passe de Dickie Moore pour lancer faiblement dans le coin du filet et permettre à son club d'annuler. Perreault fut faible sur le lancer. On hésita pour décider si le but avait été enregistré avant le son de la sirène et finalement le but fut accordé au Royal. Héon et Généreux frent les meilleurs des Reds tandis, que Hershfeld et Moore ont brillé pour le Royal.

Première période

1—Royal, Knutson (Benoit, Moore) 7.10
Punitions: Manastersky, Hayes.

Deuxième période

2—Trois-Rivières, Généreux (Reid) 10.30
3—Trois-Rivières, Guilbert (McDougall) 15.00
Punitions: Heon, Rousseau, Manastersky.

Troisième période

4—Royal, Herschfeld (Moore) 19.59
Punitions: Herschfeld, Manastersky, Saindon, Knutson, Bourassa (2), Frampton (mauv. conduite), Rousseau (majeure) et Généreux (majeure).



HORIZONS SPORTIFS

PAR BERT SOULIERE



Si à cette période de la saison 1948-49 on procédait au choix du joueur de centre sur la première équipe d'étoiles de la ligue senior du Québec, Adjutor Côté du Sherbrooke l'emporterait... Côté a été pour Tony Demers un atout aussi important que Pit Morin fut pour Bob Pepin avant que l'athlète de Lachine soit victime d'une blessure à l'épaule... Que Tony Demers perde les services de Côté pour une période indéfinie et le franc-tireur du Sherbrooke devra redoubler d'efforts pour loger le disque dans les buts ennemis tout comme Pepin le fait depuis l'absence de Morin... Le dentiste Bobby Copp, des Senators d'Ottawa, et Ernie Laforce, du Royal, demeurent à notre avis les deux meilleurs joueurs de défense du circuit Slater malgré leurs nombreuses années de services... Probablement que le surnom du champion boxeur allemand Hein Ten Hoff une fois qu'il aura rencontré Joe Louis, si jamais il lui fait face, sera "Nine, Ten, out"...

* * *

Est-ce que Toe Blake subira le même sort que plusieurs autres étoiles du passé, une fois leur carrière terminée dans la ligue Nationale?... Sera-t-il délaissé?... Ses nombreux services rendus dans la ligue Nationale durant plus d'une décade seront-ils appréciés?... Demeurera-t-il oublié ou reconnaitra-t-on ce qu'il a fait pour la bonne cause du sport national canadien?... C'est ce que l'on verra, maintenant qu'il a abandonné son poste de gérant avec le club Buffalo comme le voulait d'ailleurs le gérant général Art Chapman... Toe Blake a trop fait dans le hockey pour se faire diriger par un nommé Chapman qui ne s'entend avec personne... Un athlète modèle, Blake mérite d'être récompensé... Sera-t-il le prochain gérant du club Cincinnati ou sera-t-il supplanté par Joe Primeau de Toronto?... Le temps nous le dira...

* * *

Joe Page, lanceur de relève des Yankees de New York, mérite sûrement une médaille pour ne pas blâmer l'ex-gérant Bucky Harris de son pauvre rendement au monticule en 1948, comme l'ont fait jusqu'ici Spec Shea, Byrne et autres... Un fervant des Canadiens rapporte, après avoir surveillé de près le travail de l'arrière-garde Kenny Reardon, que sur 10 coups d'épaule tentés par ce dernier au cours d'une joute, cinq sont dans le vide, trois lui méritent des punitions et les deux autres ne causent aucun dommage à l'adversaire... Le président Albert Molini de la ligue Provinciale continue toujours de travailler sans relâche en vue de la prochaine saison de baseball... Chose certaine, Molini n'aura pas de difficulté à former un personnel d'arbitres supérieur à celui de l'an dernier... Conrad Bourcier, du Hydro-Québec, demeure en tête des compteurs de la ligue de hockey Montréal pour la 8e semaine consécutive...

* * *

Tout homme a droit à son opinion, mais cela ne signifie pas qu'elle doit être partagée... La récente déclaration de Eddie Shore à l'effet que les joueurs de hockey de nos jours manquent de cran est des plus stupides à notre avis... Premièrement, le hockey pratiqué aujourd'hui est beaucoup plus rude qu'il était dans le temps de Shore et par conséquent un joueur qui veut se créer une carrière dans la ligue Nationale doit nécessairement avoir assez de courage pour affronter l'opposition, sans quoi il reçoit son congé... Shore doit sûrement être aveugle ou ignorant... Il n'est pas sans savoir qu'un joueur craintif ne va pas loin dans la ligue Nationale de nos jours... Il n'est pas sans savoir également que des joueurs du calibre de Lach, Richard, Schmidt, Lindsay, Ezinicki et nombre d'autres ne manquent pas de courage... Si c'est vraiment son opinion, Shore devrait, sans tarder, rendre visite à un psychiâtre...

* * *

Le club de hockey Canadien de St-Jacques (section midget) connait une excellente saison sous la gérance de Bill Caron... Aucun joueur des Canadiens n'a été approché pour acheter des parts dans le Cincinnati Garden... Selon Butch Bouchard, Bill Mosienko, des Black Hawks de Chicago, est probablement le joueur le plus difficile à mettre en échec dans la ligue Nationale... Parlant de Bouchard, disons qu'il reviendra au jeu prochainement... Il se rétablit graduellement de sa blessure au genou... Les Indiens de Cleveland ont le meilleur personnel d'instructeurs des ligues Majeures, mais il faut avouer que c'est le personnel qui coûte le plus cher financièrement... En quatre joutes avec les Hobos, Gerry Heffernan a participé à 10 des 11 buts enregistrés par le club... Doug Harvey jouera de nouveau pour le clug de baseball National d'Ottawa l'été prochain...

VOYAGE D'EXCURSION DANS LA VILLE-REINE

Les préparatifs pour le voyage d'excursion de bonne entente à Toronto pour le 9 février prochain vont bon train et les organisateurs s'attendent à ce que le tout soit couronné d'un succès.

A son retour de Toronto où il a rencontré plusieurs personnalités sportives et sociales, M. Gérard Chaput, président du comité d'organisation de cette excursion, a déclaré que les montréalais seront bien reçus dans la Ville-Reine.

"Les gens de Toronto attendent notre visite avec impatience", a dit Gérard Chaput. Ceux qui feront le voyage seront reçus officiellement par le maire de Toronto M. McCullin. Le comité d'organisation de Toronto est sous la présidence de M. Charley Hurst, vice-président de la chambre de Commerce des Jeunes de la division 5 de l'Ontario. On sait que ce voyage est organisé sous les auspices du St-François-Xavier.

Les organisateurs nous ont déclaré qu'il restait encore vingt cinq billets à vendre pour ce voyage de bonne entente. Les montréalais quitteront la métropole le mardi, 8 février au soir et ils assisteront à la joute Toronto-Canadiens le 9. Ils reviendront à Montréal le jeudi matin.

Information: M. Gérard Chaput DO. 6465.

L. Boudreau sera le gérant le mieux payé des Majeures en '49

CLEVELAND — Lou Boudreau, gérant des Indians de Cleveland, sera le pilote le mieux payé des Majeures en 1949. En effet, le contrat de Boudreau pour la prochaine saison de baseball lui accorde une très forte augmentation de salaire. Boudreau vient de signer un contrat de deux ans. Agé de 31 ans seulement, le célèbre arrêt-court des champions du monde sera, selon son patron Bill Veech, le gérant le mieux salarié dans l'histoire des grandes ligues. Veech n'a pas fait d'autres commentaires.

Selon les connaisseurs, Boudreau recevra au cours des deux prochaines saisons, un salaire annuel variant entre $65,000 et $75,000. On avait rapporté précédemment que son salaire pour 1949 serait de $80,000 et qu'il serait mieux payé que le lanceur Bob Feller.

L'an dernier, Feller aurait récolté $82,000, approximativement. Il fut le joueur le mieux payé dans l'histoire des Majeures. Son salaire pour 1949 ne dépassera pas $72,000. Feller accepterait une diminution de $10,000. A tout événement, il discutera aujourd'hui avec Veech des conditions de son prochain contrat.

Le contrat de Boudreau lui accorde un salaire net qui n'est pas basé sur les assistances aux joutes locales du club Cleveland. L'an dernier, le salaire de Boudreau était de $52,000. Si Boudreau reçoit un salaire de $80,000, en 1949, c'est qu'il le mérite.

Boudreau a été le pivot des Indians de Cleveland en 1948. Il fut le principal facteur dans les succès des champions du monde. Il fut choisi le joueur le plus utile à son club dans la ligue Américaine. Il a conservé une moyenne de .355 au bâton pour terminer en deuxième position, derrière Ted Williams chez les frappeurs.

Le vieux contrat de Boudreau devait expirer cette saison seulement, mais Veech a décidé de lui donner une très forte augmentation de salaire à cause des services qu'il a rendus au club en 1948.

Veech est maintenant le magnat le plus heureux de compter Boudreau dans son club. On sait que Veech voulait échanger Boudreau aux Browns de St-Louis à la fin de la saison 1947.

Boudreau a prouvé qu'il était un excellent pilote en conduisant le Cleveland au championnat du monde.

Le Canadien est le club le plus puni de la Nationale

Qui a dit que les arbitres de la ligue Nationale de hockey n'imposaient pas un grand nombre de punitions? Au cours des premières 109 parties, cette saison, les joueurs des six clubs du circuit majeur ont passé 2,244 minutes au banc des punitions. Il s'agit d'une augmentation de huit minutes sur l'an dernier, au même temps. En outre, c'est une augmentation de 405 minutes comparativement à la période correspondante, dans la saison 1946-47.

Dans les deux dernières saisons, à ce temps de la course, le club des Meple Leafs de Toronto était bien en avant des autres quant aux minutes de punition. Cette saison, le Canadien a supplanté le Toronto avec contre lui 456 minutes au "pénitencier". C'est une augmentation de 35 minutes comparativement à l'an dernier et une de 128 minutes comparativement au même temps, en 1946-47.

Le Toronto, avec 450 minutes, est six minutes en arrière des Canadiens. Les Leafs ont passé six minutes de moins au banc, mais ils ont une augmentation de 34 minutes, comparativement à 1946-47. Le club des Black Hawks de Chicago, en 3ème position pour les punitions, ont presque le double d'il y a deux ans. En 1946-47, à ce temps, le total des minutes de punitions des Hawks était de 233 minutes. Cette saison, les joueurs de ce club ont passé 435 minutes au banc. Ce total est plus élevé de 86 minutes que l'an dernier, au même temps.

Les Red Wings de Détroit, les Bruins de Boston et les Rangers de New-York, comme les Leafs, ont passé moins de temps au banc, cette saison. Le total de 385 minutes pour les Wings, après 109 parties, est de six minutes moindre que celui de l'en dernier. Cependant, ce total est beaucoup plus élevé que celui de 310, il y a deux saisons.

Le nombre de minutes de punition des Bruins de Boston a été de 278, cette saison. Il s'agit du plus bas total des Bruins, pour le même temps, en trois saisons. En 1946-47, le total était de 282 minutes et de 305, l'an dernier. Ces chiffres semblent indiquer que les Bruins sont meilleurs garçons qu'auparavant.

Le club des Rangers de New-York a été le moins puni avec 240 minutes, comparativement à 310, en 1947-48 et à 270, en 1946-47.

Le total de 2,244 minutes pour les joueurs des six clubs, après 109 parties, cette saison, est de 65 minutes plus élevé que pendant toute la campagne de 150 parties, en 1945-46. A la même période, cette saison-là, le total était de 1,179 minutes.

On trouvera plus bas un tableau des punitions par club ou plutôt des minutes de punitions pour les saisons 1946-47, 47-48 et 48-49.

Punitions en minutes:

Club	1948-49	1947-48	1946-47
Canadien	456	425	328
Toronto	450	425	416
Chicago	435	349	233
Détroit	385	391	310
Boston	278	305	282
Rangers	240	310	270

Il mène en points de suture

Jack Stewart, le vétéran joueur de défense des Red Wings de Détroit, est le roi des points de suture dans la N.H.L. Au cours des huit saisons et demie qu'il a passé dans la ligue Nationale, il s'est fait faire 230 points de suture dans la figure.

Un autre record pour Richard

Maurice Richard est sur la voie de s'emparer de tous les records de la N.H.L. Lorsqu'il a compté son 200e but dans la N.H.L, le 15 janvier, pour devenir le 17e joueur à avoir accompli cet exploit remarquable, il avait joué dans moins de parties que tout autre de ses concurrents dans le groupe de choix. Il n'a fallu, en effet, que 308 parties à l'excellent compteur du Canadien pour loger la rondelle 200 fois dans les filets ennemis. S'il peut continuer à la présente allure, il a de bonnes chances d'abaisser le record de 323 buts de Nels Stewart. Ces 323 buts de Stewart ont tous été enregistrés durant les parties régulières. Howie Morenz et Aurèle Joliat, fameux avants des Canadiens, qui suivent Stewart pour le plus grand nombre de buts, en ont compté chacun 270 dans leurs étincelantes carrières dans les parties régulières de la ligue Nationale de hockey.

Un jour Doug Bentley

En mars prochain, Doug Bentley, fameux joueur d'avant des Black Hawks de Chicago, sera honoré par les amateurs de Chicago par un jour dit Doug Bentley. Il deviendra ainsi le premier joueur du Chicago honoré de cette façon dans l'histoire de ce club. Maintenant à sa 10e saison avec les Hawks, Doug a toujours été un grand favori depuis ses débuts, à l'automne 1939. Les dirigeants des quatre clubs d'amateurs Stanbys, Sideliners, Tomahawks et Nazdars sont parmi les organisateurs.

Nombreuses recrues chez les Rangers

Lorsque les Rangers ont joué, le 20 janvier, à Montréal, ils ne comptaient pas moins de sept recrues dans leurs rangs: Shero, Lund, Gordon, Albright, Stanley, Mickoski et Gordon.

Le Diable Rouge est une grande attraction

Il se battra au Saint-Jacques demain

Une activité intense règnera, demain soir, au marché St-Jacques dans tous les combats en lice alors que 16 lutteurs tous les uns les autres les plus expérimentés se disputeront le fort enjeu de $500 en argent. Cette grosse somme sera donnée à l'équipe gagnante du tournoi d'un soir organisé par le promoteur Sylvio Samson.

Un très grand intérêt se manifeste autour de la présence d'une nouvelle figure masquée qui apparaîtra dans l'arène sous le nom de diable rouge et il aura pour partenaire nul autre que Emile Dufresne qui se sont alliés pour



Le Diable Rouge

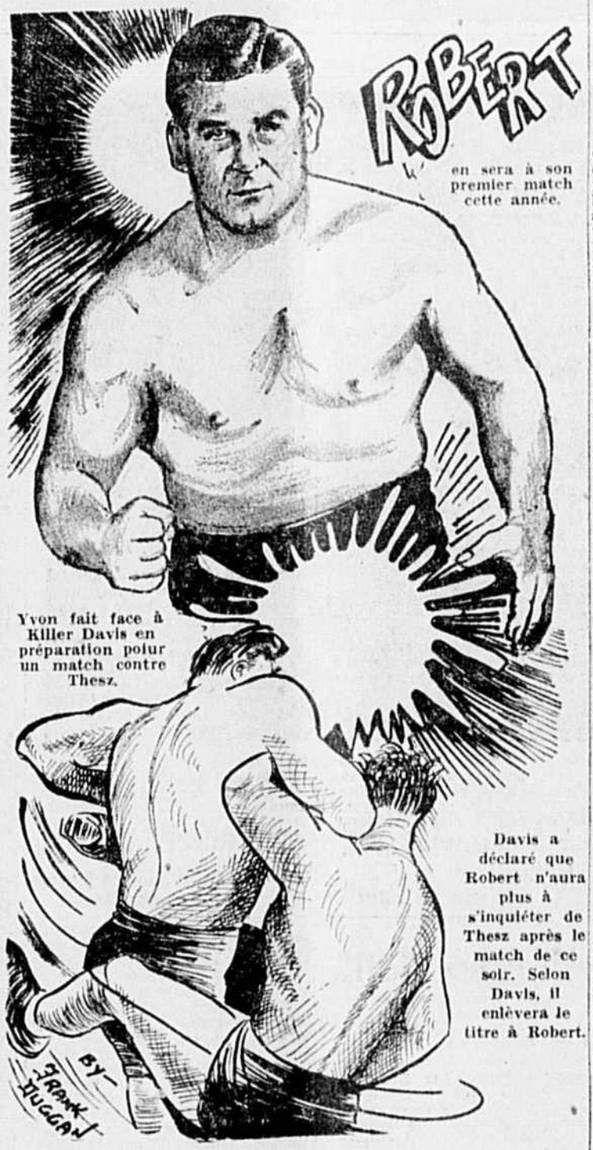
combattre les autres équipes concurrentes pour tenter de s'assurer des honneurs et se partager la forte somme.

Le diable rouge est un gladiateur arrogant, expérimenté et brutal. Il ne tardera pas à se faire détester souverainement de la foule et tout particulièrement des lutteurs qui auront à le combattre. La présence de Emil Dufresne à ses côtés ne sera sûrement pas de nature à calmer les esprits et l'on devrait s'attendre à beaucoup d'action.

Les autres équipes à prendre part à cet important tournoi de demain sont les suivantes: Joe White et Sam Chuck, Bull Hocoma et Jean Latreille, Jacques Larose et Marshall Lewis, Lou Carlo et Paul Gaudette, Marcel et J.-Paul Ouimet, Georges et Maurice Desparois et enfin Cyclone Lecavalier et Kid Martin.

Ces huit équipes formant un total de 16 lutteurs-étoiles auront à se disputer sept rencontres dont quatre éliminations préliminaires, deux demi-finales et une grande finale. Le promoteur Sylvio Samson s'attend d'enregistrer sa plus forte assistance de la saison car déjà l'on s'empresse à faire provision de billets réservés par téléphone.

Yvon Robert contre "Killer" Davis, au Forum, ce soir



Yvon fait face à Killer Davis en préparation poiur un match contre Thesz.

en sera à son premier match cette année.

Davis a déclaré que Robert n'aura plus à s'inquiéter de Thesz après le match de ce soir. Selon Davis, il enlèvera le titre à Robert.

* * *

Robert risque son titre contre Karl Davis, en finale ce soir, au Forum

Valois et Moquin contre Wally et Rudy Dusek

Yvon Robert eviendra dans l'arène ce soir alors qu'il rencontrera le bouillant Karl "Killer" Davis dans la finale au programme. Robert est au meilleur de sa condition. Ce sera le 1er match du champion cette année et advenant une défaite il perdra son titre. Robert sera handicapé dans le poids, pesant environ 30 livres de moins que Davis.

Les observateurs favorisent cependant Robert pour l'emporter. Robert qui prétend faire face à Lou Thesz prochainement pour décider une fois pour toute qui est le vrai champion devra d'abord vaincre Davis. Ce dernier a déclaré que Robert n'aura plus à s'inquiéter de Thesz après le match car il ne sera plus champion.

Lors du dernier match de Robert en '48 ses supporteurs avaient longuement applaudi sa victoire. En effet Yvon avait battu l'excentrique "Gorgeous George" qui n'avait pas subi une seule défaite dans l'est.

Un autre match qui promet de fournir de l'action en quantité ce soir mettra aux prises les frères Wally et Rudy Dusek contre le duo canadien-français formé de Frank Valois et Laurent Moquin. Les quatre lutteurs seront dans le "ring" en même temps. C'est dire qu'on abandonne le système de matches par équipes selon la méthode australienne.

Valois et Moquin sont très rapides et comptent sur cet atout pour triompher. Ils n'auront pas la tâche facile cependant car les frères Dusek ne sont pas les premiers venus et sont bien décidés à débuter par une victoire à leur retour ici.

Les frères Mike et Ben Sharpe seront également au programme dans les préliminaires. Mike fera face au scientifique Al Korman tandis que Ben aura comme adversaire le populaire Ovila Asselin. Ce dernier connait de brillants succès depuis quelques temps et se pose comme un gladiateur de toute première force.

TOURNOI DE TENNIS SUR TABLE A L'ESSS

Les Anciens de l'Ecole supérieure St-Stanislas organisent de nouveau leur tournoi par invitation au tennis sur table. Ce tournoi est le premier de la saison et aura lieu les 29 et 30 janvier prochains.

Red Soobis du Joe's Table Tennis Club, détenteur du trophée offert par les Anciens de l'ESSS, mettra son titre en jeu.

Les préliminaires se joueront samedi à 2 heures et les semi-finales et finales, dimanche soir, à 8 h. 15.

Tous les joueurs qui désirent prendre part au Tournoi sont priés de s'inscrire avant le 29 janvier en appelant à DO. 2123 ou AM. 4822. Tous les collèges, loisirs et écoles sont invités à envoyer des représentants.

Le public est invité à assister aux rencontres finales dimanche, le 30 janvier, à 8 h. 15, dans la salle de l'Ecole supérieure St-Stanislas, 1200 est, Laurier.

Une invitation spéciale est adressée aux dames. Pour information, appeler DO. 2123 ou AM. 4822.

Encouragez vos joueurs favoris en courant une chance de gagner l'un des prix hebdomadaires ou de fin de saison offerts par nos annonceurs. Adressez vos coupons comme suit:

CONCOURS "3 ETOILES" JOURNAL "LE CANADA", 33 OUEST, ST-JACQUES, MONTREAL

★ ★ ★

COUPON No 38

CONCOURS "3 ÉTOILES"

Voici mon choix des trois étoiles du Canadien pour la joute de dimanche soir contre les Bruins à Boston:

1 .....

2 .....

3 .....

.....
(Signature du voteur)

.....
(Adresse)

Plus de 2,000 raquetteurs au congrès annuel

Le congrès international de la raquette qui se tiendra à Montréal, cette semaine, réunira des adeptes de ce sport national de différentes parties du Canada et des Etats de la Nouvelle Angleterre. On s'attend à ce que pas moins de 2,500 raquetteurs, de l'extérieur et quelque 10,000 de leurs amis envahissent la métropole durant cette fin de semaine pour assister aux joyeuses célébrations de nos gais lurons.

Trois trains spéciaux du Canadien National en provenance de Québec, Sherbrooke et Portland arriveront à la gare Centrale samedi matin. Deux de ces trains entreront en gare à 6 h. 30 du matin tandis que celui de Sherbrooke sera à Montréal à 8 h. 55 a.m. Au retour, ces trains spéciaux quitteront la métropole le dimanche soir, de la Gare Centrale.

Le groupe de raquetteurs de la ville de Montmagny qui voyagera dans un wagon spécial fera le raccordement à Québec avec le groupe de la vieille capitale. Il arrivera à la Gare Centrale, samedi matin à 6 h. 30. Au retour, il quittera Montréal à minuit et trente minutes lundi matin, pour arriver à Québec à 6 h. a.m.

D'après M. H. J. Nevin, agent général du service des voyageurs du Canadien National, le transport des raquetteurs nécessitera pas moins de vingt-cinq voitures qui entreront dans la composition des trains spéciaux.

Demers est toujours en tête des compteurs dans le Senior

Les dernières statistiques compilées aux quartiers-généraux de la ligue de hockey senior du Québec, (joutes d'hier non comprises) révèlent que Tony Demers, du club Sherbrooke, domine toujours les compteurs du circuit. Demers a compté 36 buts et fouurni 40 assistances pour un total de 76 points.

Il est suivi par Marcel Bessette, des Braves de Valleyfield, qui a réussi 26 buts et enregistré 42 assistantes pour un total de 68 points, tandis que le joueur de centre, Adjutor Côté, du Sherbrooke, est le détenteur de la troisième place avec un total de 64 points, soit le même que celui de Robinson, ailler gauche des Senators d'Ottawa.

Dartnell, du club Ottawa, suit son coéquipier Robinson avec 63 points à son actif, tandis que Larry Kwong, des Braves de Valleyfield vient en sixième place avec 62 points, un de plus que le total de son coéquipier, Connie Brown.

Le meilleur compteur du club Royal est Cliff Malone qui a compté 24 buts et fourni 37 assistances pour un total de 61 points, deux de plus que celui de Bob Pepin, du Royal également. Avec 34 buts à son crédit, Bob Pepin partage les honneurs de la deuxième position avec Eddie Dartnell chez les francs-tireurs. Demers est le meilleur du circuit Slater, ayant déjoué le cerbère ennemi à 36 reprises.

Les autres meilleurs compteurs de la ligue sont Gilles Dubé, Sherbrooke, 58 points, Nils Tremblay, Ottawa, 56; George Greene, Ottawa et Ray Barry, Sherbrooke, 52 points chacun.

Les meilleurs compteurs

	B.	A.	Pts
Demers, Sherbrooke	36	40	76
Bessette, Valleyfield	26	42	68
Côté, Sherbrooke	27	37	64
Robinson, Ottawa	26	38	64
Dartnell, Ottwa	34	29	63
Kwong, Valleyfield	31	31	62
Brown, Valleyfield	31	30	61
Malone, Royal	24	37	61
Pepin, Royal	34	25	59
Dubé, Sherbrooke	23	35	58
Tremblay, Ottawa	19	27	56
Greene, Ottawa	23	29	52
Barry, Sherbrooke	12	40	52

Feller acceptera une diminution de salaire en 49'

Il demeurera le lanceur le mieux salarié

NEW-YORK. — Bob Feller s'attend à une diminution de salaire d'environ $10,000 pour la prochaine saison de baseball, mais il demeurera le lanceur le mieux salarié des Majeures.

L'artiste de la balle rapide des Indians de Cleveland doit rencontrer son patron, Bill Veech, cette semaine pour discuter des conditions de son contrat en vué de la saison 1949.

L'an dernier, Feller a remporté 19 victoires. C'était la première fois en six saisons complètes que Feller ne gagnait pas au moins 20 joutes durant une saison régulière. Feller acceptera une diminution de salaire. L'an dernier, son salaire fut de $82,500.

"Je sais que mon salaire va être diminué en 1949, mais la diminution ne sera pas si élevé. Je gagnerai probablement $10,000 de moins qu'en 1948", a déclaré Feller.

Feller a avoué que son véritable salaire fut de $40,000 en 1948, mais qu'il avait reçu $42,500 en bonis basés sur les assistances aux joutes locales du club Cleveland. En 1948, les Indians ont abaissé un record d'assistance en évoluant devant 2,600,000 personnes.

Ferland sera dans le coin de Trudeau ce soir à la Palestre

René Trudeau qui fera face à Freddie Daigles dans l'un des matches au programme de boxe amateur à la Palestre Nationale ce soir, aura dans son coin l'habile Gaby Ferland. Daigle est le champion du dominion chez les amateurs poids coqs. Le combat de cinq rounds et plusieurs amateurs accordent de bonnes chances à Trudeau de vaincre Daigle.

Dans les autres matches de cinq rounds Bobby Jones du St-Paul tentera de l'emporter sur le jeune Gordon Crawley du Terminal Park. André Sauvé du Champêtre et Bob Edgett du St-Paul devraient se livrer un enlevant combat chez les poids-lourds.

Ray Keenan dans la classe des 135 livres sera opposé à Cid Mohammed du St-Paul.

Laurent Dauthuille brillant pugiliste français qui a élu domicile à Montréal a exprimé le désir d'assister à la séance et sera probablement présenté aux spectateurs au début de la soirée.

Dix matches seront au programme et le premier commencera à 8.30 h. précises.

Voici le tirage.

Trois Rounds

112 lbs. A. Cloutier, Term. PK. "Y" vs F. St-Denis, U. Rett. 108 lbs. R. Lefebvre, Nationale vs Gerry Fortin, Champêtre. 147 lbs. Ken Slofsky, U. Sett. vs A. Nardonne, Elk. Watch. 147 lbs. M. Guay, Nationale vs F. Englehert, Trem. PK. "Y", 147 lbs. H. Bouchard, Nationale vs Ray Major, St-Paul A.C. Poids-lourds: R. Roberge, Nationale vs H. Lévesque, Term. PK. "Y".

Cinq rounds

118 lbs. Bobby Jones, St-Paul vs Gordon Crawley, Trem. PK. "Y". 128 lbs. Freddy Daigle, 79th. Satt. vs René Trudeau, St-Paul A.C.. 135 lbs. Ray Kesnan, Sq. A.C. vs Rod. Mahommed, St-Paul A.C.. Poids-lourds: Andre Sauvé, Champêtre vs Bob Edgett, St-Paul A.C..

Hassett recevra un salaire de $8,000 environ

NEWARK. — Buddie Hassett a signé un contrat d'un an, ici hier, pour gérer les Bears de Newark de la ligue de baseball Internationale en 1949.

Les conditions du contrat signé par Hassett n'ont pas été révélées, mais on croit qu'il recevra un salaire variant entre $7,000 et $8,000.

Hassett est un gérant dans l'organisation des Yankees de New-York depuis deux saisons. Au cours d'une conférence de presse, il a déclaré qu'il gérera son club du banc des joueurs, ce qui signifie qu'il ne jouera plus au baseball.

"Mes jours comme joueur de baseball sont terminés", a déclaré le nouveau pilote des Bears de Newark.

LA SOCIETE DES PECHEURS SPORTIFS

Un des points saillants de l'Assemblée Annuelle de la Société des Pêcheurs Sportifs, à l'Auditorium du Montreal High School, 3449 rue Université, mercredi le 26 janvier, sera la présentation des prix aux gagnants des Tournois de Pêche et de Photographie.

Officiers et directeurs seront élus à cette Assemblée, qui commencera à 7 h. 45 p.m.

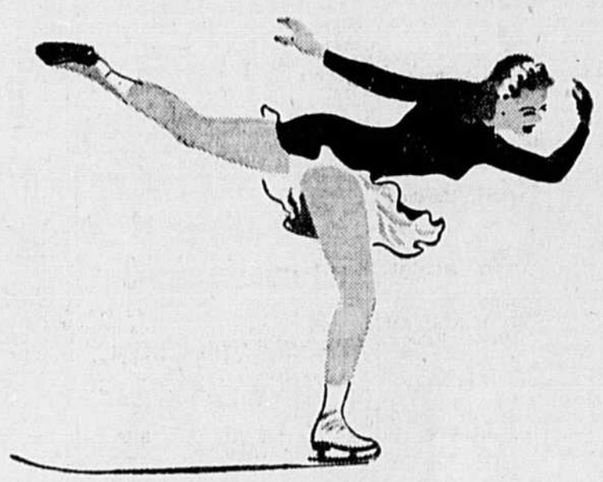
Le président A. T. Stikeman, et les présidents des Comités présenteront leurs rapports sur les autorités de l'année; on esquissera les grandes lignes pour les projets de 1949.

Après l'assemblée d'affaire, de nouveaux films sur la vie au grand air seront montrés.

L'entrée se fait sur présentation de carte de membres courante. Les cartes de membre pour 1949 seront émises à la Salle.

Il y en a qui diront...

"Elle a la douceur de la lame d'une patineuse!"



Elle s'en vient

LA NOUVELLE

CHEVROLET

POUR '49

C-549F

CHEVROLET

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL, LIMITED,
2085 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué.

LEDUC AUTOMOBILES (CANADA) LIMITED
3421, avenue du Parc (près Sherbrooke)

DES CHATELETS AUTOS LTEE.,
4590, rue St-Denis

DUVAL MOTORS LIMITED
3930 est, rue Ste-Catherine

DUVAL MOTORS LIMITED
529, rue Jarry

ROBITAILLE MOTORS LIMITED
5004-5016, boul. Décarie

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, avenue Bannantyne, Verdun, Qué.

Janvier sera un mois "record" pour les distributions de dividendes

POTINS FINANCIERS

Les cours étaient orientés vers la baisse, hier, sur la Bourse de New-York, de même que sur les bourses de Montréal et Toronto. Quant aux prix du blé, ils furent peu soutenus, hier, à Chicago, tandis que les prix des grains grossiers se montrèrent avilis à Winnipeg. Sur la bourse de Londres, le ton était plutôt ferme hier, tandis que, sur la bourse de Paris, la séance d'hier fut moins mémorable que celle de la veille. Il y eut peu de mouvements, hier, sur notre marché des obligations, ainsi que sur celui de New-York.

* * *

Nous sommes dans un véritable marché au ralenti. S'il est vrai que rares sont les valeurs boursières qui ont affiché des plus-values intéressantes au cours de ces dernières semaines, il n'en est pas moins vrai qu'ils sont fort nombreux les titres mobiliers qui, par suite de leurs cours actuels avilis et de leurs dividendes élevés, comportent des rendements élevés, — de l'avis de bien des observateurs du marché, on "aurait rarement vu un tel fait." Ce n'est pas sans raison que Trader affirme que dans un marché à la baisse, l'achat d'obligations ou la garde de son argent en portefeuille peuvent s'avérer de la bonne politique, mais ce serait loin d'être le cas, présentement, en face des rendements attrayants de bien des valeurs mobilières inscrites sur la bourse de New-York ainsi que sur nos bourses de Montréal et Toronto.

* * *

Si la nouvelle d'un dividende extra de $1.00, déclaré hier par U. S. Steel fut bien vue, la recommandation de fractionner le capital-actions le fut moins, d'où la lourdeur des titres de cette compagnie hier et de toute la liste mobilière par ricochet, vu le rôle de leader joué par U. S. Steel à Wall Street. Quoiqu'il en soit, vu que le dividende extra précité, payable le 10 mars aux actionnaires inscrits le 4 février, est le premier depuis 1947 et vu le gain de $11.99 par action en 1948, en regard de $11.71 en 1947, suivant le rapport rendu public hier après-midi, la bourse de New-York devrait être plus résistante aujourd'hui.

* * *

Nous apprenons qu'une émission de $2 109,000 d'obligations, 20 ans à 3% et 3½%, de St-Jean, N.B., vient d'être adjugée à un syndicat ayant à sa tête Nesbitt, Thomson & Co. et comprenant Dominion Securities et la Banque de Montréal.

* * *

Il ressort du rapport annuel de la Confédération Life Association, dont l'assemblée annuelle a eu lieu hier, que son encours a augmenté de $105,300,000, à $893,500,000 et que son volume des nouvelles affaires, enregistrées en 1948, s'est chiffré par $121 000,000, soit $4,000,000 de plus qu'en 1947.

* * *

Le prix du platine vient d'être réduit de $7.00 l'once à $88. Faut-il en conclure que c'est un premier pas dans la voie générale d'abaissement des prix des métaux. Espérons que non, car autrement les producteurs de métaux feront mauvaise figure à la bourse.

* * *

C'est aujourd'hui à l'Hôtel Mont-Royal que MM. F. L. LaQue et K. H. J. Clarke doivent traiter de la corrosion dans la fabrication de pâte chimique alcaline devant la section technique de The Canadian Pulp and Paper Association.

* * *

C'est ce midi que doit avoir lieu l'assemblée annuelle de B. C. Forest Products Ltd, à Vancouver, tandis que l'Imperial Life Assurance Co, tiendra son assemblée annuelle ce matin à Toronto. Quant à la Continental Life Indurance Co., elle réunira ses actionnaires cet après-midi pour la tenue de son assemblée annuelle.

* * *

Les paiements de dividendes en janvier par les corporations canadiennes sont estimés au chiffre "sans précédent" de $53 446,876, en regard de $48 932,736 durant le même mois l'an dernier et comparativement à $33 377,545 en janvier 1947, suivant une compilation rendue publique, aujourd'hui, par la firme J. R. Timmins and Co., membre des Bourses de New-York et de Toronto ainsi que du Curb de Montréal. Ce record pour les mois de janvier est dû au paiement de $6.03 par action par Smelters. En face de telles distributions élevées par la majorité de nos entreprises corporatives canadiennes, il est inconcevable que les titres de ces entreprises ne soient pas plus achalandés, vu leur rendement intéressant pour la plupart, sans oublier leurs possibilités de plus-value, en face des perspectives d'activités économiques encore à un niveau élevés cette année, suivant maintes opinions du monde des affaires.

* * *

Dame rumeur veut que Torbritt commence à faire fonctionner son moulin sur la fin du mois courant. La construction de ce dernier au coût de $1,500 000, remboursable à même la production.

* * *

Kelton Corporation, représentant une consolidation de trois entreprises, lancera t sous peu une importante finance, par l'intermédiaire de Bankers' Bond Corporation.

British Columbia Electric Company lance une émission de $3,000,000.00

Il n'y a pas que les émissions d'actions qui soient populaires par le temps qui court, car, l'on peut en dire autant des émissions d'actions privilégiées, vu leur rendement intéressant.

Il y aurait relations étroites entre les rendements des actions privilégiées et des obligations du Dominion

Il importe de ne pas perdre de vue qu'il y a certaine relation entre le rendement des actions privilégiées et celui des obligations à long terme du Dominion, entr'autres, et ceux qui seraient portés à en douter n'ont qu'à parcourir la carte y référant, publiée par Greenshields & Co. Inc. Ils y constateront que le rendement des actions privilégiées a accusé une modeste hausse en 1948, tout comme durant l'année précédente. Le rendement des obligations du Dominion, 15 ans, a, de son côté, enregistré une forte avance par suite de deux rajustements à la baisse au début de 1948. Il ressort donc de la compilation, préparée par la maison de valeurs de placements précitée, que le rendement sur les actions privilégiées au cours de l'an dernier fut de 1.48 pour cent plus considérable que celui sur les obligations du Dominion. Au cours des derniers 20 ans, l'écart aurait été en moyenne d'un peu plus de 2 pour cent et il s'avère de la charte précitée que lorsque le rendement sur les obligations du Dominion a une tendance à augmenter, il est normal, alors, de s'attendre à un rendement plus élevé sur les actions privilégiées.

Modalités intéressantes de l'émission d'actions privilégiées de B. C. Electric Co.

A la suite des données précitées, l'attention du monde des épargnants devrait être particulièrement portée sur l'émission de $3,000,000 d'actions privilégiées additionnelles, 4¼ p.c. cumulatif, d'une valeur au pair de $100 chacune, de British Columbia Electric Company Limited, offerte ce matin en souscription au public par un syndicat bancaire, composé des maisons de valeurs de placement Nesbitt, Thomson & Company Limited, The Wood Gundy Corporation, Limited, et de la Société de Placements, Inc. Comme ces valeurs sont offertes au prix de $100, elles rapportent donc exactement du 4¼ pour cent, soit un rendement intéressant pour cette époque d'avilissement persistant du loyer de l'argent. Incidemment, comme chacun se le rappelle, sans doute, le même syndicat a offert en souscription au public le 2 novembre 1948 une émission de $5,0000,000 d'actions de la même catégorie et de la même compagnie et aux mêmes prix et si l'on en juge par l'empressement avec lequel le public a souscrit à cette émission l'on ne saurait entretenir de doute sur le succès qui attend l'émission d'aujourd'hui, d'autant plus qu'il n'y a pas de différence dans les garanties aussi bien que dans les modalités.

B. C. Electric Co. dessert un territoire prometteur, exigeant de plus en plus de l'énergie électrique en abondance

Nous venons de parler de garanties intéressantes. En effet, il ressort du prospectus, émis à l'occasion de la nouvelle finance précitée, que B. C. Electric Co., incorporée en 1947, était en exploitation bien des années auparavant, puisqu'elle a succédé à B. C. Electric Power and Gas, opérant sous cette raison sociale depuis 1926. Présentement, la nouvelle entreprise B. C. Electric Co, en plus d'exploiter les affaires de B. C. Power and Gas, contrôle tout le capital-actions de Burrard Power Co., Vancouver Power Co., Vancouver Island Power Co., Victoria Gas Co., et Bridge River Power Co. En outre, elle possède 99.9 pour cent des actions en cours de Western Power Co. of Canada Limited, ainsi que toutes les actions comportant le droit de vote de B. C. Electric Railway Co. Enfin, elle contrôle maintes autres entreprises d'importance secondaire. Directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, B. C. Electric Co. dessert depuis 51 ans, un territoire de 1,500 milles carrés, habité par une population de plus de 700,000 âmes, et ce n'est pas sans raison que cette entreprise passe pour l'un des plus importants producteurs d'énergie électrique au pays. Par suite d'une demande accrue pour ses services, cette compagnie a dû procéder à l'exécution d'un vaste programme d'expansion et d'améliorations de toutes sortes, d'où d'importantes dépenses de capital appelées à être comblées en partie par les deux finances précitées, apparemment fort bien garanties, puisque les recettes enregistrées au cours des derniers 10 exercices financiers terminés le 31 août 1948, sont estimées à $2,262,053 par année en moyenne, soit donc près de trois fois l'ensemble des exigences d'intérêts sur ses deux catégories de valeurs privilégiées en cours, après le parachèvement de la présente finance. Comme l'on s'attend à ce qu'une nouvelle unité de 62,000 H.P. soit installée sous peu — une unité d'une capacité génératrice égale à commencé à fonctionner en octobre dernier — c'est dire que B. C. Electric Co. sera en mesure de disposer de plus d'énergie électrique; ce dont ses recettes refléteront. L'on notera, ici que sa capacité actuelle harnachée ou de ses usines à vapeur est de 394,016 H.P., avec une capacité ultime de 1,113,350 H.P. Quant à la capacité quotidienne de ses usines de gaz, elle atteint 20,600,000 pieds cubes et, par suite des fours à coke en construction actuellement, cette capacité sera augmentée de 2,750,000 pieds cubes additionnels sur le milieu de 1949. Pour les raisons précitées et pour bien d'autres que l'on ne saurait énumérer dans le cadres forcément restreint d'une chonique de journal, l'émission additionnelle de $3,000,000 d'actions pirvilégiées de B. C. Electric Co. devrait rencontrer la faveur populaire, vu qu'il s'agit là d'une participation dans une entreprise d'utilité publique de premier ordre, desservant un territoire fort prometeur, vu que le pays fait de plus en plus d'affaires avec l'Extrême-Orient.

Marcel CLEMENT

Nos hommes d'affaires



R. P. Howard

Gairdner & Company Limited annonce la nomination de M. Robert P. Howard à la gérance de leur bureau de Montréal. Récemment élu membre de la Bourse de Montréal, M. Howard sera en plus l'associé en résidence de Gairdner Son & Company, membre de la Bourse de Montréal et Toronto.

Industrie de la mise en boîte du maïs en 1948

La mise en boîte commerciale du maïs augmente vivement à 5,474,155 douzaines de boîtes en 1948, contre 2,725,835 et 3,644,274 en 1946. Ontario se classe en tête des provinces avec 2,509,639 douzaines de boîtes, suivi de Québec, 1,625,708; Colombie Britannique, 151,348; et les autres provinces, 1,187,449 douzaines de boîtes.

En 1948, la mise en boîte de maïs en épi s'élève à 5,149 douzaines de boîtes; les chiffres de l'année précédente ne sont pas disponibles. La quantité gelée et non destinée à la transformation s'élève à 235,166 livres et la quantité gelée et destinée à la transformation s'établit à 232,884 livres.

Marchés aux bestiaux plutôt assez stables

Il s'est offert peu de bestiaux et les prix sont demeurés stables sur les deux marchés locaux hier. Les arrivages se composent comme suit: 34 bêtes à cornes, 9 moutons et agneaux, 63 porcs et 53 veaux.

Les derniers arrivages de bêtes à cornes comprenaient des vaches de qualité commune à moyenne. Comparés à hier, les prix se sont maintenus, mais ils accusaient une baisse de 50 cents à 1.00 sur la semaine passée. Les vaches moyennes ont donné $13.50-15 et les communes $12-13. Les animaux de boucherie et de conserve ont fait $9-11.50 et les taureaux communs $13-17.

Au groupe stable aussi des veaux de lait, les prix variaient entre $29 et $30. Les communs à moyens ont porté $22-28 et les veaux d'herbe $15-15.50.

Quelques agneaux non classifiés se sont vendus à $22-23 et les moutons à $6-11. Les porcs habillés (abattus) de la catégorie A ont fait $30.50 et les truies habillées $23-24.

Moyenne de la Bourse de Montréal

	10 UT.	20 IN.	10 PA.	15 OR
Ferm. hier	72.6	130.3	339.27	64.46
Ferm. ant.	72.8	130.7	333.58	65.48
Ch'ge net	—0.2	—0.4	—5.32	—1.02
Il y a 1 sem	72.7	130.5	333.81	67.06
Haut 48-49	77.7	136.6	381.80	74.22
Bas 48-49	70.7	108.09	290.25	56.43

Eldona Gold Mines

Les actionnaires d'Eldona Gold Mines ont approuvé une augmentation du capital de 4,000,000 à [illegible] ne se propose d'offrir 500,000 actions aux actionnaires à un prix qui sera annoncé plus tard.

D'après Chamberlain Management Corporation, les réserves de minerai jusqu'au niveau de 1,000 pieds sont estimées à 192,000 tonnes d'une teneur moyenne de $.14 d'once d'or, 3.14 onces d'argent et 4.3 p.c. de zinc.

Le puits sera creusé pour permettre de percer trois nouvelles galeries; ce travail ainsi que les travers-bancs et le sondage au diamant dans ces galeries devraient être terminés dans dix mois.

Wiltsey-Coghlan Mines

Wiltsey-Coghlan Mines a adjugé un contrat de sondage au diamant et se prépare à approfondir un vieux trou de sondage qui se trouve à environ 150 pieds à l'intérieur de la frontière de la mine Waite Amulet; ce trou est rendu à une profondeur de 1,700 pieds et on croit qu'il faudra le rendre à 2,500 ou 3,000 pieds pour atteindre la formation minéralisée.

Oeufs plutôt fermes

Le marché des oeufs était ferme hier; les arrivages étaient stables et la demande était bonne, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES

(Non compris par camions)

	Oeufs caisses	Beurre boîtes	From boîtes
Lundi	532	...	27
Ann. dern.	639	...	...

PRIX DU BEURRE

(Commodity Exchange)

Marché au comptant

Québec, 92 points .... 69½ of.

Marché libre

No 1 pasteurisé	68½
En tinette	69
Pains de 1 livre	70½

PRIX DES OEUFS

	†Gouv.	‡Comm. Exch
A-gros	44½-45	44
A-moyens	41½-42	41
A-poulettes	37½-38	37
B	38 -39	38
C	30 -34	32
		*Prix de détail
A-gros		51 -57
A-moyens		47 -54
A-poulettes		42 -46
B		45 -53
C		40 -47

Marché à terme

Janvier .... 43 of.

†—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés.

‡—Prix de clôture au Canadian Commodity Exchange.

*—Prix approximatif aux consommateurs.

Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, service de renseignements sur les marchés. Marché local, caisses en bois gratuites.

Bourse de NEW-YORK

538 reculs, en regard de 229 gains hier à N.-Y. — Lourdeur de U. S. Steel

NEW-YORK, 26. (C.P.) — Wall Street persistait à se montrer lourd hier, probablement à cause des incertitudes sur l'issue de l'assemblée que U.S. Steel devait tenir après la fermeture de la séance d'hier sur ce marché.

810,000 actions furent échangées hier vs 850,030 la veille.

Sur 1,014 titres transigés hier, 229 furent à la hausse, 538 à la baisse et 247 demeurèrent inchangés.

La moyenne de 60 titres, compilée par la Presse Associée, clôtura [illegible] pt plus ?

U.S. Steel, qui avait monté de 1½ point avant-hier, a accusé une perte de plus d'un point à un moment donné hier.

Frisco Railway a grimpé à l'annonce d'un dividende-actions, le premier depuis la formation de la nouvelle compagnie en 1947.

General Motors, Chrysler, Firestone, Woolworth, Caterpillar Tractor, Schenley, Consolidated Natural Gas, Kennecott, American Can Du Pont, Union Carbide, American Tobacco, Santa Fe, Illinois Centra et Mission Corp. ont baissé.

Bethlehem, Youngstown Sheet, Goodyear, American Telephone, Allied Chemical, Paramount et Dow Chemical se sont raffermis.

Commandes moindres pour l'acier aux E.-U.

CLEVELND, 25. (P.A.) — La pression des acheteurs diminue quelque peu sur le marché de l'acier, à l'exception toutefois des principaux produits, déclare la revue métallurgique "Steel" dans sa dernière livraison.

"Les usagers ont réduit notablement leurs demandes de certaines spécialités, signale le périodique, mais les besoins pour d'autres fins, surtout les produits lourds durables, demeurent pressants".

"Steel" ajoute que la baisse de la production des aciéries semble avoir été contre-balancée en dirigeant les livraisons ailleurs. Certains indices révèlent en outre que le marché de conversion des lingots est un peu moins actif. Ce qui pourrait signifier que le déséquilibre de la situation de l'approvisionnement se rétablit.

"Dans l'ensemble, l'on croit que si les aciéries maintiennent leur production au haut niveau des récents mois, il y a de bonnes chances que [illegible] sionnement aillent en s'améliorant."

Titres au comptoir

Cours fournis par KIPPEN & CO. LTD.

	Offre	Dem
Acadia Appts	11¼	
Banque d'Epargne	41½	43
Banque Provinciale	16	16¾
Beauharnois L. H. & P.	18½	18½
Beauharnois Power	5	8
Can. Flooring "A"	19	...
Can Arena	52	56
City Gas & El.	...	3
Cookville "A"	12	14
Do "B"	5	6½
Cuban Can Sugar	...	5
Ern Cousins unit.	22	...
Dupuis Frères nouv.	24¼	25¼
Fashion Craft priv.	98	101
Granby Plastic Web	5	...
Hart Battery	9½	10¼
H Bardgeon	25	...
Do prov	1.25	...
Lamontagne	12	...
Laprairie Brick	...	6
Do priv.	...	94
Prudential Trust	...	12
Quebec Appts	32½	...
Renals, Films, unités	...	21
St. Lawrence Brick	...	42
Soc d'Adm et Fiducie	40	...
Transp. Bldg	6	...

Loblaw Groceterias Co., 25 cents par action "A" et "B", payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 2 février.

Moyenne des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 RT	10 IN	10 UT.	10 Fgn
Ferm. hier	92.9	102.2	101.7	64.8
Ferm. ant.	92.9	102.1	101.7	64.9
Il y a 1 sem.	91.7	102.1	101.5	64.3
Haut 1948-49	93.7	102.3	102.2	66.9
Bas 1949-48	87.7	99.8	98.9	60.2
Haut 1947	97.1	104.2	105.7	76.6
Bas 1947	87.1	99.4	98.0	66.5

Moyennes de Dow-Jones

	Haut	Bas	Clot	Chge
30 indus.	181.05	179.06	179.65	—1.18
20 ch. de f.	53.49	52.98	53.18	—0.40
15 utilités	34.96	34.63	34.77	0.13
165 stocks	65.92	65.24	65.47	0.44

Doyen de la Bourse



M. Léopold M. Fortier,

membre de la Bourse de Montréal depuis au-delà de 40 ans, qui se trouve à être le doyen des membres de cette Bourse, dont on célébrera ce soir le 75e anniversaire d'existence officielle par un grand banquet au Windsor. M. Fortier fait partie de la firme de courtage Fortier & Compagnie, membre de la Bourse et du Curb de Montréal.

Notre industrie de l'acier, active

Plus de 3,000,000 de tonnes produites en 1948

Le Bureau fédéral de la Statistique déclare que, pour la première fois dans l'histoire, la production canadienne de lingots d'acier dépasse trois millions de tonnes. Malgré le temps des fêtes, le volume de décembre se maintient au niveau des mois précédents, de sorte que le total de l'année atteint 3,089,029 tonnes contre 2,874,332 en 1947, soit 234,495 tonnes de plus.

Le record de 1948 se compare au sommet précédent de 2,958,906 tonnes, atteint durant la guerre, en 1942. La production s'établit à 2,846,736 tonnes en 1943; en 1944, elle augmente légèrement et touche 2,878407 puis elle tombe à 2,747,206 en 1945; l'année suivante, elle diminue encore et se chiffre par 2,253,437 tonnes. Au cours des deux dernières années, elle augmente donc d'environ 37 pour cent. L'avance de 1948 se reflète dans le chiffre de la moyenne quotidienne, qui passe de 7,821 tonnes en 1947 à 8,449 en 1948.

En décembre, les fabricants produisent 271,128 tonnes de lingots d'acier, c'est-à-dire un peu plus que le mois précédent (267,671 tonnes); c'est le quatrième plus fort mois de l'année; il n'est dépassé que par mars, mai et octobre. Il se compare à une production de 241,065 tonnes en décembre 1947. La moyenne quotidienne s'établit à 8,746 tonnes contre 7,882 en décembre 1947.

Moyennes de Dow-Jones

	Haut	Bas	Clot	Chge
30 indus.	181.05	179.06	179.65	—1.18
20 ch. de f.	53.49	52.98	53.18	—0.40
15 utilités	34.96	34.63	34.77	0.13
165 stocks	65.92	65.24	65.47	0.44

Bourse de MONTRÉAL

46 gains vs 77 pertes, hier, sur la place locale. — Smelters, fort lourd

La liste locale a paru lourde durant la majeure partie de la séance d'hier mais, en fin de séance, la résistance aux pressions des ventes paraissait meilleure.

Sur 175 titres échangés hier, 46 furent à la hausse, 77 à la baisse et 52 demeurèrent stationnaires.

29,300 actions industrielles furent échangées hier, contre 27,300 la veille. Quant au virement minier, il atteignit 202,600 actions, en regard de 143,800 la veille.

Cons. Smelters a enregistré le recul le plus considérable, 1 1-2 point à 116 1-4; parmi les autres métaux non ferreux, Aluminium et Nickel ont baissé d'une fraction tandis que Noranda et Hudson Bay ont encaissé de petits gains. Normetal a décliné de 15 cents et Sheritt Gordon, de 10 cents.

Les métallurgiques ont été mixtes; National Steel Car et Dominion Bridge ont progressé tandis que Canadian Car, Dosco "B", Montreal Locomotive et Massey Harris ont baissé d'une fraction.

Au groupe des services publics, Canadian Pacific a cédé une mince fraction mais Bell Telephone, Winnipeg Electric et Shawinigan Power ont fait de légers gains.

Bathurst "A" a avancé de 1-4 à 23, le Maximum de l'année, mais au même groupe, International, Consolidated, Price et Abitibi ont baissé.

A la section minière, United Asbestos, Sullivan, Joliet Quebec ont décliné de 2 à 5 cents.

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Cours de fermeture à New-York fournis par M. A. KIDDER & Co. 388 ouest, St-Jacques, Montréal

		Offre	Dem
Australie 5's 1955	.....	10.	101¾
Belgique 6's 1955	.....	106¾	...
Bolivie 7's 1958	.....	9½	9¾
Brésil 6½'s 1967	.....	60	...
Brésil 7's 1952	.....	60	...
Brésil 5's 1951	.....	61	...
Brésil 3¾'s séries 1-5		58	...
Brésil 3¾'s séries 11-30		56	...
Chili 6's 1961	.....	28¾	29
Colombie 3's 1970	....	36½	38
Danemark 4½'s 1962		66½	68
Rép. Française 7's 1949		101.17	
Minas Geras 2. 2008	.	130¾	101¾
Milan 6½'s 1952	....	29½	32
Norvège 4½'s 1956	....	17¾	18
Pérou 6's 1960	....	36½	...
Rio de Jan. 6½'s 1953	..	33	...
San Paulo 7's 1940	....	37	...
Serbie 7's 1962	.....	6	6½

Moyenne des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	30 Ind	15 Ch. f	15 Util.	60 Sto
Ferm. hier	90.7	38.5	40.1	65.5
Ferm. ant.	91.4	38.9	40.2	65.9
Il y a 1 sem.	91.1	38.5	39.5	65.5
Haut 1948-49	98.7	48.1	42.3	72.4
Bas 1948-49	83.3	34.2	38.0	60.3
Haut 1947	96.9	38.6	47.2	69.0
Bas 1947	83.2	27.7	36.4	58.5

Marché des changes

Par le service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale

Cours des changes entre banques à Montréal

	Achat	Vente
Angleterre livre cable	4 04	
France, franc - Export.	0033	
Autres	003275	
Belgique franc	02292	
Italie: lire au dollar	575	
Suisse: franc	.2357	
Hollande florin	.2310	
Norvège couronne	.2035	
Danemark couronne	.2110	
Suede couronne	.2805	
Tchécoslovaquie: cour.	0202	
Brésil cruzeiros	0541	

Taux de la Commission du contrôle du change étranger

	Achat	Vente
£ sterling	4 02	4.04
$ américain	Pair	⅛% Pr

*—En fonds américains

Moyenne des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	30 Ind	15 Ch. f	15 Util.	60 Sto
Ferm. hier	90.7	38.5	40.1	65.5
Ferm. ant.	91.4	38.9	40.2	65.9
Il y a 1 sem.	91.1	38.5	39.5	65.5
Haut 1948-49	98.7	48.1	42.3	72.4
Bas 1948-49	83.3	34.2	38.0	60.3
Haut 1947	96.9	38.6	47.2	69.0
Bas 1947	83.2	27.7	36.4	58.5

Marché des changes

Par le service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale

Cours des changes entre banques à Montréal

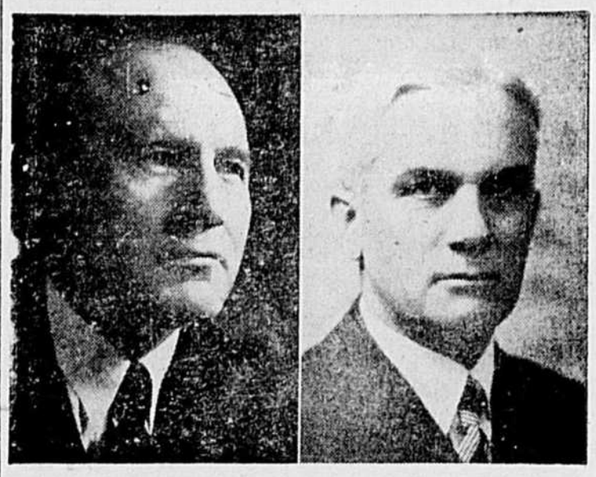
	Achat	Vente
Angleterre livre cable	4 04	
France, franc - Export.	0033	
Autres	003275	
Belgique franc	02292	
Italie: lire au dollar	575	
Suisse: franc	.2357	
Hollande florin	.2310	
Norvège couronne	.2035	
Danemark couronne	.2110	
Suede couronne	.2805	
Tchécoslovaquie: cour.	0202	
Brésil cruzeiros	0541	

Taux de la Commission du contrôle du change étranger

	Achat	Vente
£ sterling	4 02	4.04
$ américain	Pair	⅛% Pr

*—En fonds américains

Nominations au Montreal Trust



MM. James Muir (à gauche), de Montréal, et C. S. Riley, de Winnipeg, qui ont été élus membres du Conseil d'administration de la Montreal Trust Company, à une réunion du Conseil tenue hier. M. Muir est vice-président et gérant général de la Banque Royale du Canada. Associé depuis de nombreuses années aux principaux mouvements sociaux de la ville de Montréal, il fut, en 1948, président de la campagne de la Fédération des oeuvres de charité. M. C. S. Riley est président de la Northern Trust Company et de la Canadian Fire Insurance Company, vice-président de la Winnipeg Electric Company, membre des Conseils d'administration de la Banque Royale du Canada, de la Beaver Lumber Company Limited, et de la Great-West Life Assurance Company. Il est aussi membre du Conseil londonier de la Hudson's Bay Company et directeur du Comité canadien.

Les arrivages de blé, considérables

Les stocks sont aussi élevés au pays au 13 courant

Les stocks de blé canadien en entrepôt ou en transit dans l'Amérique du Nord à minuit le 13 janvier s'élèvent à 166,687,000 boisseaux, contre 169,702,000 la semaine précédente et 134,850,000 à la date correspondante de l'an dernier; c'est donc une diminution de 3,015,000 boisseaux par rapport à la semaine précédente mais une augmentation de 31,837,000 par rapport à l'an dernier.

D'après le Bureau fédéral de la statistique, les fermiers des Prairies expédient 146,219,000 boisseaux durant la semaine terminée le 1 janvier contre 109,762,000 durant la semaine correspondante de l'an dernier. Les exportations outremer représente 4,336,000 boisseaux contre 2,690,000.

Durant la semaine, les fermiers des Prairies expédient aussi les céréales secondaires suivantes; les chiffres correspondants de l'an dernier sont entre parenthèses: avoine, 977,000 boisseaux (1,233 000); orge, 914,000 (973,000); seigle, 177,000 (41,000); graine de lin, 56,000 (47,000).

Dollar et livre sterling inchangés

Le dollar canadien est demeuré inchangé à 7 9-16 pour cent d'escompte à New-York et la livre sterling est demeurée à $4 03 1-4. La Commission de contrôle du change maintient, pour le dollar américain, le pair à l'achat et une prime de 1-2 pour cent à la vente.

Stadacona Mines

L'usine de Stadacona Mines (1944) Limited a traité en décembre 11,347 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $6.49 pour en obtenir une production de lingots de $73,643. En incluant l'aide fédérale, au montant approximatif de $5,500, les profits d'exploitation se sont élevés à $13,912.

Dividendes déclarés

Canadian Silk Products Corp., 37½ cents par action "A", payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 1er mars.

L'élevage du bétail a commencé il y a 10,000 ans.

Le Bell Telephone et les "droits" à ses actionnaires

Feuillet explicatif, publié à ce sujet

Pour venir en aide à ses actionnaires, afin qu'ils puissent exercer en entier le privilège que leur confèrent leurs "droits", la Compagnie de Téléphone Bell du Canada a joint un feuillet explicatif à chaque certificat envoyé par la poste.

L'expérience du passé a enseigné que certains actionnaires ont laissé périmer leurs "droits" perdant ainsi la valeur monétaire de ces droits. En conséquence, on a préparé une série de questions et réponses dans l'espoir qu'elles éclaireront complètement ceux qui ne sont pas déjà au courant de telles opérations et ne savent pas où ni comment acheter et vendre des droits et souscrire des actions de capital.

Le feuillet explique en termes simples les fonctions du certificat, comment le détenteur peut l'utiliser de plusieurs façons pour son propre avantage financier, et expose dans le détail la procédure à suivre dans chaque cas. Il rappelle aussi aux actionnaires que le sous-ministre du revenu national a décidé qu'aux fins de la loi de l'impôt sur le revenu, l'émission de "droits" de souscription ou égard à cette offre d'actions ne constitue pas un revenu dans les mains des actionnaires.

A NOTER

Par suite de la décision du gouvernement de Chine de cesser de vendre de l'or et de l'argent en lingots, le papier monnaie chinois vient de connaitre une poussée inflationnaires extraordinaire. Même le yen chinois en or, qui avait été stabilisé à 4 pour $1.00 des Etats-Unis en est rendu à se transiger sur le marché noir à 300 contre $1.00 américaine.

* * *

Sait-on que tandis que les dividendes reçus par les détenteurs d'actions dans les entreprises canadiennes ont augmenté de 24 pour cent de 1938 à 1947, les salaires et gages des travailleurs a accusé une hausse de 149 pour cent durant la même période et enfin que le revenu national s'est accru de 175 pour cent durant le même espace de temps, au dire du président de la Bancue Royale. Qu'en conclure, si non que les critiques formulées contre les profits sont exagérés et que sans un mobile de profits raisonnables, l'on ne peut s'attendre à ce que les capitaux prennent le chemin du commerce et de l'industrie, de ces canaux source d'embauchage pour le monde des travailleurs, il ne faut pas l'oublier.

THEATRES LAURENTIDE INC.

Avis de dividende No 14

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'Administration de "Théâtres Laurentide Inc." a déclaré à la réunion du 29 novembre 1948 un dividende trimestriel de trente-et-un cents ($0.3¹) l'action aux détenteurs d'actions privilégiées enregistrés le 31 janvier 1949 et payable le 15 février 1949.

Le Secrétaire,
HENRI PAUL LEMAY.

POUR TELEPHONER AU "CANADA"

Dans le jour

HArbour 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:

Nouvelles, renseignements	HA. 5132
Directeur de l'information	HA. 3461
Bureau de la rédaction	HA. 5131
Gérant de la rédaction	HA. 3461
Composition	HA. 1432
Sport	HA. 5134
Administration	HA. 3507
Circulation et expédition	HA. 3507
Rédacteur en chef	HA. 8454
Gérant de la publicité	MA. 8058

INFORMATION RAPIDE

Pour obtenir une cote rapide sur les valeurs des marchés de Montréal, Toronto et New-York, appelez

HARBOUR 0148

C. B. CHARRON & CO.

COURTIERS EN VALEURS *Membres du Curb de Montréal*

222 ouest, rue Saint-Jacques HA. 0148

Gilles Forget Jacques Forget Maurice Forget

FORGET & FORGET

Agents de change

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL
MEMBRES DU CURB DE MONTREAL

51 ouest, rue St-Jacques, Montréal Tél.: BElair 3951

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par L. G BEAUBIEN & CIE 221 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Dern vente	Année haut	Année bas
85	Abitibi pv	16¾	....	....	....	19½	12½
75	Do $2.50 pr	20⅛	....	....	....	21¼	17⅜
100	Acadia A pr	24	....	....	....	24	16½
25	Agnew Sur	9	....	....	....	9¾	7¾
110	Aluminium	59	....	....	....	65¼	43
125	Bathurst A	22¾	....	....	....	22½	17½
691	Bell Tel	39⅛	39⅛	39	39⅛	44	40¼
28129	Do rts	113	114	112	114	...	...
180	Brazil an	19⅛	19¾	19¼	19¼	22½	17
320	B A Oil	24⅛	24⅝	24¼	24¼	25	20¼
250	Do pr	25½	25½	25⅜	25⅜	27¼	24
50	B C Forest	2¾	....	....	....	4½	2
264	Can Cement	25½	25¾	25½	25½	25½	14¾
50	Do pr	29½	....	....	....	30	27
10	Can Nor Pw	9	....	....	....	11	9
560	Can Brew	20¼	20⅜	20¼	20⅜	23¾	17⅜
50	Can Car	13⅜	....	....	....	15	9¾
40	Do A pr	16¾	....	....	....	18¼	15
5	Can Celanese	22	....	....	....	...	...
15	Do $1.75 pr	37	....	....	....	40	33¼
210	C I Alco A

BOURSE DE TORONTO

Lourdeur générale de la liste mobilière

TORONTO, 26. (P.C.) — Le marché minier de cette ville était hier plus lourd que la veille, de sorte que la moyenne des industriels clôturait .96 point plus bas, tandis que la moyenne des mines d'or cotait .72 point plus bas. Quant à la moyenne des métaux usuels, elle marquait .33 point plus bas, tandis que la moyenne des pétroles se fixait .31 point plus bas.

999,000 actions furent échangées hier vs 811,000 la veille.

* * *

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clôt.
100	Abitibi pr	20½	20	20½
90	Acadia	24¼	24¼	24¼
22000	Alger	4¼	4	4¼
195	Alum	59½	59	....
2500	Am Ykni	15	14	....
4000	Ang Cdn	475	470	....
700	Ang Hur	960	950	....
1550	Apex	7	6½	....
6700	Anacon	63	61	....
2000	Arjon	9½	9	9½
150	Ash A	12⅝	....	....
3100	Ashley	7¼	7	....
2100	Atlantic	78¼	78	....
275	Atlas Stl	12⅝	....	....
4500	Aumaque	21½	20	21½
625	Aunor	340	335	340
11500	Bagamac	22	21	22
325	Bk Mont	26¼	26	26¼
50	Bk NS	55½	....	....
12100	Base Met	68	62	....
2585	Beaulieu	9⅞	9½	9⅞
1644	Bell	39¼	39	39⅛
24057	Do rts	115	113	114
2500	Bobjo	13	....	....
220	Bralorne	880	875	....
340	Brazil	19¼	19⅛	19¼
185	B A Oil	24¼	....	....
55	B C El pr	89½	89	89½
100	B C For	3	....	....
310	B C Pack A	12	....	....
19500	Brit Dom	35	34¼	34½
1000	Buffadi	20	19	20
1210	Buff Ank	250	240	250
1600	Buff Cdn	18	....	....
1500	Buff Rl	8	7½	8
100	Cal Edm	615	....	....
2000	Callinan	7½	....	....
1500	Calmont	48	46	....
600	Campbell	274	270	274
250	Can Cem	25¾	25½	....
195	Do pr	29½	29	....
340	Bk Com	23½	23	....
914	C Brew	20½	20¾	20½
20	C Food A	13¾	13	....
200	C Alco A	11⅝	11½	11⅝
100	Cdn Oil	15	....	....
785	CPR	16¾	16	....
900	Cast Tr	165	161	....
7600	Cent Led	140	135	138
500	Cent Pat	131	....	....
500	Chem Re	50	....	....
9500	Cheskirk	7½	7	....
525	Chesty	250	235	....
200	Chromium	170	160	....
13500	Citral	5	4½	....
2000	Coastal	30	....	....
2100	Cochen	230	225	225
135	Cockash	14⅜	14	14⅜
4500	Colomac	6	....	....
8900	Con Asto	25½	25	....
160	Con Bake	10¼	....	....
3822	Con Beat	61	59	61
410	Con Duq	63	60	....
51200	Con Hom	12	10	11½
270	C Smelt	117	116¼	117
14	Con Gas	150¼	....	....
7900	Conwest	145	135	140
2500	Crestau	25	....	....
2000	Decalta	27½	26½	27½
2500	Denison	10	9	10
4500	Detta	12	11½	12
10000	Dicken	52	50	51
4500	Discov	30	29	....
300	Dist Seag	16¾	16¾	....
940	Dome	16¾	16	16¾
160	Dom Fdry	26¼	25¾	26¼
525	D Magne	13¼	13	13¾
270	Dom St B	16¾	....	....
110	Dom Tex	11½	....	....
2300	Donalda	60	59	60
5000	Dulama	23	22	....
50800	Duvay	14½	13¾	14½
17000	East Cr	10	9¾	....
1900	E Malart	223	220	223
1800	E Sulliv	325	320	....
300	East Stl	7⅛	....	....
100	Econ Inv	40	....	....
1750	Elder	35½	35	....
2100	Eldona	66	....	....
850	Falcon	435	430	....
225	F Play	15¾	15	....
35	F Farm	37¾	37	....
100	Fed Grain	7½	....	....
20	Do pr	116	....	....
450	Ford A	24¾	24	24¾
7150	Frobish	255	242	245
10	Gat pr	106	....	....
1150	Glant	545	535	540
2079	Globe	68	....	....
1500	Gods L	54	52	53
2600	Gold Man	305	300	....
11000	Goldhawk	9	8	8½
6500	Goldora	6	5¼	5½
2400	Gulf L	50	....	....
275	Gypsum	16⅞	16¾	16⅞
150	Ham Brid	8¾	....	....
150	Hard Car	10¾	....	....
5000	Harrica	8¾	8½	8¾
1800	Hasaga	71	70	....
1000	Heva	11	10½	11
45	Holling	11¾	11½	11¾
5000	Homer	8	7	8
4000	Hosco	28	26	....
2500	Howey	34	32	....
180	Hud Bay	55¾	55½	....
6500	Hugh Mal	4½	4	....
60	Imp Bk	28¾	....	....
1450	Imp Oil	18½	18	....
200	Imp Tob	13⅞	13¾	13¾
1500	Inspira	50	45	....
1835	Int Nick	34⅞	34½	34¾
18268	Int Pete	12⅝	12	12⅛
2600	Int Uran	46	....	....
4200	Joburke	20	....	....
1200	Jollet	43	42½	....
3000	Kayrand	12	....	....
22000	Kelore	15	13	13½
2625	Kerr Add	14⅞	14¼	14⅞
3000	Kirk Go	9	....	....

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clôt.
2648	Kirk L	144	140	142
1950	Labrad	575	....	....
3000	Laguer	4½	4	....
7700	L Dufft	139	135	....
1100	L Shore	11⅞	11½	11⅝
100	Lamaque	610	....	....
2500	Lapaska	9½	9	....
2000	Larder U	4	....	....
13667	Lebel	3½	3¼	3½
1500	Leitch	118	117	118
2050	Lingman	54	....	....
2850	Little LL	95	....	....
4500	Louvic	38	....	....
5100	Lynx	15	14¼	....
800	Macassa	230	225	....
2400	MacDon	68	68	....
12500	MacFle	10½	10	....
1400	MacLeod	105	103	....
1300	Madsen	260	256	....
2000	Macho	29½	29	....
800	Mal CF	225	220	....
10000	Man & E	3¼	....	....
1819	Massey	22¾	21¾	22¾
1002	McColl	14⅞	14⅞	14¾
40	McIntyre	53	....	....
1600	McKenz	43	42	....
600	Milton	155	....	....
150	Mng Cor	11½	....	....
2200	Moneta	50	49	50
215	Mtl Loco	23¼	22	....
100	Nat Bre pr	40	....	....
3000	Nat Pete	40	....	....
100	Negus	225	....	....
32000	Nw Bidla	8	7½	8
4000	Nw Calu	233	229	....
4500	Nw Mari	22	....	....
6500	Nw Pacal	13	12½	....
22000	Nw Norz	11½	10½	11½
2825	Nichol	75	74½	....
1325	Noranda	57⅞	57½	....
8455	Normetal	370	355	360
2975	Nw Thur	22	20	....
2500	Norpick	11	....	....
2000	Nor Inca	35	33	35
350	Nor Star	8½	8¼	....
500	O'Brien	172	170	....
1300	Okalta	140	....	....
3000	O'Leary	14	....	....
3500	Omnitr	6	....	....
8800	Orenada	15½	15	15½
5800	Osisko	92	90	91
4100	Pac Pete	280	275	277
85	Page H	38⅛	38	38⅛
1900	Pamour	107	105	107
5500	Pandora	8	....	....
2500	Pen Rey	11½	....	....
19500	Piccadilly	10	8	10
728	Pick Cr	210	205	210
100	Pioneer	325	....	....
6500	Pore Reef	40	38	....
395	Pow Riv	41½	41	41½
2600	Pow Go	87	83	....
755	Press Met	12¾	12	12¾
1520	Preston	150	146	148
38200	Que Lab	66	6	66
1600	Que Man	99	....	....
1315	Quemont	16¾	16½	....
300	Reeves	375	360	....
1500	Roche	12½	12¼	....
8100	Roxana	46	45	46
240	Roy Bk	25¼	25⅛	25¼
115	Royalite	28¾	....	....
1500	Roybar	14½	14	14¾
2000	Rupununi	9	....	....
105	Russell	18½	....	....
75	S Lw P 2 pr	41¾	41½	42¾
800	San Ant	395	390	....
9000	Senator	41	40	....
200	Shawin	24¼	....	....
1000	Sheep Cr	160	158	....
8410	Sherritt	254	242	246
110	Sicks Vt	16¾	....	....
20300	Silanco	53	52	....
3000	Silv Mill	38	37	....
10	Simp A	29¾	....	....
12	Do B	52½	....	....
4700	Siscoe	40	38	38½
20	Southam	18½	18¼	....
1000	Springer	137	136	137
700	Std Chem	7	6¾	7
700	Std Pav	8	....	....
1100	Starratt	62	60	....
2000	Steeloy	6½	....	....
567	Steep Ro	167	165	167
1400	Sulliv	171	166	168
2000	Surf In	8½	8	8½
1850	Sylvan	140	138	....
3630	Teck H	278	275	278
3300	Thom L	11½	11	11¼
5700	Torbit	115	112	113
100	Tor Iron A	12	....	....
2500	Tran Re	67	66	....
320	Un Gas	9¼	9	....
10	Un Corp A	27⅞	....	....
20	Do B	23	....	....
10500	Un Keno	290	270	288
125	Untd Stl	7½	....	....
1600	Upp Can	158	156	157
217	Ventures	615	605	615
3038	Waite	14⅛	12¾	....
520	Walker	27⅜	27¼	27⅜
5	West pr	99½	....	....
32800	Wiltsey	29	27½	....
14100	Wingait	8¾	8	8½
555	Wpg El	33¼	32½	32
1800	Wri Har	225	220	....
60	B C Pulp	112	....	....

Curb

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clôt.
1200	Brown	4	3⅞	4
25	Do pr	102	....	....
175	C & D Sug	22½	....	....
35	C Vick pr	139	138	139
600	C W Lum	2½	....	....
229	C Westing	51	50½	....
165	Con Pap	17½	....	....
100	D Bridge	34	33¾	34
260	Foothi	320	....	....
225	Hayes	29¾	29	....
245	Int Pap	55¼	55	....
7440	Pend Ore	685	645	....

Total des ventes: 989,000 actions.

Hors-liste

C. E. LESLIE & CO.
260 ouest, St-Jacques, Montréal

	Offre	Dem.
Abenakis	3	5
Amal Kirk	5	8
Annameque	2	4
Baker Lake	3	4
Batchelor Lake	....	26
Bright R. L.	2	4
Bar Lan	20	22
Brown McDade	9	11
Carricona	1	1½
Circle Yellow	6	8
Claremont	....	15
Cons. Chiboug.	18	22
Cont. Copper	8	10
Columbière	1½	3
Courtmont	....	10
Cuyuni, nouv.	50	60
De Santis	2	4
Donran	....	5
Dorbaska	....	4
Dumico	4	5
Dunford	5	6
Duparquet	....	2
Gaymont	6	7
Glencona	8	9
Goldpac	12	15
Gordon Lebel	2	4
Granleduc	26	29
Groenlee	7	9
H. L. Iron	53	55
Hugh Pam	10	12
Insco	12	15
Jet Oil	14	17
Kamlac	14	18
Kenbay	5	7
Lake Expanse	6	8
Lake Geneva	9	11
LaSalle	4	6
Lasidon	....	13
Lassie R. L.	5	8
Lavalie	....	4
Lloyd Rock	18	20
Major	2½	3½
Martin Bird	3	5
Marbenor	5	7
Metalore	8	9
Natl. Malartic	11	13
New Augurita	12	14
New Malartic	2½	3½
Newport	2	4
Norbeau	70	80
Norcourt	2½	4
Obaska Lake	10	12
Obalski	4	6
Obalski, 1945	10	12
Ont. Nickel, anc.	2½	4
Opem. Copper	17	20
Pan Canadian	....	3
Pardners	....	8
Pascalis	10	12
Payne	5	8
Payore Cons.	....	3
Pershing Man.	....	8
Pinnacle	1	2
Presdor	1½	2½
Quebec S & R	21.50	22.50
Quejo	5½	6½
Rainville	10	14
Rand Mal.	7	9
Randona	3	5
Renfort	2	4
Scott Chib.	4	6
Southvue	....	21
Sovereign	13	15
Starlight	2	4
Trans. Duvernay	13	14
Trident	....	11
Vauze Dufault	13	15
Wendell	14½	16
Young Dave	18	20

Moyenne de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20 Ind	30 Or	15 M. U.	10 H. O
Ferm. hier	179.67	93.58	108.65	56.14
Ferm. ant.	180.63	94.30	108.98	56.45
Ch'ge net	—.96	—.72	—.33	—.31
Il y a 1 sem	180.22	95.74	107.91	57.47
Haut 48-49	191.44	104.68	115.33	61.76
Bas 48-49	149.14	79.16	77.67	28.67
Haut 1947	184.21	120.26	95.34	34.97
Bas 1947	159.82	96.31	77.91	22.28

Cours des huiles

Cours fournis par GULF SECURITIES CORP. LTD.

	Offre	Dem.
Admiral	5½	7
Alberta Pacific	19	24
Anaconda	12	14
Anglo-Canadian	470	480
Atlantic	75	80
British Dominion	53	54
Calgary & Edmonton	610	620
Calmont	46	49
Calmont Leduc	18	19
Coastal Oils	50	54
Command	18½	....
Commoil	40	45
Commonwealth	80	90
Consolidated Leduc	25	26
Dalhousie	42	44
Davies	....	45
Easterest	10½	11
East Leduc	31	32
Foothills	310	340
Globe Oil	69	72
Grease Creek	3¼	3½
Highwood Sarcee	10	11
Home Oil	12¾	13
Leduc West	84	85
Leduc Calmar	20	21
McDougall Segur	10	11
Hannah	56	58
Mercury Oil	14	15
Mill City	13	15
Model Oil	42	45
National	41	44
New Ranchmen's	4½	4¾
Okalta	140	150
Pacalta	12¾	14
Pacific Pete	280	300
Phillips	5¼	5½
Princess	35	38
Richfield	....	4½
Roxana	45	50
Royal Can.	10¼	11
Royallte	28	....
South Brazeau	20	22
Southwest	38	45
Spooner	20	25
Sunset	12	13
Superior	45	46
Turner Valley	....	35
United	14¾	15½
Vulcan	24	....

Curb de New-York

Cours fournis par A. M. KIDDER & COMPANY
388 ouest, St-Jacques, Montréal

	Haut	Bas	Clot.
500 Alum Ltd	51	50⅝	50⅝
300 Alum of A	56¾	56½	56½
800 Am Gas	40½	40⅜	40⅜
2000 Am Light	18⅝	18½	18⅝
6600 Am Mara	4⅝	4⅝	4⅝
7300 Am Sup	13-16	⅞	⅞
200 Bellanca	1½	1½	1½
100 Breeze	6	6	6
800 Brit Cela	2	2	2
100 C I Alco A	10	10	10
3700 Clt Serv	45½	44¾	44⅞
100 Col Air	6	6	6
600 Col F & I	4⅝	4⅝	4⅝
500 Con Gas	62¾	61⅞	62⅛
500 Cosden	5½	5½	5½
2600 Creole	38⅝	34⅝	35⅛
100 Dosco B	14¼	14¼	14¼
10400 El B & Sh	12⅝	12⅜	12½
400 Ford A	21	20⅞	20⅞
200 Glen Ald	21½	21	21
1400 Holling	10	10	10
2000 Humble	77¼	77	77⅛
5600 Imp Oil	16	15⅝	15⅝
2800 Int Pet	16	15⅝	15⅝
2800 Int Pet	10⅝	10½	10½
1800 Kais-Fra	7¼	7⅛	7⅛
500 L Shore	10	9⅞	10
1200 Mid S P B	7⅝	7⅝	7⅝
100 Nat Rub	7⅝	7⅝	7⅝
400 NJ Zinc	66¼	65⅝	65⅝
2700 Nlag Hud	8⅜	8½	8½
14100 Pancoast	3⅜	3⅜	3⅜
2900 Pantepec	9⅜	9⅛	9⅜
1800 Penroad	7¼	7¼	7¼
400 Std of Ky	30	29⅞	30
100 Technic	11¾	11⅝	11⅝
1000 nU Light	22¼	22	22¼
200 Wri Har	1 15-16	1⅞	1⅞

Investment Trusts

Cours fournis par A. M. KIDDER & COMPANY,
388 ouest, St-Jacques, Montréal

	Offre	Dem.
*Affiliated Fund I. Com.	3.72	4.07
*American Business Sh.	3.70	4.05
*Boston Fund, Inc.	19.05	20.50
*Bullock Fund, Ltd.	16.40	17.97
Cdn Intl. Trustee Sh.	4.50	5.25
Cdn. Investment Fund.	4.80	5.05
*Dividend Shares	1.35	1.52
*Diversified Trust Sh. E	6.70	7.70
*Group Sec.-Auto Shares	5.52	6.22
*Group Sec.-Rail Shares	4.61	4.90
*Group Sec.-Steel Shares	4.82	5.34
*Independence Trust Sh.	2.28	2.50
*Keystone Custodian B-1	9.30	10.21
*Mass. Investors Trust	26.86	28.22
*Mass. Inv. 2nd Fund I.	11.29	12.21
United Bond & Share	49¾	....

*—Fonds américains.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par A. M. KIDDER & COMPANY
388 ouest, St-Jacques, Montréal

Stocks	Haut	Bas	Clôt.
Abbott Lab.	75¼	74½	....
Air Reduction	21⅝	21⅜	....
Allied Chem'l	187¼	186	....
Allis-Chalmers	28⅛	27⅝	....
Am. Airlines	8½	8	....
Am. Brake Shoe	34½	....	....
Am. Can	89	87⅝	....
Am. Car & F	31½	....	....
Am. Loco	18½	....	....
Am. Power & Lt	8½	....	....
Do Pf $5	78⅝	....	....
Do Pf $6	84¾	....	....
Am. Radiator	24	23⅝	....
Armco	27	26½	....
Am. Smelting	54	....	....
Am. Steel Fdry	27¼	26⅞	....
Am. Sugar	35¼	....	....
Am. Tel & Tel	147¾	....	....
Am. Woolen	37⅜	36⅝	....
Anaconda	34⅝	33⅝	....
Armour Ill.	7⅜	....	....
Atchinson S.F.	101⅜	100¾	101⅛
Avco Mfg	7	6¾	7
Baldwin CT	12⅜	11¾	12⅜
Balt. & Ohio	10½	....	....
Bendix Avia'n	33¾	32⅝	33⅜
Bethlehem Steel	32⅞	....	....
Boeing Air	22⅝	....	....
Borg. Warner	51	50½	....
Briggs Mfg	30¾	....	....
Budd Mfg. Co	9	8¾	9
Burroughs Ad	15¼	....	....
Canada Dry	11⅜	....	....
Can. Pacific	14	13¾	14
Case J.I.	86	....	....
Caterpillar Tr	53¾	....	....
Celanese Corp	29⅜	....	....
Ches. & Ohio	33⅝	....	....
Chrysler	66¼	65¾	66
Colgate Palm	32⅜	43	....
Col. Gas & El	11⅜	11	....
Com. Solvents	17⅝	....	....
Com. & South	3⅝	....	....
Congol. Nairn	29¾	29	....
Con. Ed's N.Y.	33⅝	....	....
Cont. Can	35⅞	34¾	35¾
Cont. Motors	7¾	....	....
Cont. Oil	53⅝	52¾	....
Crane Co	31⅜	....	....
Crown Zeller	35⅞	....	....
Crucible Steel	23⅜	22⅞	....
Curtiss Wr. 'A'	3⅜	....	....
Deere & Co. N	33⅝	....	....
Del. & Hudson	40⅝	....	....
Dist. Seagrams	14⅜	13¾	14⅛
Dome Mines	14⅜	13⅞	14⅛
Du Pont De N	187	186	186⅛
Eastman Kod	45¼	45	....
Elect. Auto Lite	41⅜	....	....
Electric Boat	14⅜	....	....
Elect. Pow & Lt	2⅜	....	....
Eversharp	8¾	23⅝	23
Flintkote	27	26⅝	27⅛
Gen. Electric	38	37¼	....
Gen. Food	42⅝	42	42⅛
Gen. Motors	59⅜	....	....
Gillette	32⅞	31	31¾
Glidden	20¼	....	....
Goodrich	62½	61¼	62⅛
Goodyear	46⅜	44⅞	45⅜
Gotham Hosiery	14¾	....	....
Graham Paige	2⅝	....	....
Grt. Nor. Ry. Pf	42⅜	41½	....
Grt West Sugar	18⅝	....	....
Greyhound N	10⅜	....	....
Gulf Oil	69	68	68⅜
Homestake	35	34⅝	....
Houston Oil	34	33⅝	33½
Howe Sound	45⅜	....	....
Hudson Bay	46¼	45	....
Ill. Cent Ry	29	28⅝	....
Inspiration	17⅝	....	....
Interlake Iron	13½	....	....
Int. Business M	162	....	....
Int. Harvester	26⅜	....	....
Int. Nickel Ltd	30⅝	30	....
Int. Pap	50⅜	49¾	50
Int. Tel & Tel	9⅝	....	....
Johns-Manville	38⅛	38	....
Kennecott	53⅝	52⅞	53⅝
Kresge S.S.	27½	....	....
L-O-F Glass	49¾	....	....
Ligg. & Myers B	88	87	87⅜
Liquid Carbonic	16¾	....	....
Lockheed	17⅜	....	....
Loews Inc	15	14⅞	....
Louis & Nash	39⅜	....	....
Mack Trucks	14½	....	....
Macy Co	32⅝	....	....
May Dept. Str	40½	39⅞	40¼
McIntyre Porc	45⅝	....	....
Mead Corp	17	....	....
Montg. Ward	55	54¼	....
Nat. Biscuit	32⅝	....	....
Nat. Cash Reg	33¾	....	....
Nat. Dairy Prod	28⅝	....	....
Nat. Distillers	18¾	18	....
Nat. Pr. & Lt	11-16	10-16	11-16
Nat. Steel	90¾	89	....
N.Y. Central	12⅜	12	....
Norf. & West	87⅜	....	....
Nor. American	16⅜	....	....
Nor. Am. Avia	10¾	....	....
Nor. Pacific	17	16⅞	....
Ohio Oil	39⅝	39	....
Omnibus	7	....	....
Owens Ill. G.	58	....	....
Pac. Gas & El	31⅞	....	....
Packard Mot	4⅛	4	....
Paramount	24	23½	24
Penn. R.R.	16⅜	....	....
Pepsi Cola	9⅛	....	....
Phelps Dodge	51⅜	50⅛	51⅜
Phillips Pete	56¾	55¾	56
Pressed St. Car	8	7⅞	8
Procter & Gam	65	64⅞	....
Pullman Inc. 'A'	34⅛	33⅞	....
Pure Oil	30¼	29⅝	....
Radio Corp	13¼	13	....
Rayonier Inc	28⅝	....	....
Remington Rand	9⅜	....	....
Republic Steel	26⅛	25⅝	26
Safeway Strs	19½	....	....
Schenley Dist	28¾	28	....
Sears Roebuck	38⅜	....	....
Servel Co	10⅝	....	....
Shell Un. Oil	37⅝	36½	....
Simmons Co	25¾	....	....
Sinclair Oil	22½	....	....
Spcony Va	10⅝	....	....
Sou. Cal Edison	20⅞	....	....
Sou. Pacific	47⅜	....	....
Sou. Railway	39⅜	38⅝	....
Sperry Corp	27	....	....
Stand Brands	19⅝	19	....
Stand Oil Cal	65	64	....
Stand Oil Ind	89⅛	88½	....
Stand Oil N.J.	71⅝	71	....
Studebaker	19⅝	....	....
Texas Co	53½	52¾	....
Texas Gulf Sul.	61¾	61	....
Timken Roller	41½	....	....
Twentieth CFF	20¾	....	....
Union Carbide	40¾	39¾	....
Union Pacific	87½	....	....
Unit Aircraft	25⅝	....	....
Unit Air Lt	12½	....	....
Unit Corp	23	22	....
Do Pf	44½	44	....
United Fruit	52⅜	52	....
Unit Gas Imp	19⅜	19	....
U.S. Pipe & F	47½	....	....
U.S. Rubber	42⅜	41½	42⅜
Do Pf	133	132½	....
U.S. Steel	73½	72½	....
Do Pf	139⅜	....	....
Warner Pic's	10	....	....
West Penn Elec.	15¼	....	....
Westinghouse Elec	24⅝	24	....
Woolworth	47⅞	46⅝	....
Worth. Pump	14½	....	....
Youngst S. & T.	70¾	70	....

Marché des grains

Cours fournis par O'BRIEN & WILLIAMS, Edifice Transportation, Montréal

	Haut	Bas	Clot.
WINNIPEG			
Avoine			
Mai	73⅛	72¼	72⅜
Juillet	70¾	69⅝	69⅞
Octobre	....	....	67⅝
Orge			
Mai	107⅜	106¾	106⅞
Juillet	101⅝	101⅜	101⅜
Octobre	....	....	96¾
Seigle			
Mai	152¾	150½	150⅝
Juillet	149	147⅝	147⅝
Octobre	143	141¾	141¾
Lin			
Mai	....	....	402
Juillet	....	....	405
CHICAGO			
Blé			
Mai	222⅞	221½	221¾
Juillet	208⅜	205⅞	206½
Septembre	208⅜	207⅛	207⅜
Décembre	210⅝	209½	209½
Maïs			
Mai	145	143½	143¾
Juillet	144⅜	142¾	143
Septembre	140½	139½	139⅝
Décembre	133⅞	132	132⅛
Avoine			
Mai	72⅝	71½	71⅝
Juill

Chronique Judiciaire

par Adolphe Nantel

• • •



Frère David 1950

Antonio Rennie est sauvé de la corde!

Le procès d'Antonio Rennie, accusé du meurtre de Tony Galasso s'est terminé brusquement aux Assises hier, quand le ministère public, représenté par Me John Bumbray, c.r., décida d'abandonner la plainte de meurtre, pour déclarer au tribunal:

—J'ai parlé avec l'inculpé, j'ai vu plusieurs témoins qui devaient venir rendre compte du caractère peu recommandable de la victime. Je sais que celui-ci, Galasso, a longtemps menacé beaucoup de gens de son couteau ou avec un pic à glace et je suis satisfait, en vue des circonstances, de demander au jury un verdict d'homicide involontaire, au lieu de meurtre.

Me Gérard Laganière, avocat de la défense, avec Me René Gauthier, c.r., à titre d'avocat-conseil, s'est aussitôt déclaré satisfait d'un pareil changement dans l'accusation, puis, le juge Wilfrid Lazure, après avoir expliqué aux jurés [illegible] avoir tiré les trois coups de feu mortels, a droit au bénéfice du doute, quant à la provocation et conseille aux jurés de rendre un verdict d'homicide involontaire.

Le prononcé de la sentence a été ajourné à plus tard.

UNE GARAGISTE

Léo Lessard et Louis Gagnon, sans domiciles connus, accusés d'avoir volé le tiroir-caisse, un pneu et trois batteries, la propriété de leur patronne, Mlle Cécile Guilbault, propriétaire d'un garage, ont été cités à leur examen volontaire hier, par le juge Gustave Marin. La date en a été fixée au 2 février prochain. Me Raymond Daoust représentait la défense avec Me Roger Lacoste, c.r.

Me Antonio Lamer, avocat du service de la police, fit entendre la plaignante qui évalue ses pertes à $150. Les deux suspects étaient à son emploi jusqu'au 15 janvier, date de leur départ.

Les inculpés sont restés libres sous les cautionnements déjà fournis.

VOLEURS DE PLOMB

George Chernofsky, 28 ans, 6537, rue Marquette, et Harry Klaimen, 26 ans, 6672, rue Papineau, accusés de vol de plomb dans les chantiers municipaux, se sont reconnus coupables avant leur enquête judiciaire, devant le juge Gustave Marin, hier. Le prononcé des sentences a été ajourné au 28 janvier. Le montant du métal volé dépassait $1,500.

CES FAUX MANDATS

Wilbrod Cherry, 40 ans, 3515, rue Durocher, et Jules Bolduc, 28 ans, 2011, rue Mansfield, accusés d'avoir contrefait des mandats d'arrestation, revenaient devant le juge en chef Edouard Archambault, hier, sous six nouvelles plaintes. Cherry déclara d'enregistrer un aveu, sur toute la ligne. Son présumé complice, Bolduc, a protesté de son innocence, avec enquête judiciaire ajournée au 2 février. La sentence de Cherry a été fixée au 1er février.

Comme au cinéma...

Le gars qui enlève son épouse de 17 ans sans la laisser s'habiller!

Il faut de tout pour faire un monde, même un amour de jeune épouse de 17 ans, enlevée de chez sa mère, comme ça, par son mari qui n'a pas vingt ans, et jetée dans une auto, avec son bébé de quelques mois, avant même qu'elle n'ait eu le temps d'enlever une robe de chambre en souple satin blanc.

Cette aventure incroyable s'est passée dans notre grande ville, le 19 novembre dernier. Et le dernier écho de ce scénario qui pourrait faire un gentil film, a intéressé l'audience des enquêtes judiciaires, devant le juge Gustave Marin.

Le mari à la barre, Dolard Lavergne, deux autres inculpés, son frère Achille et un copain, Léo Labrie. Les trois sont accusés de conspiration pour se livrer à des voies de fait simples sur Liliane Bergeron, la capiteuse petite femme de Dolard.

Me Jean-R. Piette, c.r., de Joliette, avocat de la poursuite, fait entrer dans la boîte le mannequin de 17 ans. C'est une brune aux yeux bleus, un bleu tirant sur le violet. Un chapeau sans plumes, de feutre gris, s'ouvre en demi-lune sur ses épais cheveux. Et puis, sur la gorge, une flèche de diamants, pointant vers le parquet, mais oui.

Liliane parle en roulant les "R" de griffonte façon. Son langage est impeccable. Nous vous la passons:

—J'étais en promenade chez ma mère, à 5247, rue de Saint-Vallier, le 19 novembre. J'avais donné le jour à un beau bébé, un garçon, le 12 octobre dernier, après juste une année de mariage avec monsieur Dolard Lavergne, mon mari, à la barre. J'étais à Montréal depuis le 4 novembre, monsieur mon mari m'ayant fait quitter Sarsville, en Ontario pour venir me reposer. Il est venu me visiter le 13 pour ne repartir que le 17 novembre.

Il revient

La jeune maman continue, après avoir ouvert son manteau de mouton de Perse:

(Suite 9e page, 2e col.)

Echo d'une collision

EMILE LAFLAMME OBTIENT $20,600

Il passait cinq heures, hier après-midi, en Cour supérieure, quand un jury civil, après près de trois heures de délibérations, revenait devant l'hon. juge Edouard-Fabre Surveyer pour tenir les compagnies de Transport provincial et le Tramway responsables de l'accident du 6 octobre 1947, à Longueuil, quand M. Emile Laflamme était gravement blessé, lors d'une collision entre deux autobus appartenant aux compagnies défenderesses.

Pour la première fois, depuis un quart de siècle, un montant de dommages accordés à une victime,

(Suite 9e page, 1ère col.)

DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DIDWERKE BAKKER, des cité et district de Montréal, comté d'Hochelaga, province de Québec, épouse de JAN MULDERS, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente ou à la prochaine session, pour obtenir un bill de divorce contre son mari, le dit Jan Mulders, pour cause d'adultère.

Le 19 janvier, 1949.

ERNEST LAFONTAINE,
Procureur de la requérante.

Suite 18,
132 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, Qué.

AVIS DE REQUETE POUR LETTRES DE VERIFICATION

AVIS est donné que le 16 mars 1949, à 10.30 heures de l'avant-midi, au Palais de Justice à Montréal, Fernand S. Picard et Roger S. Picard agissant en leur qualité d'exécuteurs du testament de feu Joseph Stanislas Picard, de son vivant financier, de la cité d'Outremont, s'adresseront à l'un des Juges de la Cour Supérieure siégeant pour le district de Montréal, en vue d'obtenir des lettres de vérification constatant que le dit Joseph Stanislas Picard est décédé le ou vers le 14 septembre 1948 et que le testament en forme authentique exécuté par lui devant Mtre Joseph Clément Girard le 15 août 1946 est son dernier testament.

Montréal, le 22 janvier 1949.

GEOFFRION & PRUD'HOMME,
Procureurs des requérants,
112, rue St-Jacques ouest,
Montréal.

A la prison...

L'HOMME AU SAVON À BARBE CACHANT DES NARCOTIQUES!

Chacun se demande au Palais quel est ce prisonnier de Bordeaux, répondant au sobriquet de "RED", qui avait réussi à passer de l'héroïne en la faisant cacher dans un tube de savon à barbe.

Et le premier à se poser la question est bien Me Jean Drapeau, avocat de Wilfrid Berthiaume, 785 rue Walker, un gardien de l'asile des fous criminels, à la prison de Montréal, appréhendé par la gendarmerie royale, rue St-Antoine, ces jours derniers et accusé devant le juge Gustave Marin, présidant à l'audience des enquêtes judiciaires, de possession illégale de narcotiques.

Me Roger Ouimet, c.r., avocat de la poursuite, fit témoigner l'agent L. Andrews, de la gendarmerie royale qui a relaté:

—J'ai arrêté l'inculpé au coin des rues Atwater et St-Antoine. En le fouillant aux baraques nous avons trouvé un tube de savon à barbe. Tout au fond il y avait un infime colis enveloppé dans trois rangs de papier de plomb et contenant trois capsules d'héroïne.

Me Drapeau ne laisse pas partir le témoin ainsi et lui demande:

—C'était la première fois que vous rencontriez Berthiaume?

—Oui.

—Que vous a-t-il dit?

—Qu'il avait ce tube pour se raser le soir.

—N'a-t-il pas déclaré autre chose?

—Il a admis ignorer totalement que le tube contenait de la drogue. Il a ajouté que ce tube lui avait été remis par deux individus. Il a reconnu l'un d'eux comme étant un ancien détenu de la prison. On lui demanda de remettre ce savon à barbe à "Red".

—L'inculpé a-t-il ajouté quelque chose?

—Oui. Berthiaume nous a expliqué qu'il devait faire examiner le tube par ses officiers supérieurs avant de le remettre à "Red".

L'examen volontaire est ordonné et fixé au 1er février. Berthiaume reste libre sous cautionnement.

LE FLAGRANT DELIT

Un suspect, accusé de vol, a dû prendre la route des cellules, hier, sur l'ordre du juge Gustave Marin, qui annula le cautionnement déjà fourni, non sans souligner:

—La preuve révèle le flagrant délit. Aux cellules. C'est la seule façon pour purger la ville de Montréal.

INDEMNITE DE $4,517

Dans un jugement rendu hier, l'hon. juge Joseph Archambault, de la Cour supérieure, accorde une indemnité de $4,517.30 à Mlle Claire Lavallée, à la suite d'un accident de la chaussée.

La demanderesse voyageait dans le taxi de M. Sam Green, lorsqu'une collision se produisit à la croisée des rues Marie-Anne et Chambord.

Le tribunal tient le chauffeur de Green responsable de l'accident et des dommages et dit, dans ses conclusions:

—C'est une négligence de ne pas regarder et de ne pas voir ce qu'il nous est possible de voir. Il a été démontré, en effet, qu'un automobiliste en arrivant à l'intersection des deux rues, où s'est produit l'accident, pouvait voir à une grande distance les voitures venant dans l'autre artère.

KASPAR AU BAGNE

Mike Kaspar, 49 ans, cet ignoble individu qui droguait les épouses Josaphat Thibault, à la Rivière-des-Prairies, pour leur voler toutes les économies qu'ils cachaient dans un vieux poêle, a été reconnu coupable par le juge Irenée Lagarde, hier, et condamné séance tenante à une peine de sept ans au bagne. Kaspar avait déjà purgé une longue peine pour la traite des blanches. Me Gabriel Houde représentait le ministère public.

Sa surprise...

LE SUSPECT PRIS PAR LA MAIN PAR UN AGENT CACHÉ!

Rene Jutras accusé de cambriolage avec son frère, Jean, tous deux sans adresse au dossier, se souviendra longtemps de sa mésaventure, le soir du 14 février. A l'enquête des suspects devant le juge Gustave Marin, hier, le capitaine de police Armand Rodrigue, appelé par Me Antonio Lamer, avocat du service de la police dit au tribunal:

—Une femme nous avait dit que le logis de M. Hermis Riely, à 6534 rue des Erables, avait été visité par des voleurs et qu'ils avaient caché leur butin à l'arrière dans le hangar du second étage. Je me cache donc dans le hangar avec les détectives Gendron et Piquette. Nous attendons une heure. Il fait un beau clair de lune et on se croirait en plein jour. Nous voyons passer deux individus dans la ruelle. Ils reviennent sur leurs pas. L'un d'eux regarde partout, puis monte lentement l'escalier, arrive dans la porte ouverte et se baisse pour mettre la main sur un radio. Moi je lui saute sur la main. Si je ne l'avais pas retenu il tombait dans la cour. C'est celui qui a donné le nom de René que j'ai pincé. Aussitôt après, mes compagnons appréhendaient l'autre Jutras dans la ruelle.

La victime de ce vol, M. Riely, est un exemple d'exactitude. A Me Lamer qui lui demande l'évaluation de sa perte, il répond:

—Cinq-cent trente dollars et trente-six cents.

Le tribunal ordonne l'examen volontaire et en fixe la date au 1er février. Mr Urbain Simoneau représentait la défense.

Cours de français pour les immigrants

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal annonce que des cours de français gratuits sont maintenant offerts aux immigrants établis dans Montréal. Ces cours sont donnés le soir dans diverses écoles de la Commision.

Il ne faut pas confondre ces cours avec ceux déjà établis depuis longtemps par le Service des Ecoles du Soir du District de Montréal.

La nouvelle initiative est due au Comité des Néo-Canadiens de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Elle a pour but de répondre aux besoins des nouveaux immigrants qui doivent apprendre l'une des langues officielles de notre pays et se renseigner sur leur nouvelle patrie. Des professeurs compétents, parlant la langue maternelle de leurs élèves, ont été spécialement choisis pour donner cet enseignement; c'est ainsi qu'il y a des classes pour Allemands Hongrois, Slovaques, Polonais, Ukrainiens, Italiens, Japonais, Yougoslaves, Lithuaniens.

Pour tous renseignements on s'adresse à M. René Gauthier, Comité des Néo-Canadiens, 117 ouest Ste-Catherine, Montréal. PL. 5231.

HALSTEAD, Essex, Angleterre, (C.P.) — Un épicier remit au bureau du conseil urbain de la ville de Halstead, une boîte de purée de tomate qui avait pris une forme très curieuse, dans le but de la faire examiner par l'inspecteur d'hygiène.

Quelques instants après qu'il l'eût remise entre les mains d'un commis, elle fit explosion, couvrant littéralement son habit. Le conseil a décidé d'acheter un autre complet au commis qui fut la victime de l'explosion.

Sous la loi de faillite
AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de:

JEAN LESPERANCE, ajusteur en tuyauterie, 4511 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

AVIS est par les présentes donné que JEAN LESPERANCE, de Montréal, a fait cession de ses biens le 24ième jour de janvier 1949, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8ième jour de février 1949, à DIX HEURES de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, Ch. 31, Palais de Justice, Montréal.

Pour avoir le droit de voter à ladite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Les personnes qui ont des réclamations à l'encontre de ces biens doivent les faire parvenir au gardien ou au syndic lorsqu'il sera nommé, avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit, sans égard à ces réclamations.

Daté à Montréal, ce 25ième jour de janvier 1949.

J.-RAOUL LABELLE,
Gardien.

Edifice "La Sauvegarde",
152 est, rue Notre-Dame,
Montréal.

Prenez avis que ALICE LAFOND BURNHAM, de la cité de Montréal, district de Montréal, province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de HERBERT BURNHAM, Officier de Police, de la Cité de Montréal, district de Montréal, province de Québec, Canada, pour adultère.

Montréal, le 17 décembre 1948.

PAUL GALT MICHAUD,
Procureur.

Province de Québec,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

No 260107

IMPORTING CORPORATION (MONTREAL) LIMITED corps politique et incorporé ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal,
Demanderesse

vs

COMPANIA DE ASTRAL, S/A, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires dans la cité de Panama, République de Panama,
Défenderesse

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.

Montréal, 21 janvier 1948.

T. DEPATIE,
Député-Protonotaire.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
J. Alex. Prud'homme C.R.
C. Antoine Geoffrion LL.L.
Guillaume Geoffrion LL.L.
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: "Geoffrion"
Tél. HArbour 8177 MONTREAL

Téléphone: HArbour 0123
BRAIS & de GRANDPRE
AVOCATS ET PROCUREURS
P. PHILIPPE BRAIS C.R. M.C.L.
JEAN de GRANDPRE
GUY DESJARDINS
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
Montréal

Tél.: HArbour 5228
PHANEUF & TURGEON
AVOCATS ET PROCUREURS
J. EMERY PHANEUF C.R.
ROBERT TURGEON LL.B.
10 ouest, rue St-Jacques
Montréal
Bureau: soir, 35 rue Turgeon
Ste-Thérèse

Tél.: HA. 5228
ANDRÉ MONTPETIT, c.r.
Avocat et Procureur
10 ouest, rue St-Jacques
Montréal

TRUDEAU, BEAUREGARD, BEAULIEU & ETHIER
Maurice Trudeau C.R. Roger Beaulieu
Philippe Beauregard C.R. J. Alfred Ethier
AVOCATS ET PROCUREURS
204 Notre-Dame ouest
LA 11269 - LA 1127



Les médecins recommandent nos

BANDES HERNIAIRES

Choix complet de bandes, corsets, supports, etc.

Essayage chez vous ou dans nos salons sans aucun frais

Experts à votre service

Une spécialité de la

PHARMACIE MONTRÉAL

La plus grande pharmacie de détail au monde.

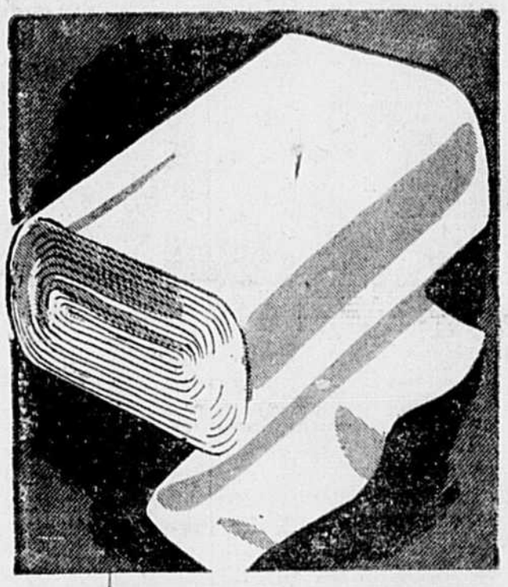
CHARLES DUQUETTE pharmacien propriétaire

HA.7251

OUVERT JOUR ET NUIT

DUPUIS Frères vente de blanc

OUVERTS de 9 h. à 5 h. 30 TOUS LES JOURS SAMEDI COMPRIS



COTON "HOPITAL"

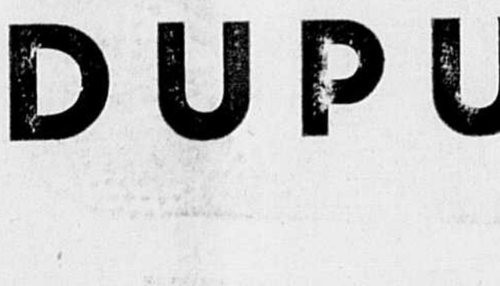
Coton blanc à texture serrée et résistante — sans apprêt — Achetez ce coton hôpital de qualité et confectionnez vous-même vos draps à la longueur désirée. Largeur: 72". Prix, ord. 1.39. SPECIAL — LA VERGE 1.25

COTON JAUNE
Haute qualité

Coton jaune à draps... une belle qualité à texture serrée — Après quelques lavages, ce coton deviendra blanc comme neige. — Largeur: 81" — Prix ord. 1.49. SPECIAL — LA VERGE 1.39

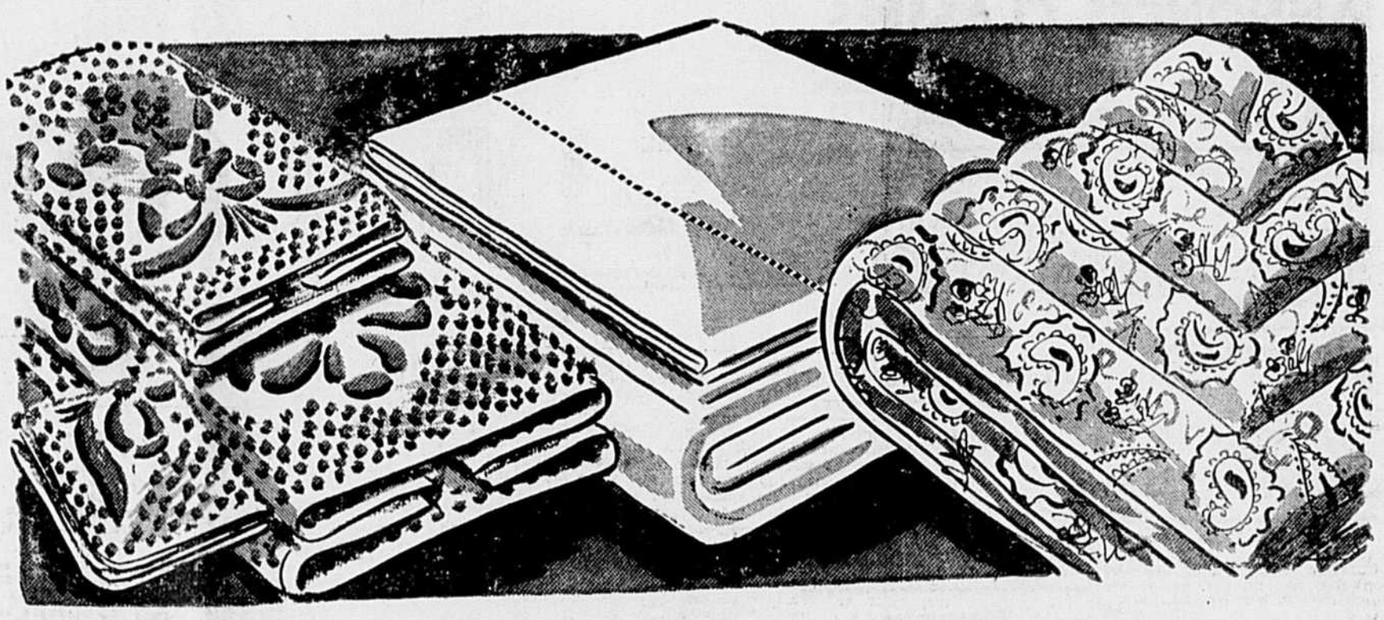
COTON JAUNE 51"

... une belle qualité qui blanchira après quelques lavages... Coton à texture serrée et durable. Achetez-en plusieurs verges pour la confection de housses de matelas... etc. — Largeur: 51" — Prix ord. .89. SPECIAL — LA VERGE .79



TOILE DE LIN PUR FIL

Belle qualité de toile souple et absorbante, ne laissant pas de fil sur la vaisselle... la verrerie... servira à la confection d'essuie-verres ... de linges de vaisselle. Largeur: 24" Prix ord. .89. SPECIAL — LA VERGE .79



Ensembles de serviettes

Jacquard

... dans une belle qualité de ratine épaisse et spongieuse — Texture "JACQUARD" avec motif de fleurs même ton — Plusieurs nuances au choix. Chaque ensemble comprend: 1 serviette de bain, 1 serviette toilette, 1 débarbouillette.—Prix ord. 3.75. SPECIAL — L'ENSEMBLE 3.39

DRAPS COTON BLANC

Belle qualité

— sans apprêt — Ces draps sont offerts dans une belle qualité de coton blanc à texture serrée et résistante. Large ourlet aux extrémités... Quelques imperfections n'affectant en rien l'apparence et la durée de ces draps de haute qualité sont la raison de ce bas prix. Environ: 81" x 100". — Prix ord. 8.95 - 9.50. SPECIAL — LA PAIRE 7.95

ÉDREDONS

"Paisleys"

Chacun rempli de coton hygiénique. Couverture en toile au fini glacé — avec dessin paisley aux teintes gaies. Ces édredons bien que d'une épaisseur moyenne sont des plus légers — Voyez ce prix spécial — demain chez DUPUIS. Environ: 66" x 72". — Prix ord. 5.69. SPECIAL — CHACUN 4.95

Dupuis Frères Limitée

RAYMOND DUPUIS, président A. J. DUGAL, v.p. et gér. gén.

Commandes téléphoniques acceptées: PLateau 5151 — local 360

DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)